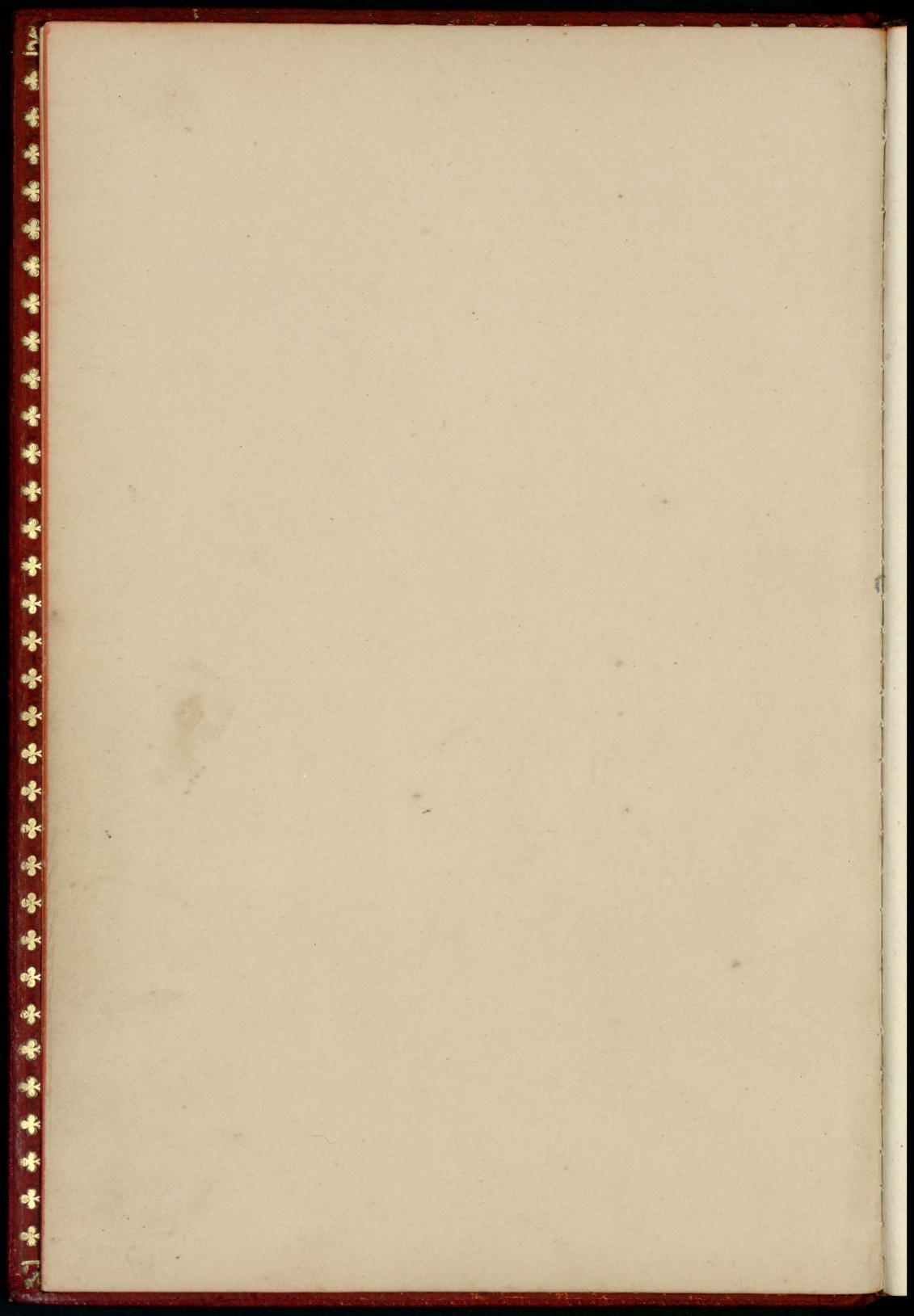
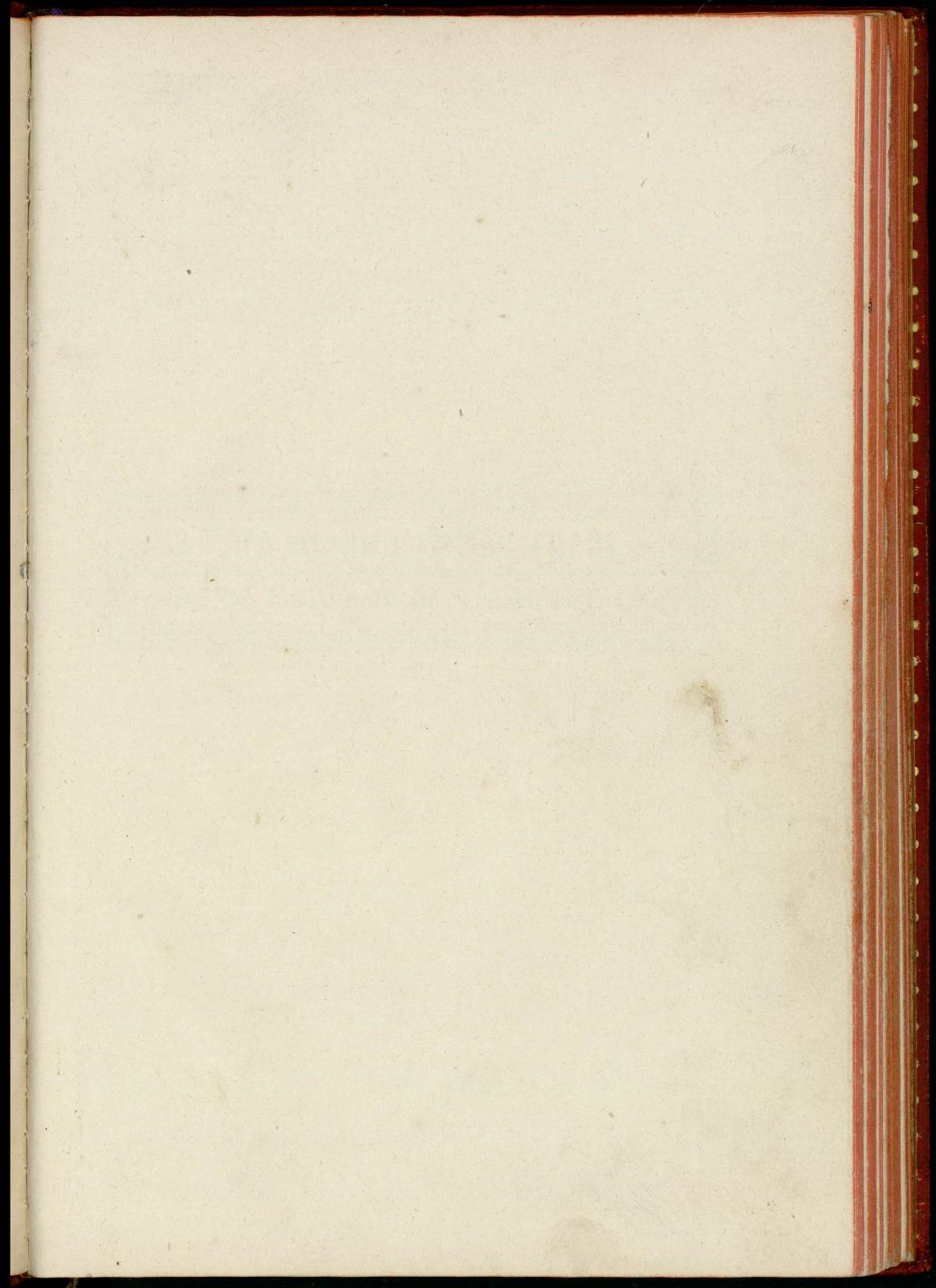




h. chammard







Des manuscrits de chant  
de l'abbaye de Cadouin.



E.P.  
Réserve  
P2 11614

**Tiré à 300 Exemplaires.**

# Souscripteurs

*Etaient morts en 1916*

MM. :

ALBOUY, Curé.  
ANDRIEUX, id. ✓  
LE COMTE AYMAR D'ARLOT DE  
SAINT-SAUD, Château de la Va-  
louze.  
D'ARTENSEC DE VERNEUIL. —  
Brive.  
AUGEY, Curé.  
BARJAUD, id. ✓  
BARDY, id.  
BARRADE, id.  
BARRIERE, id. ✓  
BEAUMONT. (Couvent de)  
FERN. DE BELLUSSIÈRE. — Péri-  
gueux. ✓  
BENOÎT, Curé. ✓  
BERBINEAU, id.  
BERNARD, id. ✓  
BERSANGE, Professeur. — Bergerac.  
BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE. —  
Périgueux.  
BORDIER, Vicaire.  
BOUCHER, Curé-doyen de Cadouin.  
A. DE LA BOURALIÈRE. — Poitiers.  
BOUSSION, Curé.  
BOUYSOU, id.  
BOYER, élève de Guilmant. — Paris.  
M<sup>me</sup> BRACHET. — Périgueux. ✓  
G. N. BRACHET. — Brouchaud. ✓  
BRESSOLLE, Curé.  
BRU, Curé-doyen.  
BRUGIÈRE, Curé.  
BUREAU, id. ✓  
BUSSELET, id.  
CADOUIN. (Couvent de)  
CARBONNIER, Curé-doyen. ✓  
R. P. CARLES. — Bergerac. ✓  
CAZE, Curé.  
CHABRIAIS, id. ✓

MM. :

H. CHAMINADE. — Paris. ✓  
CHAMPION, (Editeur. — Paris.) ✓  
CHANABIER, Curé.  
AUG. CHARBONNEL. — Bordeaux. ✓  
CHASTAING, Curé.  
CHAUTY, id. ✓  
CHAZOT, id. ✓  
CHAZEAUD, id. ✓  
CHENUPT, id.  
CHEYSSAC, id. ✓  
CHEVALIER, professeur. — Ber-  
gerac. ✓  
CHEVIALLES, Curé.  
CIBIAL, Vicaire.  
CLÉMENT, Curé.  
COLOMB, id. ✓  
COMBE, Vicaire.  
CONCHOU, Curé.  
COUTURE, id.  
CROUZET, id.  
CREYSSELS, id.  
CUJES, id. ✓  
LE COMTE DE DAMAS D'HAUTE-  
FORT, Château d'Hautefort.  
DAMBIER, desservant. ✓  
M<sup>mo</sup> DANNER. — Périgueux. *General*  
DELBOURG, Curé de Saint Jacques. ✓  
DELDEVÈZE, Curé. ✓  
LÉOP. DELISLE, membre de l'Insti-  
tut, Directeur de la Bibliothèque  
nationale. — Paris. *1826-23 Juill. 1910*  
DELMAS, Curé. ✓  
DELORT, id. ✓  
DELPECH, Professeur. — Périgueux.  
DELPIT (Martial), ancien député, —  
de plusieurs sociétés savantes. —  
Castang.  
DENYS, Curé. ✓  
DESMEZURES, Doyen. ✓

## Souscripteurs

MM. :

DESCHAMPS, Curé. ✓  
DESPEYROUX, id. ✓  
DESPONT, id. ✓  
DESPRET, cap. en retraite. — Périgueux.  
DOSE, Profess. de dessin au Lycée.  
— Périgueux. ✓  
DUBÉDAT, Curé. ✓  
DUCHÈNE, id. ✓  
DUCOT (Jules), — prix de Rome. ✓  
Neuilly.  
M<sup>gr</sup> DUFOURGT, Protonotaire apostolique. ✓  
DUPUY, Professeur. — Toulouse. ✓  
DURAND, Supérieur à l'Ecole cléricale. — Périgueux.  
DURAND, Chapelain de Capelou.  
DUTAIL, Curé. ✓  
EDUENNE, Société — Autun.  
EYRINIAC, Aumônier. — Bergerac.  
ESPINASSE, Curé. ✓  
FAURE (Gabriel), id.  
FAURE (Henri), id.  
FAURE (Jules), id.  
Le Marquis Gérard de FAYOLLE,  
château de Fayolle.  
FEYDIT, Vicaire.  
Miss FLOCKART, — château de  
Sainte-Croix. ✓  
FRENET (Ernest), — Périgueux. ✓  
FREYSENGE, Curé-Doyen. ✓  
FRUGÈS, Professeur. — Bergerac.  
GARRIGUE, Curé.  
GAUCHOU, id.  
De GÉRARD (René), château de  
Giversac.  
GÉRARD, Curé.  
GÉRAUD, id. ✓  
GIMBERT, id.  
GINESTET, id.  
GIRARD, id. ✓

MM. :

M<sup>me</sup> la Comtesse de GIRONDE, château de Férensac. ✓  
M<sup>me</sup> la V<sup>tesse</sup> de GIRONDE, château de Sainte-Croix.  
Le V<sup>te</sup> Louis de GIRONDE, cap. de  
frégate. -- Férensac. ✓  
GORsse, Curé.  
GOUSTAT, Curé. ✓  
M<sup>gr</sup> GOUZOT Louis, Évêque de  
GAP. ✓  
GOYENÈCHE, Curé.  
GUÉRIN, ancien Notaire. — Périgueux. ✓  
GUICHARD, Curé.  
GUILLAUMONT, id. ✓  
JACQUIN, id. ✓  
JOLLIVET, Curé-Doyen. ✓  
LABARRÈRE, Curé.  
LABAT, Doyen. ✓  
LABAT, Curé. ✓  
LABORIE, id.  
Le D<sup>r</sup> de LABROUSSE, Cons. général.  
— Monpont.  
LACAUD, Curé. ✓  
LACHAUDRU, Professeur. — Bergerac.  
LACOMBE, Curé. ✓  
LACOSTE, id.  
LACOSTE, id.  
LACROIX, Notaire. — Sarlat.  
R. P. LADISLAS. — Périgueux. ✓  
LAFON, Curé.  
LAFON, id.  
LAFORGE, id. ✓  
LAGUIONIE, id.  
LAGUIONIE, id.  
LALANDE, id.  
LALY, id. ✓  
LAMBERT, id. ✓  
LAMOTHE, id.  
LAMOUREUX, id.  
LANDESQUE, id. ✓

## Souscripteurs

MM. :

LAPEYRONIE, Chanoine titulaire. — Périgueux. ✓  
LAPLACE, Curé. ✓  
LARNAUDIE. — Périgueux. ✓  
LARPE, Vicaire.  
LASCOMBE, Curé. ✓  
LASJAUNIAS, id. ✓  
LASPLACE, Curé. ✓  
Lud. de LAULANIÉ. — Saumur.  
De LAULANIÉ (Max), — Poitiers.  
De LAULANIÉ (Raymond), Cons. gén., château de Sainte-Croix. ✓  
LAURIÈRE, Curé. ✓  
LAVIALLE, Directeur au Grand Séminaire.  
LAVILLE, Doyen-Chanoine. ✓  
LÉONARD, Prêtre. — Diocèse de Bourges.  
Le Vicomte M. de LESTRADE DE CONTI, Avocat. — Château Barrière.  
LESTRADE, Curé.  
LETTY, id. ✓  
LIFFORT, id.  
LIMOGES, id. ✓  
De LOMBARÈS, maire de Rampieux.  
LORBLANCHET, Chanoine. — Saint-Martial. ✓  
LYGONAT, Curé. ✓  
MABIT, id. ✓  
MAGARDEAU, id.  
MAGEN (Adolphe), — Agen.  
Le Comte de MALEVILLE, — château de Fénelon.  
MANET, Curé. ✓  
MARIAUX (Paul), — Avocat. — Limoges.  
MARTEL, Curé. ✓  
MASSON, Vicaire. ✓  
MAYJONADE, Curé.  
MAZET, id. ✓  
MÈGE, Archiprêtre de St Front — Périgueux. ✓

MM. :

MERRIEN, Professeur. — Paris.  
MEYER (Georges). — Périgueux. ✓  
MIQUEL, Curé-Doyen. ✓  
M<sup>me</sup> Vw de MONTEIL, — Fayolle. ✓  
MONTET, Archiprêtre de N.-D. de Bergerac. ✓  
MONTET, Aumônier. — Périgueux.  
MONSOUR, Missionnaire. — Périgueux. ✓  
MOREL, Curé.  
MOUSSET, id. ✓  
R. P. OTHON, Supérieur des Franciscains. — Bordeaux.  
NEYRAC, Vicaire.  
PARIER, Missionnaire. — Périgueux. ✓  
PASSENAUD, Curé. ✓  
PÉCOUT, id.  
PÉNIL, id.  
PERRAMOND, id. ✓  
PERRIER, id.  
De PEYRONNY (Raoul) — Château de Rastignac. ✓  
PETIT, Curé.  
Du PLANTIER, Curé-Doyen.  
PLATET, Curé. ✓  
POMPIDOU, id. ✓  
POUGET, Curé. ✓  
POUMEAU, Curé-doyen. ✓  
PRADIER, Curé. ✓  
PRIEUR (Prosper.) — Périgueux.  
RAFFIN, Sous-lieutenant. — Périgueux.  
REDON, Curé.  
M<sup>gr</sup> RESSÈS, prélat romain. ✓  
REY, Curé-doyen. ✓  
LE COMTE RIANT, Membre de l'Institut. — Paris. ✓  
ROGER, Curé.  
ROUJOL, id. ✓  
De ROUMEJOUX (Anatole). — Château de Rossignol. ✓

## Souscripteurs

MM. :

ROUSSEAU, Curé. — Prigonrieux.  
ROUX, Curé.  
SAGETTE (Jules), Curé. ✓  
SAIGNAC, Curé. ✓  
LE MARQUIS DE SAINT-ASTIER. —  
Château des Bories. ✓  
DE SAINT-PAUL (Maurice), Mont-  
morency.  
SALLEIX (Amédée), Château de la  
Brangelié. ✓  
L'ABBÉ SAUVAGE, Conservateur du  
Trésor de la Cathédrale de Rouen.  
SEGONZAC, Vicaire.  
SICARD, Curé. ✓  
SIRAUDEAU, Vicaire.  
SOLIGNAC, Curé.  
TABEL, id. ✓  
TAILLEFER, id.  
TAMIZEY de LARROQUE (Philippe),  
Membre corresp. de l'Académie  
des Inscript. et B. Lettres. —  
Gontaud. ✓

MM. :

TAMISIER. — Périgueux.  
TAURAND, Chapelain de Capelou. ✓  
TESTUD (Alfred), — à Lescure  
Biras.  
THEILLET, Curé.  
THIVEAUD, Directeur au Grand Sé-  
minaire.  
LE BARON DE LA TOMBELLE. —  
Château de Fayrac.  
TONNADRE, Aumônier. — Péri-  
gueux.  
VALLADE (Camille), Curé.  
VASSEUR (Charles), — S. Germain. ✓  
VERGNE, Vicaire. ✓  
VÈZE, Curé-Doyen. ✓  
VIDAL, Curé. ✓  
VINGENT, id. ✓  
J. B. WECKERLIN, Bibliothécaire au  
Conservatoire de Paris. ✓



# Monographie

Des manuscrits de chant  
de l'abbaye de Cadouin,  
par Eug. Chaminade, curé de Ste-Croix  
de Monferrand, membre de la Société  
historique et archéologique du Périgord.



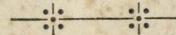
Société S. Jean l'Évangéliste  
Desclée, Lefebvre et Cie, éditeurs pontificaux.  
Tournai [Belgique] m.dccc.lxxviii.

Imprimatur.

Petrocoræ, 1<sup>a</sup> Octobris 1886.

**D. J. Dabert, Epüs**

Petrocorensis et Sarlatensis.



Imprimatur.

Tornaci, die 23 Decembris 1886.

**G. F. J. BOUVRY, Vic. Gen.**

# Des manuscrits de chant de l'abbaye de Cadouin.



I l'on en juge par les fragments d'homéliaires, de psautiers, d'évangéliaires, de missels, de commentaires, etc. échappés, comme par miracle, à la rage imbécile des révolutionnaires de 1792 (1), si l'on en juge surtout par les splendides manuscrits de chant arrachés aux flammes qu'alluma une populace en délire, et dont plusieurs folios portent encore la trace, la bibliothèque des moines de Cadouin fut remarquable par le nombre et le choix de ses volumes. (2)

---

(1) "Les biens du monastère de Cadouin furent vendus en 1791. Puis, vint l'envahissement du lieu saint, le massacre du Prieur, Dom Pierre de Bolet de La Caze, la spoliation de l'église; et alors, les archives, manuscrits et registres, tout devint la proie des flammes." (*Le S. Suaire*, par le Vic. de Gourgues.)

(2) Voici la liste des manuscrits conservés actuellement dans les archives du monastère. La plupart sont incomplets ou mutilés :

1. — Graduel, gr. in-folio. (XV. s.)
2. — Sept livraisons d'un Graduel, petit in-folio. (XIV. s.)
3. — Deux antiphonaires, in-folio. (XIV. s.)
4. — Commentaires de S. Jérôme sur les Epitres de S. Paul. Gr. in-4<sup>o</sup>. (XIII. s.)
5. — Commentaires de S. Jérôme sur l'Evangile selon S. Mathieu. Gr. in-8<sup>o</sup>. (XII. s.)
6. — Ars praedicandi a magistro Alano composita. — Allegoriae super Evangelii dominicalibus. — Plusieurs sermons. — De Sacramentis Veteris et Novae Legis. — Fort volume, gr. in-8<sup>o</sup>. (XV. s.) — Les lettres d'ornement de ce mss. sont fort remarquables.
7. — Manuscrit contenant les Collectes, les Offertoires, les Secrètes et les Postcommunions de la Messe. (Collecta, — Super oblata, — Præfacio, — Ad complendum.) In-folio, (XII. s. initio.) En tête de l'une des pages, on lit la date suivante : Anno Domini MCC nonagesimo nono. — 1299.
8. — Lectionnaire — Leçons pour l'office de Matines, avec indication sommaire des Antiennes et des Répons. In-4<sup>o</sup>. (XIV. s.)

(Voyez à la fin, p. 105.)

Nous avons pensé que ce serait la matière d'un travail du plus haut intérêt que d'entreprendre la description de ces livres de chœur, dont la génération actuelle soupçonne à peine l'existence et qui sont dignes de fixer l'admiration de tous les âges, comme des œuvres singulières du génie et de la patience religieuse de nos pères. (A)

Sans éclipser ou même sans égaler les somptueuses décosrations des enlumineurs célèbres, nos manuscrits de Cadouin ont droit à la vénération des paléographes et des musicologues. Ces modèles d'écriture gothique et de notation grégorienne, ces lettres ornées avec un art qui se cache, mais qui n'en est pas moins réel, ces antiques offices, dans lesquels resplendissent d'un doux éclat une

---

9. — Homélies de S. Grégoire. Petit in-folio. (XII. s.)
10. — Lectionnaire — Leçons d'Écriture occurrente. Gr. in-4°. (XIV. s.)
11. — Epistolier et Evangéliaire. (XII. s.) In-folio.
12. — Commentaires sur l'Evangile. — Le texte occupe le milieu de la page, et les commentaires, en caractères très menus, couvrent les marges de droite et de gauche. Gr. in-8°. (XIII. s.)
13. — Hexaméron de S. Ambroise, ou œuvre des six jours de la Création. Petit in-folio. (XIII. s.) — Un grand nombre de folios portent la trace des flammes.
14. — Epistolier. — Gr. in-4°. (XIII. s.)
15. — Collectes et Capitules pour l'office. — Vers la fin, Rituel : bénédicitions diverses. Très beaux caractères. (XIV. s.)
16. — Commentaires de S. Jérôme sur les Epîtres de S. Paul. — Lettres et Opuscules — In-folio (XIII. s.)
17. — Lettres de S. Bernard. — In-folio (XIII. s.) Plusieurs figures grotesques paraissent avoir été ajoutées postérieurement le long des marges. — Au dernier folio, on lit cette formule imprécatoire : Non videat Christum, quisquis furabitur istum. Qui hunc furabitur, sit anathema maranatha. Amen. Amen. Amen. Fiat! Fiat! Qu'il ne voie point la face du Christ, celui qui dérobera ce livre! Celui qui le dérobera, qu'il soit anathème jusqu'à l'Avènement du Seigneur!
18. — Lectionnaire. — Leçons pour l'office de Matines avec l'indication des Antennes et des Répons. — Petit in-folio (XIII. s.) A la fin : Hymnes, Psautier — (Psalterium feliciter compositum.) Ce mss. contient plusieurs lettres d'ornement très curieuses.
19. — Sur parchemin et sur papier, une quarantaine d'actes, Donations, Fondations, Arrêts, Transactions, Obits, Registre de la Confrérie du S. Suaire, etc. etc., en faveur de l'abbaye de Cadouin. Parmi ces actes, on remarque une charte de Louis XI, plusieurs donations faites au fameux Pierre de Gaing, abbé de Cadouin, — (1468-1476-1490). *Voyez à la fin, p. 185. —*

(\*) Parmi les moins, les Bénédictins se signalèrent sur tous les points de l'Europe, surtout les Bénédictins de l'Ecole italienne. Ceux qui ont illustré les manuscrits de Cadouin étaient des Bénédictins blancs de l'Ordre de Cîteaux.

poésie et une piété naïves, méritent de survivre aux ruines amoncelées par le temps.

Notre intention est de décrire avec simplicité ces précieux monuments, qui, après des siècles, offrent à l'œil ravi, une fraîcheur, un charme de coloris que le temps n'a pu effacer. Pour compléter cette description, nous nous proposons d'ajouter au texte quelques *fac-simile* d'écriture gothique, de notation musicale et de lettres initiales d'une incontestable beauté.

A la vue de ces témoignages vénérables de la foi, du labeur et du génie de nos ancêtres, on ne peut se défendre de cette pensée que le Moyen-Age, qui nous a dotés de pareils chefs-d'œuvres, est une époque calomniée et méconnue. Rappelons-nous bien que si, parmi nous, règne encore l'amour du vrai, du bien et du beau, c'est aux pieux moines que nous en sommes redevables. La calligraphie, le dessin, la peinture, la musique, l'art de bien dire et de penser noblement ont fleuri dans l'humble *scriptorium* des abbayes. L'idée grandiose qui s'est développée avec une intensité merveilleuse dans les lignes d'une étonnante hardiesse de nos basiliques, a commencé par germer sous la plume des miniaturistes. \*

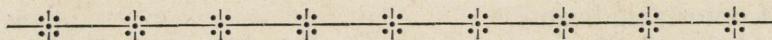
Les mélopées qui nous ont été léguées par la tradition, nous révèlent un art consommé. C'est la beauté antique qui nous apparaît sans voiles. Ces chants sacrés émeuvent l'âme au-dessus des mélodies profanes. Notre musique moderne n'est que la fille, et parfois bien indigne, du chant grégorien. Elle ne la domine, ni ne la surpasse bien souvent, mais, même de nos jours, elle puise en sa noble mère, cette sève puissante qui circule à pleins bords. Elle est éclosée de la tonalité primitive, comme la rose sort épanouie de son bouton. (1)

(1) Les grands artistes professeraient toujours la plus haute admiration pour nos chants liturgiques : presque tous, du reste, furent des élèves de nos maîtrises. Mozart, le maître des maîtres, disait en parlant du chant de la *Préface* : "Je donnerais toutes mes œuvres pour être l'auteur de la *Préface*."

\* Ce sont des dessins d'une variété inépuisable aux encadrements et aux entrecolonnements. Tantôt, c'est un portique à colonnes toscas ; tantôt ce sont des tourelles élancées qui forment des divisions. Des palmes s'échappent par les baies des tourelles ; sur le fronton, des animaux et des personnages d'un dessin étonnant ajoutent à l'intérêt de ces fantastiques créations. (D. Guiranger. — Institut liturg.)

L'examen de ces livres de chœur va nous convaincre une fois de plus de cette grande vérité que " les expressions les plus élevées de l'art, dans tous les genres, ont été inspirées par la Religion." (DOM GUÉRANGER.)

Ces manuscrits se composent de six volumes : deux commentaires de S. Jérôme, deux graduels et deux antiphonaires.



### Les deux Commentaires de S. Jérôme.



LS renferment des fragments de mélodies, notées dans le système des points superposés. Ces fragments sont d'un prix inestimable pour l'histoire de la musique.

L'un de ces volumes est un Commentaire de S. Jérôme sur l'Evangile selon S. Mathieu, — format grand in-8°. \*

Suivant l'usage, le copiste a tracé dans le parchemin des lignes à la pointe sèche, afin de régulariser son écriture, qui est du genre gothique. Cet ouvrage est écrit sur deux colonnes, à l'encre noire, sauf les titres et les lettres initiales de chaque livre, qui sont marquées au minium.

\* \* Les formes austères de l'écriture, les rares initiales séchement ornées, — (le volume en contient quatre ou cinq seulement) — annoncent le XII<sup>e</sup> siècle. Les lettres sont presque rondes : ce n'est plus l'antique et noble caractère romain, mais ce n'est pas tout à fait le gothique aux traits massifs et anguleux. Si l'on ignorait que le monastère de Cadouin fut fondé seulement en 1115 par Robert d'Arbrisselle et Géraud de Sales, et si l'on invo-

On attribue le même propos à Rossini. Fromental Haléry, — un juif pourtant, — exprimait franchement son opinion : " Comment, s'écriait-il, les Prêtres catholiques, qui ont dans le chant grégorien la plus belle mélodie religieuse qui existe sur la terre, admettent-ils dans leurs églises la pauvreté de notre musique moderne?"

(\*) Il paraît superflu de faire remarquer que la matière dont il se compose, ainsi que nos autres manuscrits caduniens, oppose une résistance sévère à l'action dissolvante du temps et des éléments : c'est le velin. Nos ancêtres travaillaient pour les siècles futurs ; ils, n'épargnaient rien pour donner à leurs ouvrages l'éclat et la durée.

(\*) On y observe pourtant le principe de ce genre d'écriture,

quait uniquement les raisons tirées de la notation, on serait tenté d'assigner à ce manuscrit la fin du onzième siècle.

On peut voir en effet dans les Monuments de l'histoire de l'harmonie au Moyen-Age par Coussemaker, de nombreux *fac-simile* du X<sup>e</sup> et du XI<sup>e</sup> siècles qui présentent, quant à la notation, une frappante ressemblance de physionomie avec ce Commentaire de S. Jérôme. Mais les divers caractères de l'écriture accusent plutôt le XII<sup>e</sup> siècle. Ainsi pensent plusieurs paléographes distingués, à l'opinion desquels il faut évidemment se ranger.

Nous donnons des spécimens de lettre initiale et d'écriture gothique empruntés au premier Commentaire : (voir Pl. I.)

Plusieurs pages manquent au commencement et à la fin du volume qui ne contient plus que 102 folios et a été dépouillé de sa couverture.

Le dernier folio, qui termine le IV<sup>e</sup> livre sur l'Evangile selon S. Mathieu, est rempli d'antennes et de répons notés en points superposés.

Ces *antennes* et la *prose*, dont nous allons parler dans un instant, sont les seuls vestiges de la notation à points superposés qui se soient conservés dans le monastère de Cadouin. Bien que les Cisterciens aient rarement usé de ce système, il est à présumer qu'il existait dans l'abbaye d'autres recueils de ce genre. Car dans l'état sommaire des principaux mss. de Cadouin, dressé par Leydet, abbé de Chancelade, (collection Lespine) on lit la mention suivante :

“ Parmi les livres de chant, plusieurs ne sont notés que sur une seule ligne.”

Le notateur a gravé dans l'épaisseur du parchemin une ligne sèche destinée à recevoir les diverses figures de notes. Point d'indication de clefs, de lettres, de modes ou de portées, ce qui rend la traduction de ces fragments assez difficile, il faut en convenir. Les points sont disposés au-dessus et au-dessous de la ligne sèche à des hauteurs

dont le règne commence au XIII<sup>e</sup> s., et ne devient décisif qu'au XIV<sup>e</sup> s. (D. Guiz.) Les traits ronds deviennent légèrement aigus, les pleins cintres se brisent, les angles s'accentuent peu à peu, de petits traits parasites, dirigés obliquement, prolongent à peine les jambages au-dessus et au-dessous de la ligne. (Les Mss. et les Miniatures, par Lecoy de la Marche.) Mais ces éléments superflus sont peu sensibles.

respectives. Le texte des antiennes, écrit à sa place ordinaire, correspond aux différents groupes de notes.

Il est difficile de comprendre par quel hasard ces répons et ces antiennes, qui n'ont pas le moindre rapport avec les Commentaires de S. Jérôme, ont été insérés dans ce manuscrit. Peut-être était-ce pour utiliser le dernier folio, vierge encore de toute écriture. Ce n'était qu'à grand peine qu'on pouvait se procurer des peaux en quantité suffisante. Chose étonnante, ce produit si universellement répandu, si peu coûteux à façonner en apparence, demeura toujours d'un prix élevé, et, à certaines époques, devint inabordable. (*Les Manuscrits et la Miniature*, par Lecoy de la Marche.) Il fallait ensuite faire subir aux peaux de mouton et de veau la préparation nécessaire : et quelquefois ces opérations laissaient à désirer. (1) En feuilletant ces manuscrits, on peut se convaincre que les moines se sont parfois servis de feuilles de parchemin dont le grain était rude et la transparence excessive. Il n'est même pas rare de constater dans le vélin de légères déchirures qui cependant n'ont pas empêché l'emploi de ces folios. Le vélin le plus beau, le plus lisse, le plus blanc était réservé aux missels, aux antiphonaires, aux évangéliaires d'un grand format.

On demandera peut-être comment il est possible de traduire les notations écrites en points superposés, alors qu'aucune indication de clefs, de modes ou de lettres ne vient se joindre à la ligne sèche. La traduction de ces monuments offre à la vérité des difficultés considérables, mais pas insurmontables.

Le savant Fétis assure que "parmi les variétés de notation neumatique, il n'en est pas qui présentent plus

(1) Au Moyen-Age, les monastères étaient les grandes usines où se confectio[n]nait le livre. L'abbaye de Cadouin avait sans doute une fabrique de parchemin. Il n'y aurait rien d'étonnant à ce que la foire aux cuirs de Cadouin, encore fameuse aujourd'hui, (9 Sept.) tirât son origine de la consommation considérable de parchemins que faisaient les moines de Cîteaux.

de difficultés que celle des points simples ou superposés, à cause de la négligence des copistes." (*Hist. génér. de la Mus.* T. iv. p. 246.) Il est vrai qu'il y a souvent des erreurs. Les points ne sont pas toujours régulièrement alignés ou échelonnés les uns au-dessus des autres. Mais l'embarras est autrement sérieux quand il s'agit de traduire les neumes à accents combinés. "Ces neumes, dit D. Pothier, n'offrent pas d'indication directe. Jusqu'à ce jour, (malgré les affirmations contraires de Th. Nisard et de l'abbé Raillard,) on n'a pu découvrir l'intervalle précis que doit franchir la voix en passant d'un intervalle à un autre. C'est que le système des accents parle plus à l'intelligence qu'aux yeux, tandis que les points superposés s'adressent aux yeux et à l'intelligence."

Ce système de notation était usité surtout dans les provinces méridionales de la France, principalement dans l'Aquitaine. (Fétis.)

La régularisation de la position relative des signes par une ligne sèche, remarque Mathis Lussy, eut lieu vers 986, et cette *ligne génératrice de la portée* prit très probablement naissance au monastère de Corbie, qui était à cette époque, et depuis Charlemagne, une des plus célèbres écoles de plain-chant que possédât la France. En effet la chronique de Corbie pour l'année 986, citée par Gerbert, dit que cette manière de noter la musique était nouvelle. — La notation à points superposés, remarque encore D. Pothier, est demeurée fidèle aux formes primitives; les différences graphiques n'ont guère consisté que dans le plus ou moins de grosseur donné aux notes, et dans l'usage de la portée.

Les éléments de ce système consistent dans le point  et dans un petit trait oblique terminé en forme de crochet . Ce trait oblique désigne les ligatures ascendantes . Le point isolé correspond à la note commune du plain-chant. Si plusieurs points sont superposés suivant la ligne verticale, le plus élevé équivaut à une note caudée, et les autres doivent être traduits par des losanges. Dans l'exé-

cution, c'est le point le plus élevé d'un groupe vertical qui doit passer le premier : ces successions de notes ainsi placées ont un mouvement descendant et non ascendant.

Tels sont les principaux éléments des neumes à points superposés. Exemples :

Points superposés	•	AAA	A	⋮⋮	,	⋮	♪	♫
Notation au XIV <sup>e</sup> et XV <sup>e</sup> siècle.	■	■	■■	■■■	■■■■	■■	■■	■■■■

Un peu plus tard, au-devant de la ligne horizontale, les copistes placèrent habituellement un *C* ou un *F*, qui correspondent à nos notes : *Ut* et *Fa*. — Enfin ces lettres initiales furent remplacées par deux lignes colorées. La ligne rouge représentait le *Fa*, et la couleur jaune ou verte l'*Ut*. Peu à peu, on en vint à la portée actuelle de 4 lignes. C'est ainsi que la notation à points superposés, — suivant le cours ordinaire des inventions humaines, qui se perfectionnent par des modifications successives, — donna naissance au système guidonien vulgarisé par un moine de génie, Gui d'Arezzo, de l'abbaye de Pompose.

Dans le cas qui nous occupe, comme il n'y a aucune lettre indicatrice, il s'agit de déterminer la note désignée par la ligne sèche. Et nous savons que cette ligne représentait d'ordinaire l'*Ut* ou le *Fa*. Remarquons en passant que la règle n'est point absolue. Car, dans ces deux pages de neumes, nous avons pu constater que la ligne légère tracée dans le manuscrit tenait la place tantôt du *fa*, tantôt du *la*, tantôt du *sol*, tantôt du *mi*, tantôt de l'*ut*. La note une fois déterminée, la ligne sèche devient un jalon qui permet de fixer la signification des figures, par rapport à l'intonation. Un examen minutieux révèle par comparaison le nom des notes échelonnées à des hauteurs diverses,

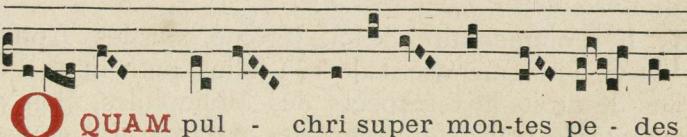
suivant la différence des intervalles. — En se livrant à cette délicate opération, on ne tarde pas à s'apercevoir que le morceau, dont on essaie la traduction, est dans tel ou tel mode ou bien qu'on a fait fausse route. Et dans ce dernier cas, il faut recommencer une nouvelle et patiente investigation.

Nous basant donc sur les travaux prodigieux de Fétis, de Coussemaker, de Mathis Lussy, et principalement sur les merveilleux tableaux synoptiques élaborés par le P. Dom Pothier, nous abordâmes la traduction des antennes et des répons précités. Le hasard devait nous éclairer sur la valeur de notre traduction. Plusieurs jours après, feuilletant un des antiphonaires de Cadouin, nous découvrîmes avec surprise les mêmes morceaux écrits au moyen de la notation actuelle. Nous nous empesâmes de confronter, et nous eûmes l'intime satisfaction de constater que nous ne nous étions point trompé. Voici donc quelques passages de cette curieuse notation : (Planche 1.)

### TRADUCTION EN NOTATION LATINE.

(La note représentée par la ligne sèche est un UT.)

X.  
Mode.



annun-ti-anti-um pa-cem, annunti-an-

ti-um bo-na.

(\*) Voir les autres antennes et les autres répons dans un petit recueil de morceaux de plain-chant.

(La note représentée par la ligne sèche est un MI.)

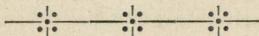
XIII.  
Mode.**F**ONS horto - rum pute - us aqua - rum vi - ven -

ti - um quæ flu - unt im - petu de Libano. Euouae.

(La note représentée par la ligne sèche est FA.)

XIV.  
Mode.**V**ENI-AT di-lectus me - us in hortum su - um ut

com - edat fru - ctum po - mo - rum su - orum. Euouae.



**L**E Commentaire de S. Jérôme, sur les Epîtres de S. Paul, manuscrit de 163 folios, petit in-4°, a encore plus de droits aux respects des bibliophiles. Son aspect lamentable attire forcément les regards. La couverture, sur laquelle on distingue à demi effacées des cases de damier dessinées à l'encre noire, est en parchemin : quelques lambeaux de toile, d'où s'exhale cette odeur de vétusté propre aux églises et aux livres séculaires, adhèrent à grand peine à la couverture. Les rats savants, — probablement les ancêtres de ceux qui mangeaient des thèmes dans leur hutte, — ont grignoté les bords extrêmes des folios. Que de générations écoulées depuis le moment où la plume tomba des mains de ce moine qui transcrivit

ce Commentaire avec amour! Que d'événements sinistres, que de larmes versées, que de chutes retentissantes! Et le vieux livre est toujours là! Et sans aucun doute il vivra plus longtemps que certains petits grimauds et barbouilleurs de papier qu'exalte un siècle décadent. Ah! nous comprenons maintenant ces nobles princes, ces fiers comtes, qui, parmi leurs richesses, énuméraient les livres liturgiques de leur chapelle, qui léguaien à leurs enfants, comme des trésors sacrés, leurs évangéliaires relevés d'or et d'argent, leurs missels en ivoire ciselé, leurs antiphonaires ornés de miniatures, de gracieuses vignettes et de riches dessins en camaïeu! Nous comprenons ces formules touchantes laissées par les calligraphes sur leurs manuscrits! Nous comprenons ces anathèmes, ces imprécations lancées par les copistes contre les ravisseurs de ces chefs-d'œuvre de patience et de génie! Ces livres avaient coûté tant de veilles et de labeurs!

Ce Commentaire de S. Jérôme, à en juger par l'écriture, est moins ancien que le précédent : il ne remonte vraisemblablement qu'au XIII. s. Les lettres d'ornement, au nombre de douze environ, mériteraient les honneurs de la reproduction. Mais il faut se borner. Nous en reproduisons pourtant quelques-unes. (Planche 1.)

A la fin du Commentaire sur l'Epître de S. Paul à Tite, on admire une *Prose* extrêmement curieuse, qu'on s'étonne de rencontrer à cet endroit. Car elle n'a aucune relation ni avec ce qui précède ni avec ce qui suit. Elle résume l'histoire de l'Ancien Testament, depuis Adam jusqu'à Salomon. On y voit se dérouler les mystères de la Religion, figurés de mille manières dans l'Ancien Testament. Les strophes se composent de trois vers, les deux premiers de huit syllabes, et le troisième de sept syllabes. Les deux premiers riment ensemble, mais le troisième répond au dernier de la strophe suivante. — Chose digne de remarque, au commencement et à la fin de cette Prose, les hémistiches sont rimés, ce qui donne à la pièce un air d'antique et naïve simplicité : *Quam electi — architecti* etc. — *Jam in lecto — cum dilecto*, etc.



Cette composition est attribuée à Adam de S. Victor, chanoine de Paris : il paraît qu'on la chantait au jour de la dédicace de l'Eglise. Les vers ont été publiés dans la collection de Migne, (t. excvi. p. 1422 et seq. — Clichtoveus — Elucidarium ecclesiasticum Basilicæ 1517.) Mone et Daniel en ont aussi parlé. D'après un précieux renseignement que nous devons à l'obligeance du P. Dom Pothier, il existe de cette prose, un chant très simple et presque syllabique, dont le style indique le XII. s. La mélodie, dont nous allons essayer la traduction, est probablement moins ancienne, mais, du moins à notre connaissance, elle n'a paru dans aucun recueil. Il faut ajouter que notre texte renferme dans l'ensemble de légères variantes. \*

Jusqu'au XII. s., les proses ou séquences n'étaient pas partagées en strophes, et ne possédaient ni la césure, ni la rime, ni le nombre égal de syllabes. Adam de S. Victor, mort en 1177, est le premier qui nous ait laissé des séquences régulières. Son chef-d'œuvre est sa prose pour la fête de la Ste Croix, *Laudes Crucis attollamus*, dont on a adapté le chant à la prose *Lauda Sion*. — D'ordinaire ces chants sont simples et syllabiques : tels sont les chants du *Victimæ paschali*, du *Dies iræ*, du *Veni, Sancte Spiritus*, etc. La Prose *Quam dilecta* ne saurait être rangée dans cette catégorie : car elle offre sur certaines syllabes une assez grande variété d'ornements, ce qui pourrait faire supposer que cette mélodie est postérieure au XIII. s.. Mais d'autre part, dans quelques mss. des X. et XI. siècles, on découvre des Proses chargées d'ornements et qui par là démontrent une origine orientale ou une tentative d'innovation.

Cette poésie naïve, primitive, ne manque ni de charme, ni de grandeur. C'est un prodige de concision que d'avoir su resserrer l'histoire du peuple de Dieu dans un aussi petit nombre de vers rimés. Que l'on examine la mélodie, et l'on se convaincra qu'elle n'est pas inférieure aux paroles : c'est une fort belle pièce du neuvième mode. Nous

(\*) Il n'est pas hors de propos de fournir quelques détails concernant les Proses que l'on appelle encore Séquences. On les appelle Séquences, fait observer Durand de Mende, parcequ'elles suivent le rythme de jubilation, c.-à-d. l'ostensible qui termine le Graduel: quia præsumma jubili sequitur. Dans la plupart de ces pièces latines, on n'observe pas les lois de la quantité : on les remplace par un nombre égal de syllabes divisées par la césure et la rime. Grâce à la rime et à la cadence, les Proses exercent un grand attrait sur les fidèles.

pensons que les musicographes nous sauront gré d'avoir tiré de l'oubli cette perle mélodique. (Planche 2.)

Il convient d'exposer la transcription de ce *fac-simile*, d'après la notation latine usitée au XIV. s.. Pour faciliter la lecture de cette notation à ceux qui n'en possèdent pas la clef, voici un petit tableau synoptique qui permettra de donner sa valeur à chaque formule neumatique :

XIV. siècle	
Notes modernes.	

TRADUCTION DE LA PROSE EN NOTATION LATINE.  
*La ligne sèche du parchemin désigne l'ut-*

IX. Mode.	
--------------	--

**Q**UAM di-lec-ta taberna-cu-la, Do-mine vir-tutum,

--

et atri - al Quam e - lec - ti Archi - te - cti Tu-  
Quæ non movent I - mo fo-vent: Ven-

--

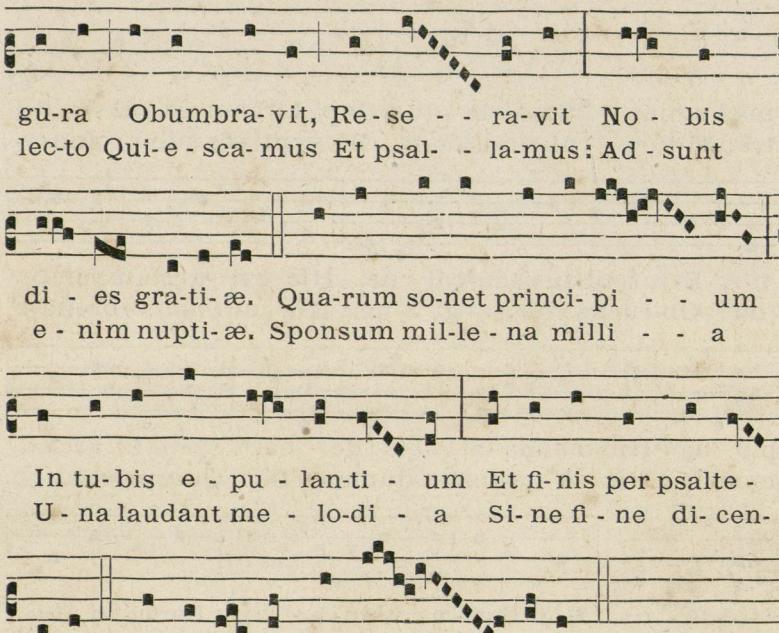
ta æ - di - fi - ci - a! Quam de - co - ra funda - men - ta  
tus, flumen, pluvi - a. La - tus Adæ dor - mi - én - tis

--

Per con-cinna sa-cra-men - - ta Umbræ præ-cur -  
E-vam fu-dit in ma-nen - - tis Co pu - læ pri -


 renti-a! Ar-ca, li-gno fa-bri-ca-ta, No-e servat  
 mordi-a. Pro-le se-ra Tandem fœ-ta, A-nus Sa-ra  
  
 gu-ber-na-ta Mun-di per di-lu-vi-um. Ser-  
 Ri-det læ-ta, No-strum lac-tans gaudi-um. Hæc  
  
 vus bi-bit qui le-gatur Et ca-me-lus a-daqua-  
 i-naures et ar-mil-las Ap-tat si-bi ut per il-  
  
 tur, Ex Re-beccæ hydri-a. Sy-na-go-ga supplan-  
 las Vi-ro fi-at congru-a. Lippam Li-am la-tent  
  
 ta-tur A Ja-cob,dum e-va-ga-tur, Ni-mis fre-ta  
 mul-ta Qui-bus Ra-chel videt ful-ta, Pa-ri nu-bens  
  
 late-re. In bivi-o, tegens nu-da, Ge-minos  
 foede-re. Hic Moy-ses a pu-el-la, Dum se la-  
  
 pa-rit ex Ju-da Thamar di-u vi-du-a. Hic  
 vat,in fis-cel-la Re-pe-ri-tur scirpe-a. Hic

mas agnus immo - la - tur Quo Isra - el sa - ti - a -  
 tran-si-tur rubens un - da, Æ - gypti - os sub profun -  
 tur, E - jus tu - tus sán - gui - ne. Hic est urna manna  
 da Ob - ruens vo - ra - gi - ne. Hic sunt ædis or - na -  
 ple - na : Hic manda - ta le - gis de - na, Sed in arca  
 men - ta : Hic A - a - ron in - dum - ta Quæ præcedit  
 fœ - de - ris. Hic U - ri - as vidu - a - tur, Bersa - be - e  
 po - de - ris. Hæc regi va - ri - e - ta - te Vestis a - stat  
 subli - - ma - tur, Se - dis con - sors re - gi - æ. Huc ve -  
 de - au - - ra - tæ : Sic et re - gum fi - li - æ. Hæc ni -  
 nit Aus - tri re - gi - na, Sa - lomo - nis quam di - vi - -  
 gra est, sed formosa; Myrrha et thu - re fumo - -  
 na Con - dit Sa - pi - en - ti - a. Sic futu - ra, Quæ fi -  
 sa Vir - ga pig - men - ta - ri - a. Jam in le - cto Cum di -



gu-ra Obumbra-vit, Re-se - - ra-vit No - bis  
 lec-to Qui-e - sca-mus Et psal- - la-mus: Ad - sunt

di - es gra-ti-æ. Qua-rum so-net princi- pi - - um  
 e - nim nupti-æ. Sponsum mil-le - na milli - - a

In tu-bis e - pu - lanti - um Et fi-nis per psalte -  
 U - na laudant me - lo-di - a Si - ne fi - ne di - cen -

ri - um.

ti - a : Al-le-lu - ia, Al-le - - - lu - ia!

Une particularité intéressante, qui n'aura point échappé à la sagacité du lecteur, et sur laquelle il convient d'insister dès maintenant, c'est que dans les mots dactyliques : *sanguine*, *latere*, *fœdere*, *atria*, *principium*, *millia* etc. la syllabe brève est presque toujours, et comme à dessein, affectée de plusieurs notes. Avec les théories modernes, plusieurs ne manqueront pas de trouver étrange, peut-être même de qualifier sévèrement un tel mépris de la quantité. Cependant c'est un fait constant, et contre lequel on ne peut éllever le moindre doute. Jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle, les plain-chantistes se sont en quelque sorte complu, avec une intention évidemment calculée, à surcharger de notes les syllabes brèves des mots dactyliques :

sur ces brèves, il n'est pas rare de compter des groupes de huit à dix notes. Et d'autre part, on ne saurait émettre cette absurde proposition, que les moines du Moyen-Age ignoraient les lois de la quantité. Fétis, l'abbé Raillard, et d'autres musicographes se sont étudiés à expliquer, à l'avantage des Anciens, ce qui aujourd'hui nous semble une anomalie. Quant à nous, contentons-nous d'enregistrer le fait. La suite nous montrera une multitude d'exemples analogues.



### Graduels et Antiphonaires.



ONSIEUR de Gourgues, — se basant sur nous ne savons quelles données, — affirme simplement que Graduels et Antiphonaires datent du XIII. s. (P. 141-250. — *Le S. Suaire*, par le vicomte de Gourgues.)

Après lui, le P. Carles répète la même assertion. (*Hist. du S. Suaire de Cadouin*, p. 242). M. de Gourgues ajoute qu'ils "furent réparés au XVI. s." Peut-être s'est-il borné à reproduire quelque note de Leydet, lequel a laissé un état sommaire, sans description, des principaux manuscrits qui subsistaient de son temps dans les archives de Cadouin.

Quoiqu'il en soit, nous hésitons à croire que ces mss de chant appartiennent réellement au XIII. s. Nous opinerions plutôt pour la fin du XIV. s.

Nous voulions étayer notre opinion sur l'institution de quelques fêtes dont il est fait mention dans ces livres choraux, par exemple, la fête de la S. Trinité, l'office de la S. Croix, etc. Mais il paraît que la présence de ces fêtes dans les Graduels, les Antiphonaires ou les Bréviaires ne constitue pas une preuve irréfutable.

Sans doute, on ne peut nier que la fête de la S. Trinité n'ait été imposée à l'église universelle et fixée au Dimanche après la Pentecôte, vers 1334, par le pape Jean XXII.

Il est pareillement certain que l'office de la S. Croix — a été rédigé sous Grégoire XI — (1370 à 1378) — ainsi qu'il résulte de la vie de ce pape écrite par un contemporain, Petrus Senogalliensis.

Mais le savant abbé Laubeau, professeur d'Histoire ecclésiastique et de Droit Canon au grand Séminaire de Périgueux, nous apporte des documents qui attestent, à n'en pas douter, que la fête de la S. Trinité était célébrée dans plusieurs monastères, le premier Dimanche après la Pentecôte, bien avant le XIII. s., et que l'office de la S. Croix remonte pour plusieurs de ses parties au moins au VIII. s.

Mais alors il est permis de manifester son étonnement que la fête de la Visitation, adoptée par les frères Mineurs, dès 1253, au dire de Gavantus, n'ait été insérée dans les Antiphonaires de Cadouin que bien longtemps après, en l'an 1505, ainsi qu'en témoigne une date écrite par le moine lui-même qui a transcrit l'office.

Nous n'ignorons pas que les fêtes des Saints furent quelquefois autorisées par les Evêques, en dehors de la cour de Rome, jusqu'à l'époque où le droit de les établir (1159-1181) fut enfin exclusivement réservé aux Souverains Pontifes.

Mais nous savons aussi que le clergé, soit séculier, soit régulier, se déterminait difficilement à admettre de nouveaux offices. Une sage lenteur présidait aux décisions des Ordinaires et des Chapitres généraux. En feuilletant les calendriers des vieux bréviaires monastiques des XIV. XV. et XVI. s., on s'aperçoit que les moines n'adoptaient que très tard les fêtes des Saints, dont la canonisation était le plus authentique.

Si donc, nous découvrons, soit dans les Graduels, soit dans les Antiphonaires de Cadouin, plusieurs fêtes établies

seulement en plein XIII. s., une présomption fondée militera en faveur de notre thèse.

Or, soit dans les Graduels, soit dans les Antiphonaires de Cadouin, nous relevons les fêtes suivantes : la fête du S. Sacrement instituée par le pape Urbain IV, en 1264; S. Dominique, canonisé en 1234 par Grégoire IX; S. Edmond de Cantorbéry, canonisé en 1247 par Innocent IV; S. Elisabeth de Hongrie, canonisée en 1235 par Grégoire IX; S. Guillaume de Bourges, canonisé en 1218 par Honorius III; S. Pierre de Vérone, martyrisé en 1252 et canonisé en 1253 par Innocent IV; S. Robert, fondateur de Molesmes, déclaré bienheureux en 1222 par Honorius III, et canonisé en 1243, par Innocent IV; S. François d'Assise dont la canonisation remonte à l'an 1228.

En présence de ces dates, ne serait-on pas en droit d'inférer que les moines de l'abbaye de Cadouin, se conformant aux usages en vigueur dans l'ordre de Cîteaux, n'ont dû introduire ces fêtes dans leurs calendriers liturgiques que longtemps après leur institution?

Mais voici qui corrobore encore mieux notre opinion. Nous trouvons S. Thomas d'Aquin, à la date du 7 Mars, — (*Thomæ, Conf.*) et S. Louis à la date du 25 août. — (*Ludovici, Conf.*).

Or, S. Louis, roi de France, mourut en 1270 et fut canonisé seulement en 1297 par Boniface III. — S. Thomas d'Aquin mourut en 1274 et fut canonisé solennellement par Jean XXII en 1323. Est-il admissible que S. Louis, canonisé en 1297 et S. Thomas d'Aquin, canonisé en 1323, aient figuré au martyrologue de Cîteaux, avant l'ouverture du XIV. s.? La plus simple logique autorise à penser le contraire.

Enfin, voici un argument qui paraîtra sans doute décisif aux esprits non prévenus. Dans le Graduel, grand in-folio, au 19 Mai, il est fait mention de S. Yves : *Ivonis, Conf.* Le nom de S. Yves Hélori, avocat, juge et prêtre, suffirait à lui seul, à prouver que ce manuscrit n'est point du

XIII. s., mais tout au plus de la fin du XIV. s. Car S. Yves mourut en 1303 et fut canonisé en 1347 par Clément VI. (Benoît XIV, l. I. c. 15. n. 16. — Bollandistes, tome IV. — Mai.) On conserve encore dans la sacristie de l'Eglise de Tréguier, l'original de la Bulle de cette canonisation, écrite sur parchemin, et maintenant renfermée dans une boîte d'acajou. On connaît la boutade échappée à la bonhomie de nos pères :

*Sanctus Yvo erat Britto,  
Advocatus et non latro,  
Res miranda populo!*      S. Yves était Breton,  
Avocat et non larron,  
Grande merveille, dit-on!

Il ne faut pas confondre S. Yves de Bretagne avec S. Yves d'Auteuil, évêque de Chartres. A vrai dire, celui-ci mourut en 1116. Mais sa fête, approuvée par une bulle du Pape S. Pie V, (8 Nov. 1570) pour les chanoines réguliers de S. Sauveur de Latran, ne commença à être célébrée qu'en l'an 1571, à la date du 21 Mai. (Du Saussey, — 23 Nov. — Chastelain — *Gallicana Christiana* — VIII, 1332). Si l'on prétendait qu'il s'agit ici de S. Yves, évêque de Chartres, il faudrait forcément en conclure que le Graduel de Cadouin ne remonte qu'à la fin du XVI. s., puisque avant 1571, on n'a célébré l'office de ce saint en aucun lieu du monde. Mais une telle prétention serait vraiment inadmissible. Un simple coup d'œil jeté sur ce manuscrit suffit à l'archéologue le moins exercé pour le convaincre que ce Graduel est de beaucoup antérieur à la fin du XVI. s.

D'ailleurs, le manuscrit fixe la fête de S. Yves au 19 Mai, et non au 20 ou 21 Mai. Or, c'est le 19 Mai qu'avait lieu la fête de S. Yves de Bretagne.

De plus, la simple mention de *Confesseur*, qui accompagne le nom d'Yves, prouve bien qu'il s'agit ici de S. Yves Hélori, et non de S. Yves de Chartres. Car, s'il était question de ce dernier, le copiste n'aurait pas manqué d'ajouter, comme il le fait toujours : *Ivonis, EPI ET COF.*

Enfin, la messe : *Os justi*, usitée seulement pour les Confesseurs non Pontifes, était chantée à l'office du matin. Le manuscriteur n'a pas négligé de nous en avertir. Dès lors, qui ne voit qu'il s'agit, à n'en pas douter, de S. Yves Hélori, simple prêtre du diocèse de Tréguier?

Il semble donc qu'on ne peut taxer d'exagération ou de parti-pris l'opinion qui fixerait à ces livres la date du XIV. s.

Ce qui précède a rapport au fond même (c'est-à-dire à la partie la plus ancienne) des Graduels et des Antiphonaires. Dans un des Antiphonaires, en tête de l'une des pages les plus curieuses par leur caractère d'antiquité, on lit la date suivante, faite d'une écriture cursive : *Anno Domini MIIILXXXJ.* An du Seigneur 1381. Les lettres sont décolorées, d'une teinte verdâtre, mais néanmoins assez lisibles.

Voici maintenant, concernant certains folios ajoutés à ces manuscrits, quelques indications qui ne sauraient, à notre avis, souffrir la contradiction.

Plusieurs offices sont évidemment d'une date postérieure au XIII. s.

Dans l'Antiphonaire noir, l'office de la Visitation de la S. Vierge trahit une époque et une main différentes. Le vélin est d'une finesse de grain supérieure. L'écriture, les initiales, les enluminures, la notation ont changé de procédé. Contrairement à l'ordre invariable qui règne dans les deux antiphonaires, les hymnes et les diverses parties de la messe y sont indiquées. Enfin une inscription précieuse, tracée au minium, nous donne la date de cet office : *Transsumptum fuit præsens officium a propriis libris Cisterci, — Anno Domini millesimo quingentesimo quinto, tempore Rogationum (quo generale Capitulum inibi celebrabatur) per me fratrem Guillelmum Bernardi Fæsiæ monachum.* Le présent office a été transcrit d'après les livres mêmes de Citeaux, — l'an du Seigneur 1505, — au temps des Rogations, à l'époque où l'on tenait ici le Chapitre général, —

par moi Frère Guillaume Bernard, moine de Faise. — Ainsi l'office de la Visitation n'a été copié dans les livres liturgiques de Cadouin qu'en 1505, c'est-à-dire plus de *cent ans* après l'extension de cette fête à l'Eglise universelle. Car la bulle d'Urbain VI porte la date de 1389. De ce fait indéniable, ne peut-on pas arguer que les moines de Cadouin ont dû pareillement attendre de longues années avant d'inscrire à leur martyrologe les fêtes des Saints établies dans la seconde moitié du XIII. s.?

Dans les deux Antiphonaires, la fête de S. Anne a été ajoutée postérieurement au corps des volumes; l'écriture, la notation et les vignettes annoncent à peu près la même époque que l'office de la Visitation. L'ancien office était tombé en désuétude. Une note du Graduel nous en avertit : *Quære in alio libro, quia istud non est in usu.*

En plusieurs endroits, les moines ont collé sur le parchemin des feuilles de papier fort. Le papier ne devint guère d'un usage universel qu'après l'invention de l'imprimerie. (1469.) Il apparaît à peine dans la période antérieure à cette découverte, et ne prend la place du parchemin que fort tard dans les manuscrits, durant le cours du XV. s. (*Les MSS. et la Miniature*, par Lecoy de la Marche.) Sur ces feuilles, les copistes ont indiqué assez sommairement quelques fêtes nouvelles : par exemple, la Transfiguration de N.-S., instituée en 1457 par le pape Callixte III; S. Joseph en 1472; le S. Nom de Jésus, dont l'origine ne remonte pas avant la fin du XV. s., et qui n'a été fixée au deuxième dimanche après l'Epiphanie, par un décret de la S. Congrégation des Rites, qu'en l'année 1721; la fête des SS. Anges Gardiens, autorisée sous le Pontificat de Paul V. (27 Sept. 1608.), et imposée à l'Eglise universelle en 1670, par Clément X. — Nous inclinerions même à penser que c'est seulement au XVII. s. que les mss. de chant ont été reliés de nouveau : on a dû faire coïncider cette restauration avec l'addition de ces nouvelles fêtes.

Mais comment expliquer que les fêtes de la Transfiguration, de S. Joseph, ne se trouvassent pas dans les livres liturgiques de Cadouin? Leur origine est pourtant aussi ancienne que celle de la S. Trinité et de l'Exaltation de la Croix. Il est notoire en effet que ces fêtes, quoique n'étant pas imposées à l'Eglise universelle, était célébrées en maints monastères depuis plusieurs siècles. Il n'y a qu'une façon de l'expliquer rationnellement. C'est que les moines de Cadouin n'ont inscrit dans leur calendrier, les fêtes de l'Exaltation, de la S. Trinité, de la Visitation, de la Transfiguration, du S. Nom de Jésus, des SS. Anges Gardiens, etc. qu'au fur et à mesure que les Souverains Pontifes les ont rendues obligatoires pour toute l'Eglise.

Si maintenant l'on interroge la paléographie, elle nous répondra qu'au XII. s., "la plume des calligraphes se mit à la recherche d'un mode d'écriture dont la régularité facile, la liaison compacte, l'harmonie un peu monotone présentassent un rapport permanent avec cette fixité que le génie de la Scolastique imprimait à tous les travaux de l'intelligence." (*Institutions liturgiques. DOM GUÉRANGER*, Tom. III, p. 303.) C'est la gothique dont le rôle commence à devenir prépondérant au XIII. s. Mais cette écriture ne revêt son caractère de fixité complète que dans les XIV. et XV. s.. La plume du copiste gênée par le défaut d'espace, serre l'écriture qui devient alors svelte et pressée, et par là même d'une lecture moins expéditive pour l'œil qui n'est pas exercé. L'élégance s'unit à une régularité sèche et raide : l'écriture est pleine de traits anguleux qui ressemblent à des arêtes de poissons. C'est le règne du gothique : les formes sont devenues plus minces et plus aigues. Les monuments se hérissent de contreforts, de dentelures, de crochets. C'est la pointe qui domine dans l'écriture comme dans l'architecture : ce sont les angles et les fioritures. (**DOM GUÉRANGER. — LECOY DE LA MARCHE.**) Ce *summum* de perfection, cette correction impeccable, cette raideur de formes, traits distinctifs des mss.

au XIV. et XV. s., se rencontrent dans les livres de chœur de Cadouin.

Deux paléographes connus pour leur érudition, MM. Villepelet et Michel Hardy, l'un archiviste de la Dordogne, l'autre bibliothécaire de la ville de Périgueux, ont eu sous les yeux divers spécimens de ces écritures. Ils ne pensent pas s'éloigner de la vérité en leur assignant pour date, la fin du XIV. s., ou le commencement du XV. s.. C'est aussi l'opinion du savant Dom Pothier. D'après lui, le Grand Graduel *in-folio* appartiendrait même au XV. s. : la chose nous paraît assez probable.

Cependant quelques folios de l'Antiphonaire jaune, contenant les offices de la Nativité de la Bienheureuse Vierge Marie, et une partie de l'office des Morts, pourraient bien être de la fin du XIII. s.

Enfin voici quelques raisons tirées de la notation, qui tendent à confirmer la même opinion, à savoir que le fond de ces livres est probablement de la fin du XIV. s..

Dans l'histoire de la notation, le XIII. s. n'est qu'une période de transition. La période définitive commence au XIV. s.. " Au XIV. s., et surtout au XV. s., dit Th. Nissard, la transformation de la sémiologie du plain-chant est alors complète, et n'offre que de légères différences avec celle qu'emploie encore la liturgie catholique." Nous avons lieu de prétendre que les mss. précités ont atteint la perfection au point de vue de la sémiologie musicale. Ces signes ne sont plus dans l'enfance de l'art : ils sont arrivés au point culminant de leurs transformations.

**Les clefs :** " Quand on s'éloigne de l'origine du chant grégorien, dit D. Pothier, on voit les clefs se transformer, en conservant le genre d'écriture propre à chaque époque."

Au XII. et au XIII. s., voici la forme adoptée pour la clef d'*Ut* :  Au XIV. et XV. s., la forme est altérée de cette manière : 

Or, dans nos mss., — sauf pour les folios indiqués plus haut, — la clef d'*Ut* ne revêt JAMAIS la première forme mais toujours la seconde.

Voici la forme de la clef de *Fa*, au XII. et XIII. s., ainsi qu'il résulte de la comparaison de divers manuscrits auxquels il est permis d'assigner une date certaine : 

Au XIV et XV. s., on l'écrit de deux manières :  Dans les mss. de Cadouin, on ne trouve que ces deux dernières formes. Dans le Grand Graduel in-folio, la clef de *Fa* est toujours formée ainsi :  et ainsi  dans les deux antiphonaires. — Il est bon de remarquer que la lettre **F** est celle qui a le plus subi de transformations.

**Figures de notes :** Voici la forme des neumes ordinaires et des signes d'ornement, usités aux XII. et XIII. s., et aux XIV. et XV. s.. Nous empruntons ce tableau aux mélodies grégoriennes du P. Dom. Pothier :

XII <sup>e</sup> et XIII <sup>e</sup> siècles.										
XIV <sup>e</sup> et XV <sup>e</sup> siècles.										

Or, dans les mss. de Cadouin, les formes affectées par les divers genres de notes sont absolument identiques à celles de ce tableau, pour le XIV. et XV. s.; mais elles ne ressemblent point à celles des XII. et XIII. s.

En ce qui concerne l'*Epiphonus* et le *Cephalicus*, il n'est pas inutile de remarquer que dans les Graduels et Antiphonaires de Cadouin, ils sont constamment représentés par une note à double queue . Or, on sait que cette forme n'a fait son apparition que dans les derniers manuscrits et dans les premiers essais de l'imprimerie.

Enfin, nous ajouterons qu'on rencontre cinq ou six fois le *b* devant le *mi*, et que l'office du S. Suaire est noté tout entier sur des portées de cinq lignes. Ces observations caractéristiques ne permettent pas, ce semble, d'assigner aux manuscrits de Cadouin la date du XIII. s.



**XAMINONS** maintenant en détail les Graduels et les Antiphonaires de Cadouin.

Les notateurs ont tracé à l'encre rouge des portées de quatre lignes, et se sont servis des clefs de *Fa* posées sur la troisième ligne, et assez souvent, au moins dans le Grand Graduel, sur la deuxième ligne, et des clefs d'*Ut* posées sur les quatre lignes, suivant l'acuité ou la gravité des échelles modales.

Le P. Kircher observe qu'un lecteur familiarisé avec les anciennes écritures reconnaîtra sans peine dans les clefs d'*Ut* et de *Fa* les lettres défigurées qu'elles représentent, c'est-à-dire le *C* et l'*F*. Ces lettres ont subi, dans le cours des âges, de nombreuses altérations.

Les clefs et les figures de notes, sans être absolument identiques aux nôtres, présentent néanmoins une frappante affinité avec la notation moderne.

Les copistes ont transcrit les mélodies dans les quatorze modes, mais ceux-ci ne sont jamais indiqués.

On remarque beaucoup de pièces composées dans les IX. X. XIII. et XIV. modes. Mais on ne pourrait citer un seul exemple du XI. mode : la raison en est que cette tonalité comprend dans son échelle diatonique la quinte mineure *si-fa*, et la quarte majeure *fa-si*, qui sont contraires à la régularité et à l'harmonie du chant grégorien. Les morceaux écrits dans le XII. mode, c'est-à-dire finissant par un *si*  $\sharp$ , sont fort peu nombreux. En voici quelques exemples :

(\*) R<sup>7</sup>. *Qui Lazarum* de l'office des morts; — R<sup>7</sup>. *Beatissimae Virginis* de la Nativité de la S. Vierge; — Ant. *Sancta*

qui La-za-zum ze-su-cta-sti a mo-nu-men-to fa-  
 ti-dum. Tu e-is, do-mi-ne, do-na re-qui-em

*Maria, succurre miseris; — R. Subvenite, sancti Dei, de l'office des Morts.*

Il est surprenant que dans ces mss., on ne découvre pas un seul exemple du *quilisma*. Le *quilisma* était une note tremblée (*vox tremula*) analogue au trille musical.

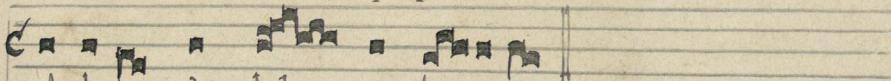
Le si b n'est pas toujours marqué; il fait défaut en beaucoup d'endroits qui sembleraient exiger sa présence. On a surtout négligé de le placer dans les morceaux très nombreux qui ont subi une transposition. En tout cas, il n'arme presque jamais la clef : il n'arrive que par accident.<sup>(x)</sup>

On a déjà observé que les brèves daëtyliques sont surchargées de notes. Dans les éditions modernes, pour obéir aux prescriptions de plusieurs Conciles, on a cru devoir distribuer ces groupes de notes d'une manière plus conforme à nos théories sur l'accent tonique. Seules, les éditions archéologiques ont scrupuleusement restitué aux groupes de notes leur physionomie primitive.

W On peut du reste affirmer que presque tous les morceaux qui portent  
le si b à l'armature de la clef sont des morceaux transposés.

### Petit Graduel in-folio.

**A**N voici les dimensions : 0,26 sur 0,38. Sans reliure, tout décousu, tout déchiré, son apparence est des plus tristes. Durant de longues années, on a dû l'abandonner aux vers et à la moisissure. Chose incroyable! on paraît s'être oublié jusqu'à le convertir en marchepied. Il est triste d'avouer que le dédain et la négligence, dont on a fait preuve à l'égard de ces chefs-d'œuvre de calligraphie et d'enluminure, ont causé des pertes irréparables pour l'art. Les mites, les rats, la pluie, le soleil, l'humidité ont accompli leur œuvre en paix. Puis les collectionneurs ont paru : engeance non moins redoutable que les rongeurs! Ils ont choisi les vignettes qui étaient à leur convenance et, personne ne s'y opposant, ils n'ont pas rougi de dépareiller des volumes qui par là même ont considérable-



et locum in-dul gen-ti-<sup>æ</sup>.

<sup>(x)</sup> En général, dans ces MSS., les groupes de notes se distinguent nettement les uns des autres. Le *podatus*, la *clivis*, le *torectus*, etc. gardent invariablement leurs formes traditionnelles.

T. S. V. P.

ment perdu de leur valeur. C'est ainsi qu'aujourd'hui, grâce à ce vandalisme, il n'est plus possible de reconstituer la messe du S. Suaire. N'était-ce point contre ces amateurs indiscrets que les transcripteurs lançaient l'anathème en ces termes : "Si quelqu'un ose enlever ce livre, soit secrètement, soit publiquement, qu'il encoure la malédiction des douze apôtres et qu'il reçoive aussi la pire malédiction de tous les moines. Amen!" Les ravisseurs de nos livres liturgiques ignorent ou feignent d'ignorer les imprécations fulminées contre eux par les malheureux copistes qui avaient tant de fois pâli sur leurs in-folio. Nous éprouvons une intime jouissance à envoyer de nouveau à ces admirateurs indélicats la formule d'excommunication chère aux calligraphes : "Celui qui aura dérobé ce livre, ou vendu, ou distrait en quelque manière de ce lieu, ou enfin acheté, qu'il soit à jamais en la société de Judas, de Pilate et de Caïphe. Amen. Fiat. Fiat." (1)

(1) "Quem si quis furatus fuerit, aut vendiderit, aut aliquo modo a loco distraxerit, sive qui emerit, socius Judæ, Pilati et Caiphæ efficiatur sine fine. Amen. Amen. Fiat. Fiat." (Messel de S. Maur des Fossés, bibliothèque nationale, — fonds S. Germain, n° 1772.)

*Quem si quis tollat, tellus huic ima dehiscat,  
Virus et infernum petat amplis ignibus antrum.*

(DOM MARTÈNE. *Voyage littéraire*, tome II. p. 64.)

Si l'on songe aux fatigues endurées par les transcripteurs, on n'aura pas de peine à pardonner ces vivacités d'expression. Il est aisément de concevoir la ténacité jalouse dont les bons moines entouraient des compositions d'autant plus longue haleine. Aussi quel immense soupir de soulagement s'échappait de leur poitrine, lorsqu'enfin ils avaient rédigé leur *Explicit!* Quelles minutieuses recommandations adressées au lecteur ami! Quelles réjouissantes et naïves lamentations! "Ami lecteur, dit un moine de Corbie à la fin d'un traité de Pascase Radbert, retiens tes doigts, prends garde d'altérer l'écriture de ces pages; car l'homme qui n'exerce pas la calligraphie ne soupçonne pas le mal que nous nous donnons. Autant le port est doux au navigateur, autant la dernière ligne est douce à l'écrivain. Trois de ses doigts tiennent le roseau, mais son corps tout entier peine et travaille." Un autre, appartenant à l'abbaye de S. Agnan d'Orléans, s'écrit avec l'accent de l'artiste amoureux de son œuvre : "Faites attention à vos doigts! Ne les posez pas sur mon écriture! Vous ne savez pas ce que c'est que d'écrire! C'est une corvée écrasante : elle vous courbe le dos, vous obscurcit les yeux, vous brise l'estomac et les côtes. Prie donc, ô mon frère, toi qui lis ce livre, prie pour le pauvre Raoul, serviteur de Dieu, qui l'a transcrit tout entier de sa main dans le cloître de S. Agnan." — L. DELISLE. — *Cabinet des manuscrits*, II. 121.

Les calligraphes de Cadomin ne ressemblaient pas à ceux que Pothier flétrit si énergiquement : à l'effroi et désespoir des musicographes, pour eux les groupes de notes n'étaient qu'une affaire de main et de plume. Ils se souciaient bien des formules! Ils coupaien et tranchaient sans merci et reconnaissaient à leur guise les notes et les figures. (Mélodies grégoriennes.)

(XIV.5.) Fascicules d'un breviar de Cadix

Commencant au jour de l'Epiphanie

1. Dim. apres l'Epiphanie
2. Dim. apres l'Epiph. & Confitea.  
twe (un peu abrégé)
3. Dim.

Dominica in lxx (Septuag.)  
Dñca in lx (Septuag.)  
Dñca in quinque dominica

Feria IV. Ant. Exulta domine  
in capite Iesu nři

Feria V. — Tertia VI.

Dñca in xl. (qui habite abré-  
viations). Le complet

Mangant de xx à xxxi

Dñca 32 (commence à prendre  
hors)

Festa 2. — 3. (abréviation)

Mangant folio 34)

~~Festa~~ Sabato

Dñca 1111<sup>2</sup>

Feria 2. 3. 4. 5. 6. Sabato

Dñca V. Indice me

Mangant de 40 à 61

Feria IV. pas pasche. V. Sexta dñc

Feria V. VI. Sabbo

Dñca 1. post resurrectionem

Dñca 2. 3. 4. V.

Feria 2 et 3. in letania major

In Vespera dominicorum

In die Ascensionis

Repos. M. Viri galilai ~~M.~~ Petrus p. lxxix

Ant. O rex gloriae

Offertor. Viri galilai p. lxx

Dñca post Ascensionem

In Vespera Pentecostes

In die Pentecostes

2<sup>me</sup> alleluia — Paracletus p. lxxii  
Jesuus de pros.

Feria 2. — 1<sup>re</sup> alleluia. Smalls  
alleluia. gemitus sus p. lxxiii

Feria III. — 1<sup>re</sup> alleluia (à twe, on dira  
qu'il y a un #  
les alleluia ne sont pas les  
mêmes que les notes).

Feria V. — VI. — Sabbo

5<sup>te</sup> Trinité.

In festo corporis xpc

Cibavit — Kyrie (fir de Fontbonites  
notum entia lxxvii)

Gloria (intonation des monses eccl. S. L.)

Oculi — (abréviation)

Alleluia. Deus gloriand co (lxxvii)

Prose = Re vera mirabile

Off. offertor filii. C. Tamen de  
celo





Ce qui reste de notre Graduel se compose de sept livraisons ou fascicules, qui commencent à la messe du jour de l'Epiphanie et se terminent à l'Invention de la S. Croix. Mais dans l'intervalle, il manque beaucoup de folios.

Les lettres initiales des grandes fêtes sont enluminées, mais avec moins de luxe et de perfection que celles du grand Graduel. Les premières lettres des Introits, des Graduels, des Alleluia, des Offertoires et des Communions sont aussi coloriées à l'outremer ou au minium, dans des dimensions moindres. Les décorations de ces majuscules n'ont rien de bien compliqué. — La couleur bleue et la couleur rouge remplissent alternativement la partie massive de la lettre. A l'intérieur, un dessin de feuillages d'une grande sobriété nous paraît avoir un air de famille avec les ornements de l'Antiphonaire jaune. Tout autour de la lettre courent des lignes d'encadrement. L'opposition des couleurs bleue, rouge et violette fait le plus grand charme de ces initiales. Si le coloris ne brille plus par la fraîcheur, il faut l'attribuer à l'abandon déplorable dans lequel on a laissé ce Graduel, qui réellement méritait des soins plus pieux. (x) (A)



### Grand Graduel in-folio.

**E**ST le plus beau des livres de chant de Cadouin; il a 0,38 centimètres de largeur sur 0,48 de longueur. Si l'on peut dire à juste titre que la reliure d'un volume témoigne souvent de la vénération qu'il inspire, ce n'est pas par la reliure que les mss. de Cadouin forceraient les hommages des archéologues. D'après M. de Gourgues, ces couvertures de cuir remonteraient au XVI. s. A cette époque, l'art de décorer extérieurement les mss. était sur son déclin. Ici, on a remplacé les planches de bois par des panneaux en carton cousus

(x) Voyager dans le 1er vol. (Varia = chaminade) une curieuse  
Prose en déchant extraite d'un petit Graduel in-folio -

entre eux et les couvertures de velours ou de satin par des peaux de maroquin gaufrées. Pas de broderies, pas de fermoirs, pas de coins en orfèvrerie, pas de dorures sur tranches, etc. Cette reliure se recommande uniquement par beaucoup de simplicité et une grande austérité de formes.

A l'intérieur de la couverture, on lit ces mots en écriture cursive : *Liber monasterii Sancti Sudarrii de Caduino.*

L'annonce des fêtes, les titres, les rubriques, les portées musicales, les traits qui relient les syllabes d'un même mot, sont tracés au minium. Les paroles du texte et les notes, d'un noir d'ébène se détachent admirablement sur le fond jauni du vélin.

L'écriture gothique règne seule dans tout le cours de ce manuscrit, comme du reste dans les autres. La partie calligraphique fut très probablement exécutée par la même main. La chose peut sembler extraordinaire.

C'est là en effet un travail qui effraie l'imagination. Mais, sous ce rapport, les manuscriteurs, les Bénédictins surtout, ont accompli de véritables prodiges. La chronique du monastère de Fontenelle nous apprend qu'un moine infatigable, nommé Hardouin, (fin du VIII. s.) avait écrit un évangéliaire, trois sacramentaires, un lectionnaire, un psautier avec les cantiques et les hymnes, et enfin un Antiphonaire.

Othlon, moine du XI. s., n'écrivit pas moins de dix-neuf missels, trois évangéliaires, deux lectionnaires et quatre matutinaux.

L'histoire nous a transmis les noms de plusieurs religieuses qui excellaient dans l'art de décorer les livres liturgiques avec délicatesse et somptuosité.

La savante Diemude, religieuse de Weisbrun, rédigea cinq missels avec épîtres, évangiles, graduels et séquences, deux exemplaires du Liber Officialis, un lectionnaire, un évangéliaire simple et un épistolaire simple.

Dom Silvestre et Dom Jacques le Florentin, deux gloires de l'école des miniaturistes bénédictins, illustrèrent

vingt volumes in-folio. (DOM GUÉRANGER. — *Institutions liturgiques.*)

Il est cependant à présumer que le calligraphe des manuscrits de Cadouin, laissant en blanc la place des titres et des enluminures, bornait son rôle à tracer les portées, à écrire les notes et le texte liturgique. Puis venait l'artiste décorateur qui se chargeait de dessiner et de colorier les initiales. Ce qui le ferait supposer, c'est que l'écrivain marque souvent à l'encre noire, en traits de plume d'une incroyable ténuité, à l'extrême de la marge, les titres et les lettres qui plus tard seront illustrées.

Du reste, cette opinion est généralement admise par les archéologues compétents. M. Lecoy de la Marche dit que le livre était remis tout écrit à l'enlumineur. "Le copiste a eu soin de laisser en blanc l'emplacement des lettrines et des miniatures, et dans certains cas, il lui a indiqué les initiales à dessiner au moyen de signes imperceptibles tracés sur l'extrême bord de la marge extérieure, destiné à être rogné par le relieur." C'est en effet ce qu'on remarque dans l'Antiphonaire jaune. Lorsqu'il s'agissait d'une œuvre de longue haleine, la copie d'un même livre était répartie entre plusieurs mains : "Que l'un corrige, dit Trithème, le livre que l'autre a écrit; qu'un troisième trace les ornements à l'encre rouge; que celui-là se charge de la ponctuation; celui-ci des peintures; que cet autre colle les feuilles et relie les livrés avec des tablettes de bois. Vous, préparez ces tablettes; vous, apprêtez le cuir. Que l'un de vous taille les feuilles de parchemin; qu'un autre les polisse; qu'un autre encore y trace les lignes destinées à guider la plume de l'écrivain, etc. etc," (Bibliophile Jacob.)

Les lettres ornées sont d'une royale magnificence. Leur grandeur moyenne est de neuf centimètres, sans parler des prolongements qui courrent souvent d'un bout à l'autre de la page. Les couleurs les plus fréquemment employées sont le pourpre, le violet et l'outremer. Le violet sert surtout aux encadrements gracieux de l'intérieur et de l'exté-

rieur. Le corps massif des lettrines d'ornement est peint partie en minium, partie en azur. De loin en loin, de petits espaces vides forment sur le fond du parchemin des dessins minuscules de l'effet le plus original.

A l'intérieur des initiales, les mêmes formules de dessin reparaissent invariablement. L'enlumineur les a empruntées au règne végétal, dont il a imité les feuillages disposés dans un ordre symétrique. Ce sont des enroulements de lignes, des spirales fantastiques se terminant en légers filigranes. Ce dessin est d'une élégance exquise. Quelle sûreté de main! Il faut admirer ces lettrines dans leurs moindres détails : on y découvre souvent de petites merveilles qui avaient échappé à un premier examen.

A l'extérieur, de gracieuses arabesques encadrent la lettre de leurs capricieux linéaments : de délicieux rinceaux rampent le long des vastes panse de la capitale.

Les plus belles lettrines d'ornement sont celles de la messe du jour de Noël : *Puer natus est*, de l'Introït de la Purification : *Suscepimus*, du premier Dimanche de l'Avent : *Ad te levavi*, et de la fête de S. Etienne : *Sederunt*.

Les deux dernières s'étendent sur la partie supérieure de la page en une longueur de *vingt* centimètres sur *quinze* centimètres de largeur. Les prolongements de ces immenses initiales se développent le long des marges et vont se perdre en volutes au fond de la page. A l'intérieur du cadre, s'épanouissent une cinquantaine de rosaces aux formes ravissantes. Voir quelques spécimens : malheureusement, on n'a pu reproduire les splendides couleurs de vermillon et d'azur, et de plus il a fallu réduire la plupart des lettrines à cause de leurs proportions gênantes : (Planche III.)

En résumé, l'Introït de chaque messe commence par une grande lettre ornée : les initiales du Graduel, du Trait, de l'*Alleluia*, de l'Offertoire et de la Communion sont aussi des majuscules enjolivées, avec moins de magnificence toutefois : en tout, six lettrines pour chaque office du matin. L'une est au minium, avec des filets violets,

(\*) Les abréviations dont fourmillent les mss. exigent une certaine habileté. Pour réaliser une économie de temps, mais surtout de parchemin, (grâce aux abréviations, on gagnait un *in-folio* sur 5 vol. *in-folio*), les maîtres ne perdent aucune occasion d'abréger : ils omettaient des syllabes entières. Ils pousserent si loin cet excès, qu'on se vit contraint d'y opposer un frein par l'ordonnance de 1304, mais ce fut en vain -

l'autre est bleue, avec des filets rouges, toujours en alternant, afin de mieux charmer le regard, par l'opposition calculée des couleurs.

Les initiales du psaume de l'Introït, du Gloria de l'Introït, des versets des Graduels ou des Traits, tracés à l'encre noire, avec des paraphes aux formes bizarres, ressortent sur un fond d'ocre. — Quant aux lettres indicatrices du Graduel (R<sup>7</sup>.), du Trait (Tr.) et de leurs versets, (V.), de l'Offertoire (Offr.) et de la Communion (C<sup>o</sup>), elles sont marquées au minium.

Comme dans le petit Graduel, on constate dans le grand Graduel *in-folio* de nombreuses coupures. Tantôt des traits de plume englobent sans pitié de longs groupes de notes; tantôt les abréviateurs ont collé des bandes de papier destinées à cacher les neumes qu'ils désiraient écourter. D'autres fois enfin, mais plus rarement, ils se sont servis du grattoir pour enlever les passages dont on avait décidé la suppression. Il y a plus de cent passages abrégés de la sorte. L'initiative de cette réforme remonte aux premiers Cisterciens, poussés dans cette voie par S. Bernard lui-même. "Ils ont supprimé, dit Fétis, un grand nombre de groupes d'ornements, diminué de moitié ou même des trois quarts les longues suites de notes des Offertoires, des Communions, des Traits, des Graduels et des *Alleluia*." Le principe qui dirigea la réforme des Cisterciens fut celui-ci : *conserver les formes essentielles du chant et supprimer les notes surabondantes*. Il est certain qu'en voyant ces séries de trente, quarante, cinquante, soixante notes surcharger une même syllabe, on n'ose pas trop blâmer les réformateurs. — Les suppressions de cette espèce n'ont lieu que dans les mss. de la fin du XIV. s. : les Graduels du XIII. s. sont intacts, ce qui prouve qu'alors les traits vocalisés étaient chantés tels qu'ils y sont écrits.

Un autre trait caractéristique du Graduel de Cadouin, assez rare dans les vieux *codices*, c'est le prolongement exagéré de la dernière note : [REDACTED]

1) Bientôt les abréviations se multiplieront à l'infini.  
La longue placée au-dessus d'un mot : S<sup>ce</sup>, m<sup>im</sup>, indique la suppression d'une ou de plusieurs lettres. Les syllabes qui, cons, tur, etc. ont leur système d'abréviation = q, amato = pas de ponctuation, pas de majuscules dans les noms propres, pas de

Enfin, dans les mss. qui nous occupent en ce moment, on ne voit jamais une longue ou une commune suivies d'une seule semi-brève : ♫ ♪. Cette irrégularité n'existe que dans les livres modernes de France, de Belgique et d'Allemagne. La tradition romaine n'a jamais admis cette note courte isolée. (Fétis — Hist. gén. de la Musique).

Voici maintenant la nomenclature des messes contenues dans ce Graduel : celui-ci se divise de la manière suivante : le Propre du Temps, — le Calendrier, — le Propre des Saints, — le Commun des Saints, — les Messes votives, — le *Kyriale* et enfin quelques Hymnes.

PROPRE DU TEMPS.

**PREMIER** Dimanche de l'Avent : la première page est presque entièrement déchirée. Le grand *A* de *Ad te levavi* est seul intact, quoique dégradé par le temps. — A peu de choses près, les messes sont les mêmes qu'aujourd'hui. Les mélodies qui les embellissent, nous les avons gardées dans leur essence : nous les chantons encore, mais, sous l'action du temps et des hommes, elles ont perdu leur grâce et leur légèreté natives.

- II. Dimanche — III. Dimanche — IV. Dimanche de l'Avent.
- Vigile de Noël — Noël : Messe de Minuit, Messe de l'Aurore, Messe du Jour.
- Dimanche dans l'Octave de la Noël.
- Vigile de l'Epiphanie. — Jour de l'Epiphanie.
- Dimanche dans l'Octave de l'Epiphanie.
- I. Dimanche après l'Octave. — II. Dimanche.
- Septuagésime. — Sexagésime. — Quinquagésime.
- Mercredi des Cendres : antennes *Exurge*, etc. Messe.
- Jeudi — Vendredi et Samedi.
- I. Dimanche de Carême. — Lundi — Mardi — Mercredi — Jeudi — Vendredi et Samedi.
- II. Dimanche de Carême. — Lundi — Mardi — Mercredi — Jeudi — Vendredi et Samedi.

points sur les *i* sauf quelques-uns un accent aigu à peu près invisible  
On écrira, p.ex. *p̄ificatōr*, *Ioh̄es B̄t̄a*, *p̄pt qd̄*, *ih̄l̄m*, *p̄c̄osa*, *sc̄or*,  
etc pour *p̄ficatione*, *Ioh̄annes Bapt̄ista*, *p̄p̄ter quod*, *Ierusal̄em*, *preti*-  
*osa*, *sanctorum*, etc. — L'orthographe n'existe pas. Les diphthongues  
et *os* demeurent supprimés : *Marie*, *Sponsa*, *corone*, *e*-  
*terne* pour *Marie*, *Sponsa*, *corone*, *eternæ*, etc. En revanche,

- III. Dimanche de Carême. — Lundi — Mardi — Mercredi — Jeudi — Vendredi et Samedi.
- IV. Dimanche de Carême. — Lundi — Mardi — Mercredi — Jeudi — Vendredi et Samedi.
- Dimanche de la Passion. — Lundi — Mardi — Mercredi — Jeudi — Vendredi et Samedi.
- Dimanche des Rameaux.
- *Vendredi Saint* : Remarquons que l'Antienne : *Ecce lignum Crucis* se termine naturellement dans le VI. mode, ainsi que l'exige la contexture de la mélodie. Cette version est conforme à celle des meilleures éditions.
- *Samedi Saint*.
- *Four de Pâques* : Dans ce Graduel, aucune des Proses adoptées par l'Eglise. Il est vraisemblable qu'il y avait un recueil spécial pour les Proses et les Hymnes.
- Lundi — Mardi — Mercredi — Jeudi — Vendredi et Samedi.
- I. Dimanche après Pâques. — II. — III. — IV. — V. Dimanches après Pâques. — Lundi et Mardi des Rogations.
- Vigile de l'Ascension.
- A la procession du jour de l'Ascension. — Messe de la fête.
- Dimanche dans l'Octave.
- Vigile de la Pentecôte. — *Orō (Oratio)* : *Concede : post hanc orōē (orationem) sequitur letania.*
- Saint jour de la Pentecôte.
- Lundi — Mardi — Mercredi — Jeudi — Vendredi et Samedi.
- I. Dimanche de la Pentecôte : S. Trinité.
- Fête du S. Sacrement : à l'époque sans doute où sévissait la manie des liturgies particulières, des novateurs concurent la malencontreuse idée de réformer l'*Alleluia*, l'*Offertoire* et la *Communion* de cette belle fête, comme s'ils avaient pu espérer d'égaler la grandeur des mélodies l'*h* joint d'une estime considérable auprès des abbreviations : *Michi*, *nichil*, *thartarus*, *thetrum*, *adolescens*, *nathalia* etc. Ne pourrait-on pas supposer que, dans ces exemples et autres semblables, les moines usaient d'une aspiration emphatique analogue à celle du chuintement italien = *colum*, *crucem*? Du reste, aujourd'hui encore les Italiens font sentir l'*h* dans : *Michi*, *nichil*, etc.

primitives! (1) Pour arriver à ce résultat, ils ont enlevé, à l'aide du grattoir, les notes qui les offusquaient. La surface du parchemin est devenue rugueuse au toucher. L'écriture, la notation, les portées, les traits d'union, les lettres initiales décèlent une main plus novice : sous le vélin, apparaissent encore les derniers mots de l'ancienne communion : .... *et sanguinis Domini*. Les lettrines nouvelles sont loin de valoir celles dont elles ont pris la place. Elles rappellent la période de la Renaissance (1480), période de déclin pour l'enluminure. L'encre a déjà souffert de l'action du temps : elle a pâli, et plusieurs lettres sont éraillées. Ces majuscules gothiques déformées, entourées de banderolles blanches, exhibent des figures grimaçantes, produisant sur un fond jaune de chrome un effet lugubre qui conviendrait mieux à l'office des Morts qu'à l'office du S. Sacrement. La plume et le coloris ont oublié les lois de l'élégance.

— Dimanches après la Pentecôte : II. — III. — IV.  
 — V. — VI. — VII. — VIII. — IX. — X. — XI. — XII. — XIII. — XIV. — XV. — XVI. — XVII. — XVIII. — (Mercredi — Vendredi et Samedi). XIX. — XX. — XXI. — XXII. — XXIII. — XXIV.

— Dédicace de l'Eglise. Il y a ici une lacune de quatre folios.

#### CALENDRIER.

**L**E Calendrier, qui suit le Propre du Temps n'est malheureusement pas complet. Il commence seulement au mois d'Avril et finit au mois de Novembre. Néanmoins il est précieux pour l'archéologie ecclésiastique.

Au commencement de chaque mois, on trouve le nombre des jours et des lunes : puis trois colonnes, la première

(1) Ces chants, d'une facture suave et grandiose, existaient avant l'institution de la Fête-Dieu. L'*Alleluia* et le *V. Curo mea* reproduisent exactement le *V. Nativitas* de la bienheureuse Vierge Marie. Quant à l'Offertoire et à la Communion, ils ont été empruntés à l'office de la Pentecôte. (Thiéry. — Etude sur le Chant Grégorien).

indiquant la lettre dominicale, la seconde les jours de la semaine par le moyen des lettres : *A* — *b* — *c* — *d* — *e* — *f* — *g*, la troisième les Nones et les Ides. En regard des colonnes, les fêtes du mois.

L'annonce de la fête est toujours courte et simple. Les titrés de *saint* et de *bienheureux* ne sont jamais marqués. Le Calendrier mentionne simplement le nom et la qualité du Saint : *Ambrosii*, *Episcopi* et *Confessoris*; — *Georgii*, *Martyris*, etc. Ces signes caractérisent l'antiquité du manuscrit.

On y rencontre encore le terme de la lune pascale, les révolutions des cycles, les douze signes du Zodiaque, les embolismes, les époques du printemps, de l'été, des jours caniculaires, de l'automne et de l'hiver, le solstice des Romains, les équinoxes, etc.

Parmi les Saints, on distingue ceux dont s'honore l'Ordre de Cîteaux : S. Benoît, S. Robert, fondateur de Molesmes et de Cîteaux, S. Edmond de Cantorbéry, S. Malachie, S. Bernard, etc., etc.

On y voit que le 20 Mai, on faisait mémoire des saints religieux, des novices et des convers de l'Ordre et que le 17 Septembre s'ouvrait une série de trente messes, que les moines célébraient au chapitre pour le repos de leurs frères défunt : *Hic fiat absolutio fratrum ordinis nostri in capitulo et incipiatur solemne tricenarum.*

Un grand nombre d'*Obit* figurent au cours de ce Calendrier. Des notes marginales nous apprennent le nom de celui qui *doibt payer*.

Au 3 des Nones du mois d'Octobre, cinquième jour de la lune, c'est-à-dire le 5 Octobre, une addition postérieure en écriture courante fixe la *Dédicace de l'Eglise de Cadouin*, sous le vocable de la bienheureuse Vierge Marie : *Dedication Ecclesiae Beatae Mariæ de Caduino*. Le *Kalendarium Cisterciense*, imprimé en 1689, porte l'indication de cette dédicace sous la même rubrique :

F. — Tertio nonas Octobris, — luna quinta.

Une inscription relevée sur l'Antiphonaire noir vient confirmer ce qui précède. Après la fête des SS. Anges Gardiens, on lit la date suivante : 5<sup>8<sup>bris</sup></sup> — *Dedicatio hujus Ecclesiae*. — M. de Gourgues commet donc une erreur lorsqu'il affirme que sur un antiphonaire grand *in-folio*, conservé dans les archives de Cadouin, on trouve cette annonce écrite à la main : 9 Octobris : *Dedicatio Ecclesiae B.M. de Caduino*. Voici ce calendrier, dont l'importance, au point de vue liturgique, est manifeste. Bien qu'il soit malheureusement incomplet, les amis de la liturgie le consulteront avec fruit et intérêt.

K.		L.		APRILIS habet dies xxx. Luna xxix.											
l.	g.	April.		.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
	A.	iiii.		.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
	b.	iii.		.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
t.	c.	ii.	Ambrosii, ep̄i et cof̄. — Embolismus.												
h.	d.	Nonas.	Ultima incensio lunae paschalis.										Cave quod in Episcopis et Regularibus luna xxviii invenietur.		
q.	e.	viii.		.	.	.	.	.	.	.	.	.			
e.	f.	vii.		.	.	.	.	.	.	.	.	.			
	g.	vi.		.	.	.	.	.	.	.	.	.			
n.	A.	v.		.	.	.	.	.	.	.	.	.			
b.	b.	iiii.		.	.	.	.	.	.	.	.	.			
	c.	iii.		.	.	.	.	.	.	.	.	.			
k.	d.	ii.		.	.	.	.	.	.	.	.	.			
	e.	Idus.		.	.	.	.	.	.	.	.	.			
f.	f.	xviii.	K.l. Tiburci et Valeriani et Maximi, mrm.												
g.	g.	xvii.	Clivus Rogationum.												
	A.	xvi.		.	.	.	.	.	.	.	.	.			
p.	b.	xv.	Sol in tauro												
d.	c.	xiiii.	Huc usque terminus lunae paschalis.												
m.	d.	xiii.	Habuit Jehan de Pontaper — Loulan dicit p̄ayer lbbiit.)												
a.	e.	xii.		.	.	.	.	.	.	.	.	.			
	f.	xi.		.	.	.	.	.	.	.	.	.	d. eg.		
i.	g.	x.		.	.	.	.	.	.	.	.	.			
	A.	ix.	Georgii, mris.												
	b.	viii.		.	.	.	.	.	.	.	.	.			
r.	c.	vii.	Marci, Evangelistæ.												
f.	d.	vi.		.	.	.	.	.	.	.	.	.			

K.	L.		
o.	e.	v.	
o.	f.	ivii.	Vitalis, mris. — Ugonis, abbatis.
c.	g.	iii.	Robberti, primi abbatis cist.
A.	A.	ii.	Petri, mris.

MADIUS h't dies xxxi. Luna xxx.			
l.	b.	Madius.	Philippi et Jacobi, aplor.
t.	c.	vi.	
t.	d.	v.	Inventio Sctae Crucis. — Alexandri, Evencii et Theodoli, mrm.
h.	e.	ivii.	( <i>Hobitus Isleop Marti Sacerdotis</i> )
q.	f.	iii.	
e.	g.	ii.	Joannis ante portam latinam.
A.	A.	Nonas.	
n.	b.	viii.	Petri, ep̄i et conf. ( <i>A parisio Miquaelis</i> )
n.	c.	vii.	Primum terminum Pent. — Æstatis initium. — Habet dies xcii.
b.	d.	vi.	Gordiani et Epimachi, mrm. ( <i>Hobitus Iohannis</i> )
	e.	v.	Mamerti, ep̄i et conf. <i>man vñ</i>
k.	f.	ivii.	Nerei, Achillei atque Pancratii, mrm.
	g.	iii.	Servacii, ep̄i et conf.
f.	A.	ii.	
g.	b.	Idus.	
c.	c.	xvii.	K. Junii.
p.	d.	xvi.	Sol in Geminis.
d.	e.	xv.	
	f.	xvii.	Ivonis, conf. — Potentianæ, vgis.
m.	g.	xvii.	Hic fiat commemoratio monachorum, novi- ciorum et conversorum et dicantur coll' :
a.	A.	xii.	Deus cui proprium, et : Fidelium Deus.
	b.	xi.	Quitheriae, vgis et mris ( <i>A cassat</i> )
i.	c.	x.	Desiderii, ep̄i et mris
	d.	ix.	Donationi et Rogatiani, mrm.
p.	e.	viii.	Urbani, papæ et mris d. eg. ( <i>Hobitus</i> )
f.	f.	vii.	<i>Guill-Maury</i>
	g.	vi.	
o.	A.	v.	
c.	b.	ivii.	( <i>Hobit Ponct Marzello</i> )
c.	c.	iii.	
l.	d.	ii.	Petronillæ, vginis.

—\*—\*

K.	L.	JUNIUS ht. dies xxx. Luna xxix.	
t.	e.	Junius.	Nicomedis, m̄ris.
	f.	iii.	Marcellini et Petri, m̄rm.
h.	g.	iii.	
q.	A.	ii.	
e.	b.	Nonas.	
	c.	viii.	
n.	d.	vii.	
b.	e.	vi.	Medardi, epi et conf.
	f.	v.	Primi et Feliciani, m̄rm.
k.	g.	ivii.	
	A.	iii.	d'. eg: Barnabæ, apli.
c.	b.	ii.	Basilidis, Cirini, Naboris et Nazarii, m̄rm.
g.	c.	Idus.	Hobitus antoni <sup>Delpont</sup> Ultimum Pent. (Monsieur d'ezz)
	d.	xviii.	K. Julii. Hobitus Iohannis Colax. (Pinier et Gabriel)
p.	e.	xvii.	Viti, m̄ris.
d.	f.	xvi.	Cirici et Julitæ, m̄rm.
	g.	xv.	Sol in Cancrum.
m.	A.	xiiii.	Marci et Marcelliani, m̄rm.
a.	b.	xiii.	Gervasii et Protasii, m̄rm.
	c.	xii.	Solsticium.
i.	d.	xi.	
	e.	x.	Albani, m̄ris.
r.	f.	ix.	Vigilia.
f.	g.	viii.	Nativitas Sc̄i Johis Baptista. (Obit de iehan
O.	A.	vii.	lons Theresies de Casas
c.	b.	vi.	Joannis et Pauli, m̄rm <sup>mezo deren uno</sup>
	c.	v.	
	d.	ivii.	Vigilia. — Leonis, papæ. — Hyrenei cum so-
l.	e.	iii.	ciis suis.
	f.	ii.	Nathale, aplorum Petri et Pauli. — Solsti-
			cium Romanorum.
			Commemoratio Sc̄i Pauli.

			JULIUS ht. dies. XXXI. Luna. XXX.	
t.	g.	Julius.	Oct. Sc̄i Joannis Baptista. <sup>ajoute</sup>	1.
h.	A.	vi.	Processi et Martiniani, m̄rm. — Visitacio B. M <sup>æ</sup> .	2.
	b.	v.		
q.	c.	ivii.	Translatio Sc̄i Martini. <sup>parchemin gratté</sup>	3.
e.	d.	iii.		4.
	e.	ii.		5.
n.	f.	Nonas.	Oct. Apostolorum	6.
			Marcialis, epi et conf. <sup>hobit Marguerite</sup>	7.
			Fongtude — Coulau Miguel	
			doibt le payer.	

K.	L.		
b.	g.	viii.	( <i>Habitus Johannis Marzello</i> ( <i>Jean sans Marzello</i> doibt payer:))
A.	vii.	.	.
k.	b.	vi.	Septem fratrum, mrm.
	c.	v.	Translatio Sci Benedicti.
f.	d.	iiii.	.
g.	e.	iii.	Hic incipiunt dies Caniculares.
	f.	ii.	d'. eg'
p.	g.	Idus.	.
o.	A.	xvii.	K. Augusti.
	b.	xvi.	.
m.	c.	xv.	Sol in Leone.
a.	d.	xiiii.	.
	e.	xiii.	Margaritæ, vg̃is.
i.	f.	xii.	Praxedis, vg̃is.
	g.	xi.	<i>Habitus Alys Leymonne</i> — Per lobit d' <i>Lamard Monzi</i> doibt payer
r.	A.	x.	Mariæ Magdalenæ.
f.	b.	ix.	Apollinaris, epi et m̃ris.
	c.	viii.	Christinæ, vg̃is et m̃ris.
			Jacobi, apli. — Christophori et Cucuphati,
			mrm.
o.	d.	vii.	Scæ Annæ.
c.	e.	vi.	.
	f.	v.	Nazarii et Celsi et Pantaleonis, mrm.
	g.	iiii.	Felicis, epi et m̃ris. — Simplicis et Faustini et Beatricis, mrm.
l.	A.	iii.	Abdon et Sennen, m̃rm.
t.	b.	ii.	Germani, epi et conf.

K.	L.		
p.	A.	Idus.	Ypoliti cum sociis suis, mrm. — Radagundis, reginæ.
d.	b.	xix.	K. — Vigilia. — Eusebii, presbyteri et Confessoris. <i>Habuit Jehan de Castanet.</i>
	c.	xviii.	Assumptio Scæ Mariæ Virginis.
m.	d.	xvii.	<i>L'obit de Pierre d'Anfletne. (Anthoine payera)</i>
a.	e.	xvi.	Oct. Scî Laurentii. — Mammetis, mris.
	f.	xv.	Agapiti, mris.
l.	g.	xiv.	Magni, mris.
	A.	xiii.	Bernardi, abbatis et conf.
r.	b.	xii.	
f.	c.	xi.	Oct. Scæ Mariæ. — Thimothei et Simphoriani, mrm.
	d.	x.	
o.	e.	ix.	Bartholomæi, apli. <i>Autumn.</i> oritur.
c.	f.	viii.	Ludovici, conf. — Genesii, mris.
	g.	vii.	
l.	A.	vi.	Oct. Scî Bernardi. — Rufi, mris.
t.	b.	v.	Augustini, epî et cof. — Hermetis, mris.
	c.	iv.	Decollatio Scî Johis Bbe. — Sabinæ, vgis.
h.	d.	iii.	Felicis et Adaucti, mrm.
	e.	ii.	

SEPTEMBER h't. dies xxx. Luna xxx.			
q.	f.	Septemb.	Egidii, abbatis. — Prisci, mris.
e.	g.	ivii.	Embolismus. <i>(habitus Antonii del Pech.)</i>
	A.	iii.	
n.	b.	ii.	Marcelli, mris.
b.	c.	Nonas.	
	d.	viii.	
k.	e.	vii.	Evurcii, epî et cof.
	f.	vi.	Nativitas Scæ Mariæ. — Adriani, mris.
f.	g.	v.	Gorgonii, mris.
g.	A.	ivii.	
	b.	iii.	Prothi et Jacincti, mrm.
p.	c.	ii.	
o.	d.	Idus.	
	e.	xviii.	Exaltatio Scæ Crucis. — Cornelii et Cypriani, mrm.
m.	f.	xvii.	Oct. Scæ Mariæ. — Nicomedis, mris.
a.	g.	xvi.	Eufemiacæ, v. et mris. — Lucia et Geminiani, mrm.

K.	L.	
i.	A. xv.	Lamberti, epi et cof. <del>et</del> Hic fiat absolutio
	b. xiii.	fratrum ordinis nostri in Capitulo et incipia-
	c. xiii.	tur sollempne Tricenarum. . . . .
r.	d. xii.	Sequani, abbatis. . . . .
f.	e. xi.	Vigilia. <del>et</del> Equinoctium autumnale. — d. eg.
	f. x.	Mathæi, apli et Evangelistæ. . . . .
	g. ix.	Mauricij cum sociis suis. . . . .
c.	A. viii.	Andocii, Tyrci et Felicis, mrm.
	b. vii.	. . . . .
l.	c. vi.	. . . . .
t.	d. v.	Cosmæ et Damiani, mrm.
	e. iiiii.	Venzellai, mris.
h.	f. iii.	Michaelis, archangeli.
	g. ii.	Ieronimi, presbiteri.

		OCTOB. h't. dies XXXI. Luna XXIX.			
q.	A.	Octobr.	Remigii, epi et cof.— Germani et Vedasti, epor.		1.
e.	b.	vi.	Leodegarii, epi et mris.		2. <i>afans de Monz</i>
n.	c.	v.			3. <i>doibv. payer</i>
b.	d.	iii.	Francisci, cof.		4.
	e.	iii.	Dedicatio Ecclesiae beatæ Mariae de Caduino.		5.
k.	f.	ii.	<i>(ajoute postérieurement)</i>		6.
	g.	Nonas.	Marci, papæ. — Marcelli, Apuleii, Sergi et Bacchi, mrm.		7.
f.	A.	viii.			8.
g.	b.	vii.	Dionisii, cum sociis suis. <i>Holitus Dionisius</i> <i>Chansart</i>		9.
	c.	vi.			10.
p.	d.	v.			11.
d.	e.	iiii.			12.
	f.	iii.			13.
m.	g.	ii.	Callixti, papæ et mris.		14.
a.	A.	Idus.			15.
	b.	xvii.	K. Novembris.		16.
i.	c.	xvi.			17.
	d.	xv.	Lucæ, Evangelistæ. <i>h</i> Sol in Scorpione <i>hobit</i>		18.
r.	e.	xiiii.	<i>de F. Guilhem. Calloches - pour le dit dix</i>		19. <i>soluz.</i>
f.	f.	xiii.			20.
	g.	xii.	Undecim millium virginum.		21.
o.	A.	xi.		d. eg.	22.
c.	b.	x.			23.
	c.	ix.			24.

K.	L.			
l.	d.	viii.	Crispini et Crispiniani, m̄rm.	25.
t.	e.	vii.		26.
	f.	vi.	Vigilia Ap̄lorum.	27.
h.	g.	v.	Nathale aplorum Symonis et Judæ.	28.
	A.	iii.		29.
q.	b.	iii.		30.
e.	c.	ii.	Vigilia omnium Sanctorum. — Quintini, m̄ris.	31.

NOVEMBER : h't. dies xxx. Luna xxx.				
	d.	Novemb.	Festivitas Ōium Sanctorum — Cesarii et Benigni, m̄rm.	1.
n.	e.	iii.	Commemoratio omnium fidelium. - Embolismus.	2.
b.	f.	iii.		3.
	g.	ii.		4.
k.	A.	Nonas.	Malachiae epi et cof.	5.
	b.	viii.		6.
f.	c.	vii.		7.
g.	d.	vi.	Quatuor Coronatorum.  Hyemis initium.	8.
	e.	v.	Ht. dies xci.	9.
p.	f.	iii.	Teodori, m̄ris.	10.
d.	g.	iii.		11.
	A.	ii.	Martini, epi et cof. — Mennæ, m̄ris.	12.
m.	b.	Idus.	Briccii, epi et cof. <small>Obiit de Léonard Malerville</small>	13.
a.	c.	xviii.	<small>Obiit domino Anthonius Munzi</small>	14.
	d.	xvii.	K. Decembri.	15.
i.	e.	xvi.	Edmundi, epi et cof.	16.
	f.	xv.	Aniani, epi et cof. — Sol. in Sagitt.	17.
r.	g.	xviii.	<small>Obiit Johannis Colan junior</small>	18.
f.	A.	xiii.	Scæ Helizabeth.	19.
	b.	xii.	Coparentum nostrorum: Deus cui proprium est.	20.
o.	c.	xi.	Columbani, abbatis <small>obitus Magistri Johannis de Bruxa</small>	21.
c.	d.	x.	Ceciliae, vgis et m̄ris.	22.
	e.	ix.	Clementis, papæ et m̄ris. — Felicitatis, m̄ris.	
			Yems or.	23.
l.	f.	viii.	Crisogoni, m̄ris.	24.
t.	g.	vii.	Katherinæ, virg. et m̄ris.	25.
	A.	vi.		26.
h.	b.	v.	Agricolæ et Vitalis, m̄rm.	27.
	c.	iii.		28.
q.	d.	iii.	Vigilia. — Saturnini, epi et m̄ris.	29.
e.	e.	ii.	Nathale Sci Andreæ, apli.	30.

## PROPRE DES SAINTS.

**L** I renferme peu de particularités intéressantes. Contenons-nous de noter les fêtes qui ne sont pas inscrites dans le calendrier précédent.

**DÉCEMBRE.** — (26.) S. Etienne, premier Martyr. — (27.) S. Jean, l'Evangéliste. — (28.) SS. Innocents. — (29.) S. Thomas de Cantorbéry, Martyr. — (31.) S. Silvestre, Pape.

**JANVIER.** — (10.) Guillaume, Archev. de Bourges. — (14.) S. Félix, Martyr. — (16.) S. Marcel, Pape et Martyr. — (17.) S. Antoine, Confesseur. — (18.) S. Prisque, Vierge et Martyre. — (20.) S. Fabien, et S. Sébastien, Martyrs. — (21.) S. Agnès, Vierge. — (22.) S. Vincent, Martyr. — (25.) Conversion de S. Paul. — (28.) S. Julien, Evêque.

**FÉVRIER.** — (2.) Purification, Procession et Messe. — (3.) S. Blaise, Evêque. — (5.) S. Agathe, Vierge. — (14.) S. Valentin, Martyr. — (22.) Chaire de S. Pierre. — (24.) S. Mathias, Apôtre.

**MARS.** — (7.) S. Thomas, Confesseur. — (12.) S. Grégoire, Pape. — (21.) S. Benoit, Abbé. — (25.) Annonciation.

**JUIN.** — (24.) S. Jean Baptiste : Ce jour là il y avait deux messes différentes : *Ad primam missam.* — *Ad majorem missam.*

**JUILLET.** — (26.) S. Anne. A nous ne savons quelle époque, on changea l'office de S. Anne. Une note nous en avertit : *Requiere in parvo folio et justè invenies, quia istud non est in usu.*

**AOUT.** — (16.) *Rochi, cōf.* Addition postérieure. L'Ecriture paraît plus récente. S. Roch de Montpellier mourut en 1327 et fut canonisé au Concile général de Constance en 1414. — (20.) S. Bernard, Abbé et Confesseur. Le P. Carles dit que S. Bernard visita l'abbaye de Cadouin

qui dépendait de Cîteaux. "Son souvenir, ajoute-t-il, est vivant dans le pays. Il y a un endroit appelé la *vigne de S. Bernard*, parce que, suivant la croyance générale, l'homme de Dieu y prêcha. Dans l'Eglise, la chapelle de droite, en entrant, lui est consacrée." On ne doit donc pas s'étonner que le culte de ce grand réformateur fût en honneur parmi les Caduniens. Voici le beau verset *alléluia* que l'on chantait à l'office du matin. La mélodie et les paroles sont d'une grande suavité.— En examinant le manuscrit avec attention, on constate plusieurs ratures de notes : une partie de l'*alleluia* a été transcrit de nouveau sur papier fort. Au dernier folio du volume, on remarque plusieurs variantes et abréviations de cette même mélodie :

V.  
Mode.

(\*) **ALLE - LU - YA.**

¶. Ca - ri-ta - te vulne -

ra - tus, casti-ta - - te de - alba - - - - tus,

ver-bo vi - tæ laure - a

tus est Bernar - - dus subli - - ma-tus in

(\*) Coïncidence touchante! Cet *alleluia* offre de nombreux rapports avec l'antienne du *Benedictus* de l'office du St Suaure. (p. 49.) Le type primitif (qui <sup>peut</sup> ~~peut~~ se rencontrer souvent dans nos MSS.) est celui de l'*8 Sacrum Convivium*. Mais dans l'*Antiphonaire*, le morceau est noté dans le XIII<sup>e</sup> mode, tandis qu'ici il est transposé dans le cinquième. (V. *Grad Dominicae*, p. 379, p. 580)

Le reste de la messe est tiré du Commun des Confesseurs non Pontifes.

COMMUN DES SAINTS.

APRÈS la messe de la Nativité, il y a une lacune de dix folios, de sorte que le Commun des Saints contient seulement les Messes des Confesseurs Pontifes, des Confesseurs non Pontifes et des Vierges.

MESSES VOTIVES.

De la S<sup>te</sup> Croix; — tous les samedis libres, *pro familia-ribus*; — pour la paix; — pour la pluie; — pour le beau temps; — pour l'affliction; — pour les voyageurs; — pour les malades; — pour les défunt.

KYRIALE :

**T**ROIS ou quatre messes seulement : un seul *Credo*, le *Credo* du quatrième mode. Elles se divisent de la sorte, suivant la solennité des fêtes : *Altioribus festis et quibus non laboramus*; — *Dominicis diebus*; — *Diebus quibus laboramus*; — *Vidi aquam*; — *Asperges me*. — Puis quelques hymnes pour l'Avent, (*Conditor alme syderum*,) pour le temps de Noël et de l'Epiphanie (*A solis ortus cardine*,) pour le Carême (*Audi, benigne conditor*,) pour le temps de la Passion (*Vexilla regis*). — Deux ou trois antennes pour le jour des Rameaux.

Ici, lacune de quelques pages. Sur le dernier *folio*, on voit encore quelques lambeaux d'une messe votive du S. Suaire, une antienne pour le *Magnificat*, les jours d'ostension ou quand on faisait mémoire du S. Suaire, et une antienne de *Benedictus*, pour les mêmes jours. Malheureusement l'Antienne de *Magnificat*, dont le chant est calqué sur l'*O quam suavis*, n'est point susceptible d'être déchiffrée dans son entier, à cause des mutilations qu'elle a subies. Comme tout ce qui concerne cette insigne relique nous touche plus intimement, et que du reste ces documents

sont inédits, on nous saura gré de reproduire ce qu'il nous a été possible de déchiffrer.

## COMMUNION.

VIII.  
Mode.

**S**URRE-XIT rex de so-li-o su-o, et

Tpre psch.

abje-cit a se ve-sti-men-tum su-um. Al-le-

Aux ostensions du  
St Suaire, ou Mé-  
moire, à Magnif.

lu-ya, al-le-lu-ya. Mode VI.

**A**-VE, San-

ctum Su-da-ri-um nostri Sal-va-to-ris

Ant. du Benedictus,  
Mémoire.—

Mode V.

in quo (Déchiré.)

**B**ENEDIC-TUS

red-emptor om-ni-um qui hoc no-bis sanctum Su-da-

ri-um de-sti-na-vit in ma-gnum gau-di-um.

Tpr psch. Al-le- lu-ya.

## Les deux Antiphonaires.



**DESIGNONS** l'un sous le nom d'Antiphonaire jaune, et l'autre sous le nom d'Antiphonaire noir, à cause de la teinte de la reliure; (et, par parenthèses, la reliure ne vaut pas la peine qu'on s'y arrête.) — Ils ont l'un et l'autre vingt-sept centimètres de large sur trente-sept cent. de long, et contiennent, l'Antiphonaire jaune, 224 folios, l'Antiphonaire noir, 174 folios.

Ils comprennent l'office du chœur, c'est-à-dire les *Vêpres*, les *Matines*, les *Laudes* et les *petites Heures*. Presque jamais, il n'est question des *Complies*. Sans aucun doute, il y avait un manuscrit spécial pour les *Complies*.

Les *Vêpres* consistent en quatre antennes *super psalmos*, le Répons, le verset et l'*Ant.* du *Magnificat*.

L'*Invitatoire* ouvre les *Matines* : il est bien rarement fait mention de l'hymne.

Le premier et le second nocturnes se composent chacun de six antennes, avec l'indication des psaumes, d'un verset et de quatre répons.

Au troisième nocturne, il n'y a qu'une antenne pour le cantique (*ad cantica Antiphona*), l'indication du cantique, le verset et quatre répons.

L'office des *Laudes* et des *petites Heures* est distribué de la manière suivante :

*Laudes* : une Antienne, un Répons bref et l'*Ant.* du *Benedictus*;

*Prime* : Antienne et indication du psaume;

*Tierce et Sexte* : Antienne et Verset;

*None* : Antienne et Répons bref.

L'office se termine par l'*Ant.* du *Magnificat* pour les secondes *Vêpres*.

Ces offices sont à peu près les mêmes dans les deux volumes. Ainsi il suffira de compléter l'un par l'autre les deux Antiphonaires.

Les lettres ornées sont moins remarquables que celles du grand Graduel et de dimensions plus restreintes. En général, celles de l'Antiphonaire noir ont plus de finesse et d'élégance que celles de l'Antiphonaire jaune. En outre, les initiales de ce même manuscrit présentent un détail caractéristique : la plupart de leurs prolongements sont ichthyomorphiques. On sait que le poisson, d'après le sens mystique des enluminures, signifie un chrétien baptisé. (Planche IV.)

Chaque office complet compte environ vingt-deux lettrines d'ornement, de quatre centimètres, dessinées au minium et à l'outremer. Dans certaines capitales, c'est la couleur bleue, dans d'autres, la couleur rouge qui domine. Généralement, on alterne afin de produire plus d'effet. Les autres majuscules, placées au commencement des antiennes et des versets, sont beaucoup plus simples. Voir quelques spécimens de grandes initiales et de notation : (Planche IV.)

Les barres de respiration sont extrêmement rares. — Pour les tons des psaumes, les mêmes terminaisons, moins nombreuses que les nôtres, reviennent très souvent. On en jugera à l'office du S. Suaire. Inutile d'observer que l'on y chercherait en vain ces affreuses terminaisons qui font les délices de chantres sans goût. On n'y trouve même pas le premier ton irrégulier usité pour l'*In exitu Israël de Aegypto*, à plus forte raison le ton royal et le ton impérial, dont l'origine moderne n'est pas douteuse.

Quant aux types des antiennes, ils ne varient guère. Les moines affectionnaient ces mélodies simples, faciles et gracieuses. C'était pour eux comme autant de formules mnémoniques.

Les Antiphonaires se divisent en deux parties : Propre des Saints et Commun des Saints.

Nous allons maintenant désigner sommairement les fêtes contenues dans les deux Antiphonaires, nous contentant de noter ce qui pourra paraître intéressant.

(\*) La plupart des antiennes de nos Vespéraux apparaissent ça et là dans les antiphonaires de Cadouin. Mais il est bien rare que deux antiennes soient entièrement semblables. Nous avons pris au hasard une dizaine d'antiennes dans nos manuscrits, et nous avons voulu les comparer avec celles de Solesmes ou de Reims et Cambrai, mais nous avons constaté une foule de divergences de détail.

## I. — PROPRE DES SAINTS.

**L**'ANTIPHONAIRES jaune commence par les Matines de S. Anne. La première page a été arrachée. L'écriture et la notation sont d'une main différente du reste du volume : elles paraissent plus récentes. Plusieurs initiales des Répons ou des Antennes affectent la forme de ces figures bizarres et grotesques enfantées dans un siècle de décadence. (Voir la planche IV.)

## Les deux Antiphonaires :

S. Etienne : ¶ 9 Office complet.  
 S. Jean l'Evangéliste : 13 Office complet.  
 Les SS. Innocents : 17 Office complet.  
 S. Nom de Jésus. Sur papier fort. L'écriture n'est pas la même. Evidemment cette page est postérieure au reste du livre, même à l'office de S. Anne.  
 S. Agnès : — Conversion de S. Paul : 21 Office complet.  
 S. Thimothée : — S. Jean Chrysostôme : Office complet.  
 Purification : — S. Agathe : Office complet.  
 S. Blaise : Antennes, avec portées sans notes.  
 Chaire de S. Pierre : Office complet.  
 S. Joseph et S. Joachim, sur papier fort : (Antiph. noir.)  
 S. Benoit : — Annonciation : Office complet.  
 S. Suaire : (Antiph. noir.) Quelques pages manquent au commencement de l'office. De loin en loin les pages déchirées ont été raccommodées avec du papier. Quand on a réparé la reliure, en rognant le volume, on a emporté l'en-tête de quelques folios. — Le maniement quotidien de ce volume a bien souvent fini par user l'extrême bout des folios. Les doigts les ont tournés et retournés tant de fois!

Douze petits signets en parchemin servent à désigner les principales fêtes.

Chose digne de remarque, tout l'office du S. Suaire est noté sur des portées de cinq lignes : c'est le seul

Pour pouvoir lire le titre des fêtes, il faut procéder de droite à gauche, comme dans les langues sémitiques. Ex. : { ad iis. si. ps. ant. rii. Dm. nii. ihu. x. Infesto. Sc̄i. Suda. c. a. d. In festo Sancti Sudarii Domini nostri Iesu Christi, ad responsas, antiphona super psalmos.

exemple qu'il y ait dans ce livre. Cet office paraît aussi ancien que le reste.

S. Suaire : (Antiph. jaune.)

Office complet.

### OFFICE DU S. SUAIRE.

**C**ET office étincelle de beautés si merveilleuses, au point de vue des paroles et de la musique, qu'il serait infinitéamment regrettable de ne pas le faire connaître en détail. L'onction, la simplicité, la grandeur, la suavité, la haute poésie s'y révèlent tour à tour. Quoi de plus suave que ces strophes ?

*Dum videtur plus amatur  
Et cor intus gratulatur  
Et visus acuitur.  
Sancta syndo non senescit,  
Cum ipsa sit linea,  
Sed miro modo valescit,  
Tanquam si sit aurea.*

Quoi de plus simple et en même temps de plus grand que celle-ci ?

*Dulcis Christi, dulcis amor,  
Et prædulcis ejus clamor,  
Sed amara potio.*

On a beaucoup vanté, et avec raison, la phrase célèbre de Pascal,(1) touchant l'immensité de Dieu : C'est une sphère infinie, dont le centre est partout, la circonference nulle part. Mais n'en pourrait-on pas pressentir le germe dans ces trois mots si concis et pourtant si étendus ?

*Sol splendens . . .  
Fine carens sphericus.*

(1) Pascal n'est point l'auteur de cette pensée : il en faut faire remonter l'origine aux Anciens. Les uns l'attribuent au fameux Mercure Trismégiste, l'inventeur présumé des Lettres et des Arts, d'autres à Empédocle, d'autres enfin à Aristote. Longtemps, avant Pascal, Porphyre, S. Bonaventure, S. Thomas d'Aquin, etc. l'avaient consignée dans leurs œuvres.

Le Christ est un soleil resplendissant dont la sphère n'a point de limites.

L'office tout entier est en vers tantôt de huit syllabes, tantôt de sept syllabes. Les vers riment deux à deux : d'autres fois, les rimes s'entrelacent.

Les amateurs de vrai chant grégorien admireront la douceur et la pureté des mélodies : c'est du plain-chant de bonne marque.

On nous demandera peut-être à quelle époque remonte l'office du S. Suaire. — Il nous semble que ce merveilleux poème, avec ses mélodies délicatement ornées, son onction naïve mélangée d'une imposante grandeur, sa prose cadencée et rimée, porte le cachet du XIII. s. On sait en effet que la plupart des offices de cette époque étaient formés presque en totalité d'une prose mesurée et rimée. Quant aux chants, nul siècle n'en produisit de plus majestueux et d'un plus beau rythme. " Si nous considérons, dit Dom Guéranger, le chant lui-même dont ces incomparables poèmes sont revêtus et encore embellis, nous sommes forcés de reconnaître qu'aucun siècle n'a surpassé le treizième dans l'art de rendre les passions de la Liturgie, avec les ressources en apparence si bornées du chant ecclésiastique." (Institutions liturgiques. t. I. p. 349.) Mais hélas! ces monuments de la piété et du génie de nos ancêtres gisent ensevelis dans la poussière des bibliothèques. C'est pour cela que nous avons entrepris d'exhumer ce vénérable office du S. Suaire qui mérite une résurrection glorieuse. Il a d'autant plus de prix, qu'il est entièrement inédit, au moins pour le chant. N'est-il point permis de déplorer que ces antiques cantilènes, dont se délectaient nos pères, ne puissent plus retentir sous les voûtes de l'église abbatiale?

Le beau chapitre, que le P. Carles a consacré au symbolisme du S. Suaire, semble lui avoir été inspiré par la méditation de ce touchant office.

Plusieurs mots à moitié effacés avaient paru illisibles.

Sous l'action du temps, l'encre a pris une teinte roussâtre qui n'aide pas le malheureux déchiffreur à vaincre les difficultés des abréviations. Après un minutieux examen, nous croyons avoir réussi à rétablir le texte dans son intégrité native.

Voici d'abord la traduction :

**VÊPRES.**

*Antienne* : Lorqu'il eût accompli sur la Croix l'œuvre de notre salut, l'auteur de la vie fut déposé dans son manteau de deuil.

*Ant.* Le Souverain Rédempteur repose dans le Suaire : c'est ainsi qu'il ravit son empire au perfide meurtrier de nos âmes.

*Ant.* Béni soit le Suaire dans lequel est couché le Christ! C'est le salut des brebis fidèles, c'est le rachat de l'Univers!

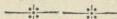
*Ant.* O S. Suaire, précieuse relique, c'est de vous que jaillit la source de l'Amour! C'est par vous que nous avons échappé à la fourbe du grand imposteur!

*Répons* : Jésus sur la Croix fut comme le raisin dont la liqueur est exprimée dans le pressoir : après sa mort on le coucha dans le Suaire. — Il montre à tous les yeux son amour inépuisable. *V.* Le Suaire fut ce vêtement sacré dont s'est paré le Roi des Cieux qui gouverne le monde. *V.* Gloire au Père, au Fils et à l'Esprit-Saint.

*V.* Nous vénérons votre Suaire, ô Seigneur,

*R.* Et nous bénissons votre nom.

*Ant. du Magnificat* : Salut, ô linceul du Christ! Vous avez mérité d'être consacré par le corps de notre Dieu. Au jour de sa mort, vous avez enveloppé ce corps, et amoureusement pressé ses divines blessures. Vous avez gardé le précieux dépôt qui nous a été confié comme le gage de notre salut.



## MATINES.

*Invitatoire* : Adorons le Christ, notre Roi et notre Seigneur, qui en ce jour enrichit l'Eglise de la présence de son Suaire.

*Premier Nocturne* : *Ant.* Voici le Suaire, digne de nos louanges! Il a reçu le corps du Christ, et il porte encore les marques de sa mort et de son amour.

*Ant.* O Suaire, digne de nos louanges! Elle s'est reposée en vos plis la chair de l'aimable et doux Sauveur qui nous a rachetés de la mort éternelle!

*Ant.* Celui qui chassa honteusement notre ennemi, en subissant le supplice de la Croix, s'est couvert d'un linceul qui devient son Suaire.

*Ant.* Le saint Suaire, quoique tissu d'un lin fragile, ne souffre pas des atteintes de la vieillesse, mais, par un prodige admirable, il se conserve pur comme l'or.

*Ant.* Remarquable entre toutes les Reliques, le saint Suaire brille à tous les yeux. En lui, les pécheurs placent toute leur confiance.

*Ant.* Jésus-Christ est ressuscité dans ce manteau sacré, et il a resplendi de son trône vers ceux qu'il aimait.

*V.* Joseph acheta un Suaire,

*R.* Et y couchant Jésus, il enveloppa le corps.

*1<sup>er</sup> Répons* : Après avoir versé sur la Croix un sang aussi abondant que le vin qui sort du pressoir, le Christ, lumière du soleil, est étendu dans le Suaire. — C'est par lui que l'homme malheureux est soulagé dans ses peines amères.  
*V.* Vénérons, louons sans mesure ce Suaire dans lequel le Christ est couché.

*II<sup>e</sup> Répons* : L'Infini, le Christ notre Roi, a été suspendu sur la Croix par l'iniquité des méchants, et ensuite on l'a étendu dans le Suaire sacré. *V.* Le côté percé d'une lance, les mains et les pieds cloués, le voici saturé d'opprobres.

*III<sup>e</sup> Répons* : A travers les ombres de l'ancienne loi, le Psalmiste l'a chanté. Du haut de la Croix, la voix épuisée du Christ jette ce cri : J'ai soif ! L'Evangéliste nous le raconte et nous décrit les moindres détails. *¶* Oh ! qu'il est suave l'amour du Christ ! Son dernier cri est plus doux encore, mais combien le breuvage fut amer !

*IV<sup>e</sup> Répons* : Sur la Croix, Jésus fut comme le raisin dont la liqueur, etc.

*II<sup>e</sup> Nocturne : Antienne* : O Suaire, dans vos plis vous avez tenu le prix sacré de nos âmes et vous l'avez offert pour le salut du genre humain.

*Ant.* La Croix, les clous et la lance ont fait pénétrer la mort en vous, mais ensuite le Suaire sacré vous a rendu la vie.

*Ant.* Si la Croix, les clous et la couronne d'épines ont droit à notre vénération, le Suaire est encore plus digne de nos hommages.

*Ant.* Le corps qui féconde le sein de l'illustre Mère de Dieu est le même qui donne sa consécration au Suaire vénéré, éclatant de blancheur.

*Ant.* Aucune déchirure n'a dégradé le saint manteau du Christ. Les siècles n'en ont point altéré les couleurs : il demeure immaculé, comme le lis.

*Ant.* O saint et noble Suaire, c'est à juste titre qu'on vous vénère ; en vous contemplant toujours intact, on vous compare à l'or le plus pur.

*¶* Joseph aborda Pilate et lui demanda le corps de Jésus ; R<sup>g</sup>. Et il enveloppa son dépôt précieux dans un Suaire neuf.

*V<sup>e</sup> Répons* : Jésus, semblable au raisin foulé dans un pressoir, nous a sauvés ; il nous a tous guéris de nos infirmités, en nous offrant la coupe du salut. — Il nous a réveillés du sommeil de la mort, en mourant pour nous. *¶* Jésus-Christ s'est reposé dans le Suaire : il a détruit la mort, en sauvant son peuple.

*VI<sup>e</sup> Répons* : Le Christ a voulu reposer dans un Suaire, et ainsi, par l'effusion de la grâce, il a trompé l'imposteur.

— Car en prenant un corps, il a triomphé pour nous. *¶* Le Suaire brillant abrita dans ses plis Celui qui nous a délivrés de la mort, en passant par les opprobes de la Croix.

*VII<sup>e</sup> Répons* : Le Christ-Roi revêtit le linceul que lui prépara Joseph d'Arimathie. En franchissant le seuil du sépulcre, la Bonté suprême restaura en nous la vie de la grâce. *¶* Le voici ce Soleil, qui sort radieux du sein du Père, pour venir s'anéantir dans le sein d'une Mère! C'est Celui dont la sphère n'a point de limites.

*VIII<sup>e</sup> Répons* : Le Christ, ce géant puissant, a brisé les portes de la mort et dépouillé les Enfers en donnant aux bons les présents de l'éternelle vie, qu'il leur avait promis. *¶* Il est sorti vivant du sépulcre, revêtu de son Suaire brillant et immaculé, et il a renouvelé la face de la terre.

*III<sup>e</sup> No<sup>n</sup>turne : Antienne* : Le Rédempteur, qui repose dans son Suaire sacré, ravit son empire à l'ennemi des hommes.

*¶* Joseph l'enveloppa dans un Suaire neuf, R<sup>g</sup>. Et le déposa dans son sépulcre inviolé.

*IX<sup>e</sup> Répons* : Par la mort amère subie sur l'autel de la Croix, le Christ a détruit la mort. C'est ainsi que la Rédemption est éclosée du Suaire triomphant. *¶* Louanges universelles au Christ, qui a racheté le monde et l'a comblé de joie!

*X<sup>e</sup> Répons* : Elle fut bien cruelle cette mort que la chute d'Adam et d'Eve causa à leurs descendants. — Mais la main du Christ ressuscité d'entre les morts l'a détruite. *¶* Il a brisé cette mort cruelle, en mourant et en se levant de son Suaire funèbre.

*XI<sup>e</sup> Répons* : Le saint Suaire vénéré demeure toujours éclatant de blancheur, sans qu'il soit nécessaire de le purifier. Son intégrité est pareille à l'or dont les siècles ne

peuvent ternir l'éclat. **V.** Plus on le voit et plus on l'aime : du fond du cœur montent des cantiques d'actions de grâces, et la vue ne fait qu'en accroître les charmes.

**XII<sup>e</sup> Répons** : O vêtement sacré, vous êtes les délices dont le monde se repaît : c'est le prix de rachat de l'Univers. **V.** La colère du Père éternel s'apaise, en voyant la mort affreuse du Christ, et la mort du monde est effacée.

**V. Gloria.**

**LAUDES** : *Ant.* La lumière de lumière s'est éclipsée dans le Suaire sacré; mais elle a reparu brillante au troisième jour.

*Ant. du Benedictus* : Béni soit le Suaire du Christ, Roi des Rois, dans lequel il est déposé après sa mort : on y voit encore les traces vénérables des aromates. Le cœur en est tout imprégné d'amour.

**PRIME** : *Ant.* En premier lieu, ce qui mérite nos hommages : c'est le linceul rempli d'aromates, qu'on donne au Christ pour Suaire dans le saint Sépulcre.

**TIERCE** : *Ant.* Trois choses réclament notre vénération : le Suaire, les Aromates, le Sépulcre, demeure royale du Christ.

**V.** Joseph acheta un Suaire, **R<sup>7</sup>**. Et y déposant Jésus, il l'en enveloppa.

**SEXE** : *Ant.* Autour de la chair très pure du Christ, pendant qu'on le dépose dans la pierre ferme du Sépulcre, on étend le Suaire.

**V.** Joseph aborda Pilate et lui demanda le corps de Jésus. **R<sup>7</sup>**. Et l'ayant déposé dans le Sépulcre, il l'enveloppa d'un Suaire.

**NONE** : *Ant.* A l'heure de None, Joseph réclama le corps sacré du Christ, ensuite il l'entoura de parfums, et, le cœur plein de tristesse, le coucha dans un Suaire.

**Répons bref** : **R<sup>7</sup>**. Joseph enveloppa le corps de Jésus dans un Suaire neuf, **V.** Et le déposa dans un Sépulcre qui n'avait pas encore servi.

V. O Christ, nous vénérons votre Suaire, R. Et nous vous bénissons.

**II: VÉPRES** : *Ant. du Magnificat* : Salut, Suaire magnifique, Suaire royal, où reposa la chair précieuse et tout aimable du Christ, le vrai Roi de tous les rois. Louange à vous, notre salut et notre joie!

*Cantique du III<sup>e</sup> Nocturne* : Qu'en l'honneur de notre Sauveur, l'Eglise tressaille de joie! En l'enrichissant de son Suaire, le Christ ressuscité nous a laissé le gage de son amour et d'une vie meilleure. Voici le Suaire, ce linceul sacré, dont le Christ s'est revêtu, pendant que du haut du ciel, le Père céleste gémissait sur notre sort; il apporte la consolation et le salut aux cœurs désolés. C'est là le vêtement qui plaît au Seigneur : car le Christ en est couvert. Après sa mort, sa chair y est enveloppée : elle en reçoit la consécration, quand on la dépose dans le Sépulcre. Joseph acheta lui-même ce Suaire, dans lequel reposa la chair glacée du Christ, par lequel les humains furent rachetés.

*Division* : O Suaire, il t'a grandement honoré Celui qui t'a revêtu en mourant pour l'homme. C'est en son saint nom, qu'il a délivré l'homme des sombres ténèbres de l'Enfer. Tu es devenu le Corporal du Seigneur et le voile qui couvrit la tête du Christ, qui, de sa personne, a payé la rançon exigée par la loi divine, pour abolir les supplices éternels de l'Enfer. Voici, ô Christ, la limite de la mort : tel est le sens mystérieux du Suaire. C'est lui qui a effacé la peine édictée par le décret si fatal à nos âmes. Aussi tous vos serviteurs sont-ils dans la joie de posséder un aussi grand trésor. — O Christ, accordez-nous de nous relever de l'état du péché, comme vous-même avez voulu sortir de votre Suaire! Puissions-nous vivre dans votre service et demeurer ensuite avec vous dans le céleste séjour! Louange et gloire au Père suprême des Elus! Louange et gloire à son Fils! Louange et gloire à l'Esprit

qui procède des Deux, et à l'empire duquel est soumis le chœur des Bienheureux! Amen.

PREMIER OFFICE MONASTIQUE DU **S<sup>t</sup> SUAIRE.**

Aux premières Vêpres.

Mode VIII.

*Ant. P*ERACTO nego-ti - o Salu-tis per Crucem, Poni-tur  
 in pal-li - o Vitæ præ-bens lucem. Eu ou a en.

Mode I.

*Ant. J*ACET in Suda-ri-o Su-premus red-em-ptor;  
 Frustratur im-pe-ri - o Ma-li-gnus per-em-ptor.  
 Eu ou a en.

Mode XIV.

*Ant. B*ENEDICTUM pal-li - um In quo Christus po -  
 ni-tur; Qui sa-lus est o-vi - um, Et mundus re - di -  
 mi-tur. Eu ou a en.

Mode VII.

Ant. **I**n te jacet fons amo-ris, Syn-do san-cta pre-  
(1)  
ti - o-sa Per quam su - mus decepto - ris Re-dempti  
frau - de do-losâ. Am.

Répons : Bo-trus sa - cer. (V. Matines.)

¶. Tu - am Syndonem adoramus, Christe,

¶. Et benedicimus nomen tuum.

Mode XIII-XIV.

A Magnificat.

**A**ve, Syndo san - cta Chri - sti,  
Cujus di-gna tu fu - is-ti Dedi-ca - ri corpo - re.  
En cor - pus e - jus vol-visti, Et vulnera constrin -

(1.) Le mot *redempti* et les notes placées au-dessus ne se trouvent pas dans le manuscrit. Nous avons cru pouvoir suppléer à cette lacune.

xi - sti Su - æ mor - tis tem - po - re. Hoc pre - ti - um  
 te - nu - i - sti No - bis da - tum et solvi - sti Pro  
 sa - lu - tis pigno - re. Al - le - lu - ya, al - le - .  
 lu - ya. Eu ou a en.

A Matines.

Mode IV.

Invit. CHRISTUM, Re - gem regum, ado - re - mus Do -  
 minum, qui su - i hoc di - e Sudari - i præsenti - â  
 deco - ra - vit Eccle - si - am. Ps. Veni - te.

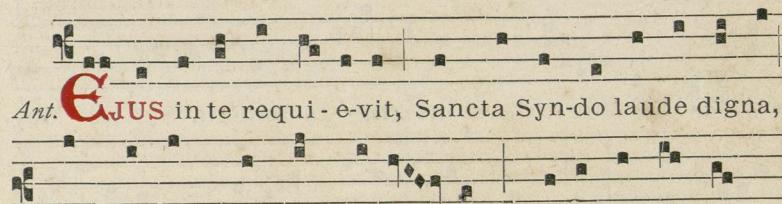
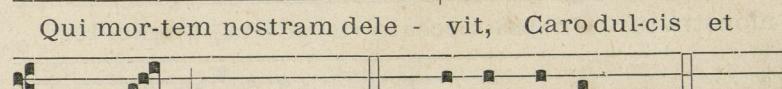
Antennes du premier Nocturne.

Mode I.

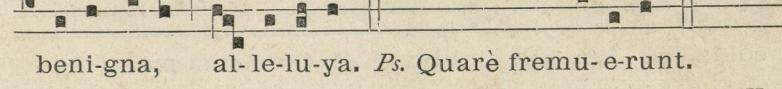
Ant. A DEST Syndo laude digna Quâ corpus suscipi - tur  
 Christi, cu - jus mor - tis si - gna Et amor ostendi - tur,

al-le- lu-ia. *Ps.* Be-a-tus vir.

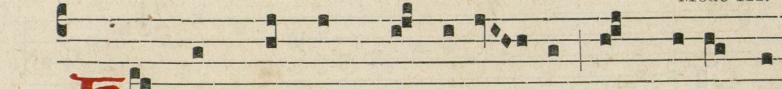
Mode II.

Ant. **E**XUS in te requi - e-vit, Sancta Syn-do laude digna,

Qui mor-tem nostram dele - vit, Caro dul-cis et

beni-gna, al-le-lu-ya. *Ps.* Quarè fremu - e-runt.

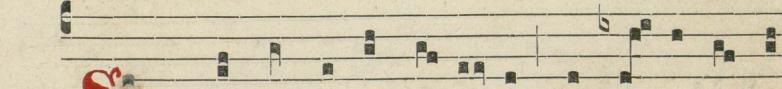
Mode III.

Ant. **H**OSTEM nostrum qui fu-ga - vit Per Cru-cismar-

ty-ri - um Si-bi syndonem apta-vit, Cu-jus fit Sud-a-

ri - um, al-le-luya. *Ps.* Cum invocarem.

Mode IV.

Ant. **S**ANCTA Syn-do non se-ne-scit, Cum ip-sa sit li-

ne - a Sed mi-ro modo va - le-scit Tanquam si sit au-

re - a, alle - luya. *Ps.* Domine Deus noster.

Mode XIII. transposé.

*Ant.* **P**RÆ om - nibus insigni - ta San-cta Syn-do de-  
monstra-tur In quâ peccato-ris vi - ta Ve-raci-ter  
col-lo - ca - tur, alle - luya. *Ps.* Confirma me.

Mode VI.

*Ant.* **J**ESUS Christus resurrexit Hoc sacrato palli - o  
Et su-o post quos di-le - xit Subli-ma - vit so-li - o,  
al-le - lu-ya. *Ps.* Domine in virtute. \*

Mode VI.

**P**OST pressuram toreū-la - ris Cru-cis, Christus, lux  
so - la-ris, In Syn-done po-nitur, \* Per quem a poe

\* *X.* Mercatus est Ioseph syndonem, allelu - ia.*B.* Et reponens I<sup>m</sup>h involvit eum in ea, allelu - ia.

nis ama - ris Mi - ser homo solvi - - - tur,  
 al- le - - lu- ya. ¶ Syn- do - nem hanc vene-  
 re - mur : Hanc laudando gra-tu-lemur In qua Chri-  
 stus po - ni-tur: \* Per quam.

Mode I.

¶. **C**hri - stus, rex no - ster, im - mensus, Fu - it  
 in Cru - ce sus - pensus Pravo - rum op - probri - o;  
 \* Et post hoc fu - it ex - ten -sus in sacro Su -  
 - - da - ri - o, al - le - - lu - ya. ¶ La -  
 tus fu - it lance - a - tus, Manus, pedes perfo - ra - tus,

Coro-na - tus tædi - o. Et post.

Mode VIII.

**R**AUCÉ noster Cy-tha - - ri-sta Ceci-nit: cujus

vox i - sta Fit in Cruce: Si - ti - o. \* Hoc re -

fert e - van - ge - li-sta Et e-jus de - -

scri - - pti - o, al-le-lu-ya, al -

le - lu - ya. **V.** Dul-cis Chri - sti dul-cis

amor Et prædulcis e-jus clamor, Sed ama-ra po -

ti - o. \* Hoc re - fert.

Mode XIV.

**B**OTRUS sa - cer Cruce pres - sus, Post - -

quam liquor est egres- - sus, In Syndo -  
 ne po-ni - tur: \* Cujus a - mor in-de-fessus Pa -  
 ten - ter ost-ten - - - - di-tur,  
 alle - - - - luya. v. Syn-do  
 fu - it sacra ve-stis Quam in-du - it Rex coe -  
 le - stis A quo mun-dus re - gi - tur. \* Cujus. Glo - ri - a  
 Pa - tri et Fi - li - o et Spi - ri - tu - i san - cto.

Alle-luya.

Au second Nocturne.

Mode VII.

Ant. **I**n te, Syndo, te-nu - i-sti Nostrum sa - crum

pre-ti-um Et ta-len-tum quod sol-vi-sti Ad sa-  
lu-tem omni-um, al-le- lu-ya. *Ps. Dominus*  
regit me.

Mode VIII.

*Ant.* **I**NFLUXERUNT in te mortem Crux et cla-vi,  
lance-a, Sed red-didit in te sortem Sancta Syn-do  
poste-a, alle-luya, alle-luya. *Ps. Domini* est terra.

Mode III.

*Ant.* **S**IC Crux, cla-vi, si corona Me-ri-to sunt vene-ran-  
da, Sic est Chri-sti Syndo bo-na Super omnes col-  
laudanda, alle-luya. *Ps. Exaltabo te.*

Mode IV.

Ant. **C**ORPORE quo fe-cunda-tur Ma-ter De-i splendi-  
da, E-odem et con-secra-tur Sancta Syndo can-di-da,  
alle-luya, al-le-luya. *Ps. Beatus qui.*

Mode VII.

Ant. **N**ON cor-rum-pit scis-si-o Sacrum Chri-sti pal-  
li-um, Nec ni-gre-scit se-ni-o, Sed can-det ut li-  
li-um, alle-luya, al-le-luya. *Ps. Deus in nomine.*

Mode VII.

Ant. **S**ANCTA Syndo no-bi-lis, Di-gne vene-ra-ris,  
Cum sis sem-per sta-bi-lis Auro com-pa-raris,  
al-le-lu-ya, al-le-lu-ya. *Ps. Cantate.*

¶. Accessit Joseph ad Pi-latum, et pe-ti - it corpus Jesu,  
 ¶. Et de-po - si-tum involvit Syndone munda,

allelu-ya.  
 allelu-ya.

Mode VII.

**U**VA pressa nos salva - - - - - vit, Nos om-nes

æ - gros sanavit, Dans sa-lu-tis pocu - lum. \* Nos a

mor - - te sus-ci-ta - - - - - vit Tan - gens mor-

tis locu - lum, al-le - - luya, al - le - lu - ya.

¶. In Syn-do-ne re - qui - e - vit Jesus Chri - stus qui de -

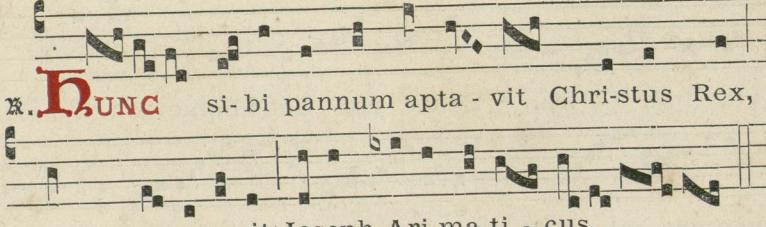
le - - vit Mortem, sal - - - - - vans popu - lum. \* Nos

a mor - - - te.

Mode I.


 IN Syndone se re-ce - pit, Sic de-  
 ceptorem dece- pit Chri-stus, su-a gra-ti - a.  
 \* Nam cor-po-re quod suscepit, Nostra vi-cit præ-li-  
 a, alle - luya, alle-  
 lu - ya. ☩ Can-dens in se Syndo vol - vit  
 Hunc qui nos a mor-te sol-vit per Cru - cis oppro-  
 bri - a. \* Nam.

Mode I.


 HUNC si - bi pannum apta - vit Chri-stus Rex,  
 quem præpara-vit Joseph Ari-ma-ti - cus.

\* Ad vi-tam nos repa - ravit, Hinc sur-gens Al-mi-  
fi- - - cus, al - le lu -  
ya. ☩. Sol splendens a sinu Pa - tris Veni - ens in  
ven-trem ma-tris, Fine ca-rens, sphe - ri-cus. \* Ad  
vitam.

Mode XIV.

✩. CHRISTUS, gi - gas noster for - tis, Hic  
con - fringens portas mor - - tis Spo-li - a -  
vit infe - - ra. \* Bonis red - dens bonæ sor - tis  
Quæ pro - mi - sit mu - - - ne -

ra, alle-lu-ya, alle - lu - ya, alle -  
luya. **¶** Hic resur - gens de sepulchro Et  
pal - li - o mundo pul - chro Re-no - va - vit ve - te - ra.  
\* Bonis. Glo - ri - a Pa - tri et Fi - li - o et Spi - ri -  
tu - i san - cto. Alla.

Au troisième Nocturne.

Ad Cantica Antiphona.

Mode VIII.

**Ant.** **F**RUSTRA-TUR im-pe-ri - o Ho - mi - num per -  
emotor, Dum jacet in palli - o Sacra-to Red - em -  
ptor. Eu ou a en.

## Cantica. (Hymnus)

Ad honorem Salvatoris,  
 Lætetur Ecclesia  
 Quam Syndonis et amoris  
 Ornavit præsentia.  
 Resurgens ac melioris  
 Vitæ dedit præmia.  
 Hæc est Syndo, sacra ve-  
 stis,  
 Qua se Christus induit,  
 Dum nobis Pater cœlestis  
 Ex alto condoluit,  
 Consolationem mœstis  
 Et salutem tribuit!

Hæc est vestis Deo grata  
 Qua Christus Rex tegitur:  
 Hac caro ejus ligata ac  
 Fuit postquam moritur:  
 A quo est et consecrata  
 Dum in petra ponitur. in ipsa  
 A Joseph fuit hæc empta  
 Syndo, justo pretio,  
 Hacque jacuit perempta hæcque  
 Caro in Sudario  
 Christi, per quem est redem-  
 pta  
 Humana conditio.

## Divisio.

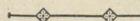
Valde, Syndo, sublimavit,  
 Moriens pro homine,  
 Te quam sibi coaptavit  
 Suo sancto nomine;  
 Sic hominem liberavit  
 De tetra caligine.  
 Tu es factum Corporale  
 Syndoque Sudarii  
 Christi, qui mundi legale  
 Per se solvit pretium,  
 Per quod delevit lethale  
 Tartari supplicium.  
 En, Christe, mortis meta  
 Sensusque Sudarii  
 Per quem est poena deleta  
 Decreti contrarii.

Unde tota gens sit læta  
 Intanti sacrarii.  
 Da, Christe, quo resurga-  
 mus,  
 Sicut tu de pallio,  
 A peccatis, et vivamus  
 In tuo servitio,  
 Ut post tecum maneamus  
 In cœli palatio.  
 Summo Patri Supernorum,  
 Et ejusdem Filio  
 Sit cum Spiritu amborum,  
 Laus et jubilatio,  
 Quibus est chorus sancto-  
 rum  
 Subditus imperio. — Amen.



¶. Joseph involvit illum in Syn-done munda.

¶. Et posuit illum in monumento suo novo.



Mode VI.

**M**ORTE Chri - sti mors ama - ra Quam  
 tu - lit in Crucis a - ra Tol-li-tur e me-  
 di - o. \* Dum sur-rexit e præcla- ra Syn-  
 do - ne redemp - ti - o, alle- lu - ya,  
 alle- lu - ya, alle- lu - ya. **v.** Collauda-  
 mus om-nes Chri - stum Qui rede-mit mundum  
 i - stum Et reple - vit gau-di - o. **X**Dum  
 sur - rexit.

Mode XIII.

**V**AL-DE fu - it hæc mors sæva Quam tu-

lit Adam et E - va Propinan-do poste - ris.

\* Hanc destruxit Chri - ti læ -

va Resur-gens ab infé - ris, al -

le lu - ya, al-le - lu - ya. ¶ Mor -

tem sæ - vam mo-ri-en-do Abstu - lit, et resurgen -

do De Syn-done fune - ris. \* Hanc.

Mode V.

**S**YNDO san - cta dedi - ca - ta Semper

manet can-dida-ta Quæ nun-quam ab - lu - i -

tur. \* Tanquam aurum so - li - da - ta Quod nun -

Musical score for the Latin hymn 'Quam con-su-mi-tur, al-le-lu-ya. &c.'. The score consists of three staves of music with square neumes on four-line staffs. The lyrics are written below the staves. The first staff covers 'quam con-su-mi-tur, al-'. The second staff covers 'le-lu-ya. &'. The third staff covers 'Dum vi-de-tur plus ama-'. The fourth staff covers 'tur Et cor intus gra-tu-la-tur, Et vi-sus a-'. The fifth staff covers 'cu-i-tur. \* Tan-quam.' The score is in Mode VIII.

### Mode VIII.

¶. O QUAM sa - - crum vesti-men - tum Nostrum  
te - nens con-di-men - tum A quo mun-dus pa-  
sci - - tur! \* In-de sol - vi - tur ta-len-  
tum Quo mun - - dus re - - di-  
mi - tur, alle - - lu - - ya, al - -

Antiph.-noir (\*)

Al-le- lu ia, al-le lu ia.

le - lu - ya. Mi - ti - ga - tur Pa -  
 tris i - ra Jésu Chri - sti morte di - ra Et  
 mors mun - di mo - ri - tur. \* In - de. Glo - ri - a Pa -  
 tri et Fi - li - o et Spi - ri - tu - i San -  
 cto. Alla.

## A Laudes.

Mode VI.

Ant. LUX de luce jacu - it In sacro Su - da - ri - o Et  
 post hoc com - pa - ru - it Vi - vens, di - e tert - i - o, al - le -  
 luya, al - le - lu - ya. S - Amen.

## Répons bref.

R. A CCESSIT Joseph ad Pi - latum, pe - ti - it corpus

Jesu, alle-luya, alleluya. ¶. Et de-po-si-tum involvit  
in Syn-done, alle-luya. ¶. Accessit. Glo-ri-a Patri  
et Fi-li-o, et Spi-ri-tu-i sancto. Accessit.

Ant. du Benedictus.

Mode XIII.

**Ant.** **B**E-NEDICTUM Suda- ri - um Sit Chri - sti,  
Regis om - ni - um Quo post mor - tem po - ni-tur,  
In quo pa-tent adhuc si - gna Unguento - rum val -  
de di - gna Quibus mens com-pungi - tur, al-le -  
lu - ya, al - le-lu - ya. Eu o u a e.

A Prime.

Mode I.

**Ant.** **P**RIMA da-tur obsequi-o Syndo cum un -

guen-to Christo pro Su-dari - o Sancto monu-mento,  
alle-luya. Eu ou a en.

A Tierce.

Mode III.

Ant. **P**RI-A dant ob-sequi - a: Syndo et unguen-tum  
Chri-sto dum sit re-gi - a Aula monu-mentum al-le-  
luya. Eu ou u a en.

A Sexte.

Mode III.

Ant. **E**-DI-A sub carne pu - ra Chri - sti per-ex-  
ten-di-tur, San-cta Syndo, dum in du - ra Petra  
tunc com - poni-tur, alle-luya, al-le - lu-ya. Eu  
o u a en.

(\*) Voyer à la fin du volume, les Capit. et les Repons. (p. 103)

A None.

Ant. **D**ONA fa - cta re - qui - si - vit Sanctum Joseph  
cor - pus Chri - sti, Quod unguen - to postli - ni - vit In  
Syn - done, cor - de tri - sti, alle - lu - ya, al - le - luya.

S. Amen.

II. Vêpres. — (A Magnificat.)

Mode VII.

Ant. **A**VE, Syndo spe - ci - o - sa, Rega - le Suda - ri - um, Quo qui - e - vit pre - ti - o - sa Ve - ri Re - gis om - ni - um Chri - sti ca - ro gra - ti - o - sa : Laus, sa - lus et gaudi - um, alle - lu - ya, al - le - lu - ya, al - le - lu - ya. Eu - ou - a en.

(\*) Bien que cette antienne soit notée en clef d'aut, seconde ligne, dans les deux Antiphoniaries, il paraît bien plus conforme à la structure de la mélodie de la noter en clef d'aut, 4ème ligne : Erreur des copistes, probablement.

## Les deux Antiphonaires :

S. Philippe et S. Jacques :	Office complet.
S. Jean devant la Porte latine :	Office complet.
Invention de la S <sup>te</sup> Croix :	Office complet.
Apparition de S. Michel :	Office complet.
Nativité de S. Jean-Baptiste :	Office complet.
S. Jean et S. Paul, martyrs :	Office complet.

*Ajouté à l'Antiphonaire noir : In visitatione B. Mariæ : Requie in fine libri. — Ecriture différente.*

## Les deux Antiphonaires :

S. Pierre et S. Paul, Apôtres :	Office complet.
---------------------------------	-----------------

Nous croyons être agréable à nos lecteurs en transcrivant le quatrième R<sup>g</sup>. du troisième Nocturne de la fête de S. Pierre. Plusieurs auteurs assurent que ce célèbre Répons fut composé par Robert-le-Pieux, roi de France. "Étant allé à Rome, vers l'an 1020, dit Dom Guéranger, et assistant à la messe célébrée par le Pape, ce pieux prince, lorsqu'il alla à l'offrande, présenta, enveloppé d'une étoffe précieuse, son beau Répons, en l'honneur de S. Pierre, *Cornelius Centurio*. Ceux qui servaient à l'autel, accoururent incontinent, croyant que ce prince avait offert quelque objet de grand prix, et trouvèrent ce Répons écrit et noté de la main de son royal auteur. Ils admirèrent grandement la dévotion de Robert, et, à leur prière, le Pape ordonna que ce répons serait désormais chanté en l'honneur de S. Pierre." (*Institutions liturgiq.*—T. I, p. 300.)

Mode I.

R. CORNELI-US Centu-ri-o, vir re-li-gi-o-

sus ac ti-mens De - um vi-dit mani-fe-ste

Ange-lum De-i di-centem si-bi : \* Corne-li, mit-te et ac-cessi Symo-nem qui cogno-mina-tur Pe-trus : hic di-cet ti-bi quid te oportet at face-re.  
 ¶. Cum orasset Corne-li-us, nondum in Chri-sto re-na-tus, appa-ru-it De-i An-ge-lus di-cens : \* Corneli. Glo-ri-a Patri, et Fi-li-o, et Spi-ri-tu-i san-cto. \* Corneli.

S. Marie-Madeleine :

Office complet.

S. Pierre-ès-liens — Invention de S. Etienne — S. Anne — Fête de la Transfiguration de N. S. — Ces quatre fêtes sont sur papier collé sur le parchemin. — Plus récent : les brèves des mots dactyliques sont représentées par des losanges. — Cet usage est moderne.

S. Laurent, mr :

Office complet.

S. Couronne d'Epines.— A la page suivante : papier collé  
sur lequel on lit : *In Susceptione S<sup>te</sup> Coronæ*.

Vigile et Fête de l'Assomption : Offices complets.

S. Bernard : Office complet.

En voici quelques extraits :

Ant. du Benedictus.

Mode XIII.

Ant. **B**ENEDI-CTUS Do- minus, De - us pa-tris  
 no-stri, qui, e-jus doctri - na et exem - plo, ædi - fi -  
 ca - vit ec-cle-si - am su - am e-jus fe-li - ci as -  
 sum-pti - o-ne su - pernam læ-ti - fica-vit civi-ta-tem  
 su - am ejus so-lem - ni recor-da-ti - o - ne præsen - tem  
 hodi - e conso-latur fa-mi - li - am su - am. E u  
 ou a en.

(Voir d'autres extraits dans un petit cahier)

*O sacrum convivium  
adapté sur l'ant. correspondante de l'Office brevet  
de S<sup>te</sup> Bernard. (13<sup>e</sup> siècle.) D'après Amédée Grastoué — Volon : n<sup>o</sup> Grasset et  
l'Antiphonaire romain (p. 124.) [1913. — Chor. Jardin frère, éditeur à Lyon.*

Dans l'antiphonaire noir, on a mis un g au commencement de chaque 3<sup>e</sup> ligne : on sait que le G répond à notre sol. A cet endroit il faut à faciliter la lecture, la Clef d'ut, 1<sup>re</sup> ligne étant d'un usage très rare. — Remarquez que l'antienne ci-dessus est à peu près l'exacte reproduction de l'O sacrum convivium.

## Hymne de St Bernard.

Mode V.

**B**ERNARDUS, doctor incly-tus, (1) Cœ-los conscen-  
dit hodi - e, Quem attraxit di-vi-ni-tus Splendor pa-  
ter-næ glo-ri - æ. (2)

2. Exultet cœlum laudibus  
De Bernardi consortio,  
Quem conjungit cœlesti-  
bus  
Jesu, nostra redemptio.

3. Rufum dorso per catulum  
Perfigurasti puerum  
Fore doctorem sedulum,  
Conditor alme siderum,

4. Nascentis ei claruit  
Clara Christi nativitas :  
Hoc a te donum habuit,  
O lux, beata Trinitas.

5. Summæ Deus potentiae,  
Tibi sit laus et gloria :  
Da, post cursum miseriæ,  
Beata nobis gaudia.  
Amen.

## Diversia.

6. Arcana sacræ paginæ  
Declarat et mysterium  
Quod efficit in Virgine  
Deus Creator omnium.

Curat, confert dolentibus  
Magnum salutis gaudium.

7. Rore perfusum gratiæ  
Monstrat dulcor eloquii,  
Per te, fons Sapientiæ,  
Summi largitor præmii.

9. Vitam vivit feliciter  
Cum Maria Christifera,  
Cum quæ degustat dulciter  
Æterna Christi munera.

8. Detentos a dæmonibus  
Sanat, morbos languen-  
tium

10. Summæ Deus potentiae,  
Tibi sit laus et gloria :  
Da, post cursum miseriæ,  
Beata nobis gaudia.  
Amen.

(1) Et non *mellitus*, ainsi que le porte une version de M. de Gourgues.

(2) Détail bizarre! — Le dernier vers de chaque strophe est le commencement d'une de nos hymnes: *Splendor pa-  
ternæ gloriæ*, — *Jesu, nostra redemptio*, — *Conditor alme si-  
derum*, etc. — Le Moyen-Age se complaisait en ces jeux subtils.

Décollation de Jean-Baptiste : Office complet.  
 Nativité de la sainte Vierge, complet. *Antiphonaire jaune* :

Depuis cet office jusqu'à celui de la Dédicace, l'Ecriture, la notation, les enluminures sont différentes. — Ces folios sont probablement plus anciens que le reste du volume : ils paraissent dater de la fin du XIII. s.

Exaltation de la St<sup>e</sup> Croix : Office complet.

S. Michel, Archange : Office complet.

Les SS. Anges Gardiens, (Papier fort collé sur le parchemin).

Dédicace de l'Eglise : Office complet.

Les onze mille Vierges : Office complet dans l'Antiphonaire jaune; dans l'Antiphonaire noir, lacune de quatre folios. A la page suivante, cette simple indication sur papier : *Sanctorum Ursulæ et Soc.*

Nous ne pouvons résister au plaisir de cueillir quelques fleurs dans l'office primitif des onze mille Vierges. — Lorsque commença à s'implanter parmi nous la manie déplorable des innovations liturgiques, on s'empessa de retrancher cet office de l'Antiphonaire noir, comme présentant des apparences de naïveté et d'invraisemblance, incompatibles avec les nouveaux principes philosophiques, qui surgissaient du sein de la Réforme. Mais la critique du XIX. s. a jugé plus sainement : elle a ressuscité bien des légendes.

En ce qui regarde les onze mille Vierges, il est de fait que l'Eglise S. Ursule de Cologne n'est qu'un vaste reliquaire : " On voit encore dans la région absidale, jusqu'à dix-sept cent soixante têtes richement décorées de velours cramoisi enrichi d'or. Si de l'Eglise on passe à la chambre d'or qui lui est contiguë, on retrouve d'innombrables reliques, non comprises les six cent douze têtes qui garnissent tout l'intérieur des murs de cette chapelle, et les bustes dorés renfermant les restes précieux d'autres Compagnes de S. Ursule.

Outre les reliques conservées à Cologne, nous savons qu'un grand nombre de villes se glorifient de posséder les chefs ou les ossements d'autres Compagnes de S. Ursule. En effet, quand on fit la translation des corps de ces saintes martyres, on voulut en gratifier les villes et les contrées voisines; les églises d'Allemagne, d'Angleterre, d'Espagne, d'Italie, de France et de Belgique s'empressèrent de s'enrichir de ces pieux trésors. La seule ville de Paris, avant la Révolution de 1793, possédaient dans différentes églises vingt-trois têtes des Compagnes de S. Ursule."

(*Bollandistes* — 21 Octobre).

Quoi qu'il en soit, cette légende nous a dotés d'un ravisant chef-d'œuvre de poésie. Tout l'office est en vers rimés, dans lesquels on raconte en détail le voyage et le martyre de ces jeunes vierges. En voici quelques courts passages:—O bienheureuse Allemagne, ornée de ces belles fleurs virginales! O fortunée Cologne, arrosée du sang précieux de ces martyres, tu as raison de te réjouir; car tu possèdes un trésor plus noble que tout l'or du monde!

*O felix Germania,  
Tam decoro germine  
Virginum ornata!  
Beata Colonia,  
Precioso sanguine  
Martyrum dicata!  
Verè justè tu lètaris  
Quæ thesauro super aurum  
Nobili ditaris.*

— Elles combattent : leur sexe est fragile, mais animées de l'esprit céleste, la foi les arme d'un courage indomptable :

*Pugnant sexu fragiles,  
Cælitus imbutæ  
Sed insuperabiles  
Fidei virtute.*

— Pareilles à des roses, ces milliers de vierges rougis-  
sent la terre de leur sang, et brillent, comme le lis, d'une  
blancheur de neige :

*Ut rosæ, tot millia  
Rutilant cruore  
Et florent ut lilia,  
Niveo candore.*

— Aujourd'hui ces fleurs moissonnées sur la terre, mais  
transplantées dans le ciel, resplendissent de l'éclat des lis,  
parmi les fleurs du Paradis :

*Isti flores hodie de terra succisi  
Complantati liliis  
Nitent in deliciis  
Florum Paradisi.*

— Telles sont les fleurs de beauté que le souffle de la  
grâce et l'ardeur de la charité ont fait éclore aujourd'hui,  
comme le printemps et l'été font éclore les fleurs de la  
nature :

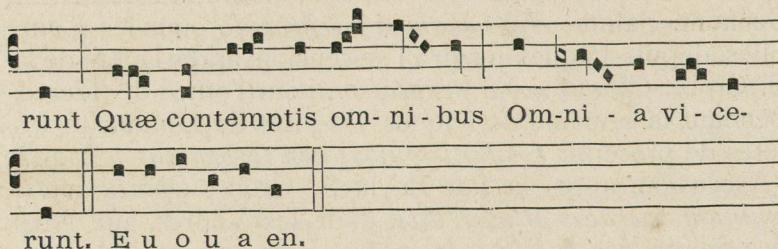
*Hi sunt flores venustatis  
Quos spirantis gratiæ  
Ver et æstas charitatis  
Produxerunt hodiè. —*

Et il y a ainsi plus de deux cents vers de la même  
facture! N'est-il point vrai qu'il règne dans cet office un  
charme de sentiment et de poésie qui nous fait oublier les  
choses de la terre et rêver aux choses du ciel?

OFFICE DES ONZE MILLE VIERGES :

Mode V.

Ant. **F**OR-TI-O-RES ho- sti-bus Fe-mi-næ fu-e-

*Les deux Antiphonaires :*

Vigile et Fête de tous les Saints :	Office complet.
S. Martin :	Office complet.
S. Edmond :	Office complet. Tout l'office est en vers rimés racontant les principaux faits de la vie du Saint.
S. Cécile :	Office complet.
S. Clément :	Office complet.
S. André :	Office complet.

*Antiphonaire jaune :*

Commun des Apôtres :	Office complet.
Commun des Evangélistes :	Office complet.
Commun d'un Martyr :	Office complet.
Commun de plusieurs Martyrs, Office complet. — Ces quatre offices font défaut dans l'Antiphonaire noir.	

*Les deux Antiphonaires :*

Commun d'un Confess. Pontife :	Office complet.
Commun d'un Confesseur non Pontife :	Office complet.
Commun des Vierges :	Office complet.

*Antiphonaire jaune :* l'écriture, la notation et les lettres initiales changent de caractère. — Ecriture d'une régularité admirable, mais d'une lecture laborieuse. A voir cette encre encore noire et brillante comme l'ébène, on pourrait s'imaginer que le manuscriteur vient à peine de déposer son *calamus*. — Collections d'hymnes pour les Complies, les Vêpres, les Matines, etc.

*Magnum salutis gaudium*, pour le jour des Rameaux;  
*Jam surgit hora tertia*, pour l'office de Tierce, pendant la

+ Canonisé en 1247, par Innocent IV.

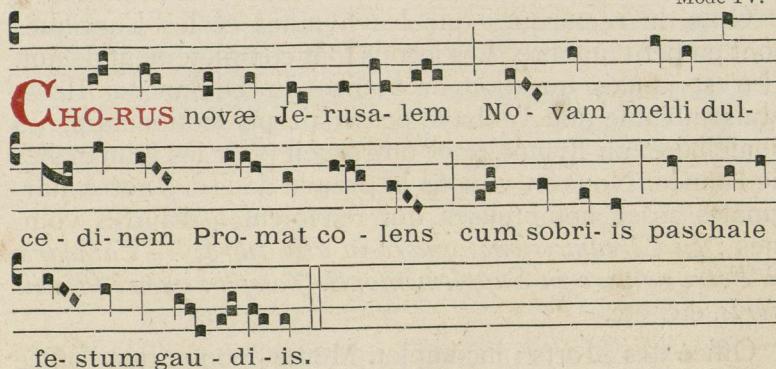
Semaine Sainte; *Ad cœnam agni providi*, pour les Complies, depuis Pâques jusqu'à l'Ascension, après la fête de la S. Croix; *Chorus novæ Jerusalem*, pour l'office de Tierce, pendant la semaine de Pâques, les jours de Dimanche, les fêtes de précepte, (*et festis quibus non laboramus*,) jusqu'à l'Ascension, après la fête de la S. Croix; *Optatus votis omnium sacratus illuxit dies*, pour les Vêpres, aux fêtes des Saints, depuis l'Ascension du Seigneur jusqu'à la Pentecôte; *Jesu nostra redemptio*, pour les Complies, les mêmes jours; *Æterne rex altissime*, pour l'office de Tierce, les mêmes jours; *Jam Christus astra ascenderat*, pour les Vêpres, depuis la Pentecôte jusqu'au Samedi; *Beata nobis gaudia*, pour les Complies, les mêmes jours; *Stephani primi martyris*, pour les deux fêtes de S. Etienne; *Amore Christi nobilis*, aux fêtes de S. Jean l'Evangéliste; *Agnes beatæ virginis*, pour la fête de S. Agnès; *O quam glorifica luce coruscas*, pour les fêtes de la bienheureuse Vierge Marie; *Agathæ sanctæ virginis*, pour la fête de S. Agathe; *Almi prophetæ progenies*, pour la Nativité et la Décollation de S. Jean-Baptiste; *Apostolorum passio*, pour la fête et l'Octave des Apôtres, Pierre et Paul; *Apostolorum supparem Laurentium*, pour la fête de S. Laurent, Martyr; *Mysteriorum signifer cœlestium*, pour la fête de S. Michel Archange; *Christum rogemus et Patrem*, pour les Vêpres et les Laudes de la fête de tous les Saints; *Jesu salvator sæculi*, pour les Complies de la même fête; *Æterna Christi munera*, pour l'office de Tierce; *Sanctorum meritis inclyta gaudia*, pour tous les Nocturnes (*ad nocturnos totos dicatur*); *Bellator armis inclytus*, pour la fête de S. Martin; *Post Petrum primum principem*, pour la fête de S. André, apôtre; *Deus tuorum militum*, pour la fête d'un Martyr; *Christe sanctorum dominator*, pour la Dédicace des Eglises, et enfin deux hymnes mutilées pour les fêtes de S. Bernard et de S. Edmond.

La plupart de ces hymnes sont d'un grand caractère. Il convient d'en transcrire quelques-unes :

L'hymne suivante fut composée par le célèbre Fulbert, évêque de Chartres, ami de Robert-le-Pieux. (1007.)

A Tierce, depuis Pâques jusqu'à l'Ascension.

Mode IV.



A Vêpres, depuis l'Ascension jusqu'à la Pentecôte.

Mode I.



Les cinq folios suivants de l'Antiphonaire jaune, contiennent quelques Cantiques pour le troisième nocturne. Il n'y a pas de chant. On psalmodiait ces cantiques et on les divisait en deux parties (*Divisio*) de manière à former environ la valeur de deux psaumes.

Le dernier folio (221) a pour nous un très grand prix, car il renferme le Cantique pour l'office du S. Suaire. On

a pu le lire à la fin de cet office. En tête de la page, l'une des plus anciennes du volume, il y a la date suivante : *Anno Dni M III lxxxij — 1381*. Les lettres sont pâles, décolorées, tirant sur le vert. La lecture en est difficile.

On a dû remarquer que les hymnes et les Cantiques sont en petit nombre. Les leçons font complètement défaut. Il n'est jamais question de l'office du Dimanche. Il est vraisemblable que l'abbaye possédait un lectionnaire, un homéliaire, un hymnaire et un recueil pour les Dimanches de l'année. Nous en voyons la preuve dans des notes marginales assez nombreuses qui renvoient à d'autres volumes : *In Circumcisione : quære in alio libro*; — *Cathedrae S. Petri : quære in Supplemento*; *S. Joseph : quære in aliis libris*, etc. etc.

Office des Morts : incomplet. Même époque que l'office de la Nativité. Deux ou trois lettres rouges d'un beau dessin.

*Antiphonaire noir :*

Office des Morts : Complet. Au cimetière, on chantait sur le corps l'antienne suivante qu'on peut sans désavantage comparer aux plus suaves cantilènes que nous ait léguées le Moyen-Age.

*Ad tumulum dicenda Antiphona.*

Mode III.

*Ant. CLEMENTISSI-ME* Do - mi-ne, qui, pro nostra  
 mi-se - ri - a, ab im-pi-o-rum manibus, mor-tis  
 sup-pli-ci-um pertu - li-sti, li-be-ra ani-mam e-jus

*Dans aucun des 2 antiph., le b n'est marqué*

*Var. de l'anti. ph. jaune*

*Clement.*

de infer-ni vo-ra - gi-ne et de mini-stris tar-ta - ré-  
 is, mi- se-rator, ab-solve, et cuncta e-jus pecca-  
 ta obli-vi-o-ne perpe-tu-a de-le : e-am ad lucem  
 tu-am ange-li tradant, paradi-sique ja - nu - am in-  
 tro-du- cant, ut dum corpus- cu - lum pul-ve - ri  
 tra-di-tur, ad æ-ter-ni-ta - tem per-ducant. Domi - ne,  
 mi-sere-re super pecca - tore!

Office des S. Anges : Office complet. — Même écriture, mêmes initiales, même notation que dans l'Antiphonaire jaune.

Office de la Visitation : Complet. Parchemin très fin. Les Hymnes sont notées en entier. Celle de Complies est sur l'air de l'*Ave maris stella*. On annonce sommairement les divers morceaux de l'office du matin. L'Ant. du *Magnificat* : *O quanta vis amoris*, reproduit le chant de l'*Alma Redemptoris*. C'est à la fin de cet office que le

copiste nous a révélé en lettres rouges son nom et sa résidence, aussi bien que l'année, l'origine et l'époque de cette transcription : Le présent office a été copié sur les livres mêmes de Citeaux, en l'an du Seigneur 1505, au temps des Rogations, à l'époque où se tenait le chapitre général, par moi frère Guillaume Bernard, moine de Faise. (1) —

Au verso, d'une écriture différente, portées tracées au crayon : *Ave, Syndo speciosa*. Cette mélodie, distincte de celle de l'office du S. Suaire, a été reproduite probablement d'après les livres de Toulouse : mais les connaisseurs accorderont sans doute la préférence à la belle mélodie du septième mode.

Mode XIV.

Ave, syn-do speci-o - sa, Rega-le Suda-ri-um Quo  
 qui-e - vit pre-ti- o-sa Ve-ri regis om-ni-um Chri-sti  
 ca-ro gra - ti-osa : Laus, sa - lus et gaudi - um, Al-le-  
 lu - ya, alle- lu - ya.

(1) *Transsumptū fuit pñs officiū a propriis libris Cisterci Anno Domini millesimo quingenº quinto tñre rogationū (quo gñale cäplm ñbi celebrabatur) p me fr̄m gñillm bernardi faesie mochū.*

Sept abbayes, — appelées pour cette raison les sept filles de Cadouin, — dépendaient du monastère de Cadouin : — Gondon (Agen); — S. Marcel (Cahors); — Font-Guilhem (Bazas); — Faise (Bordeaux); — Bonnevaux (Poitiers); — Ardorel (Albi); — Clariane (Perpignan).

Les cinq dernières pages donnent la fin de l'office des morts, les hymnes à peu près indéchiffrables de S. Bernard et de S. Edmond et une vingtaine de cantiques.

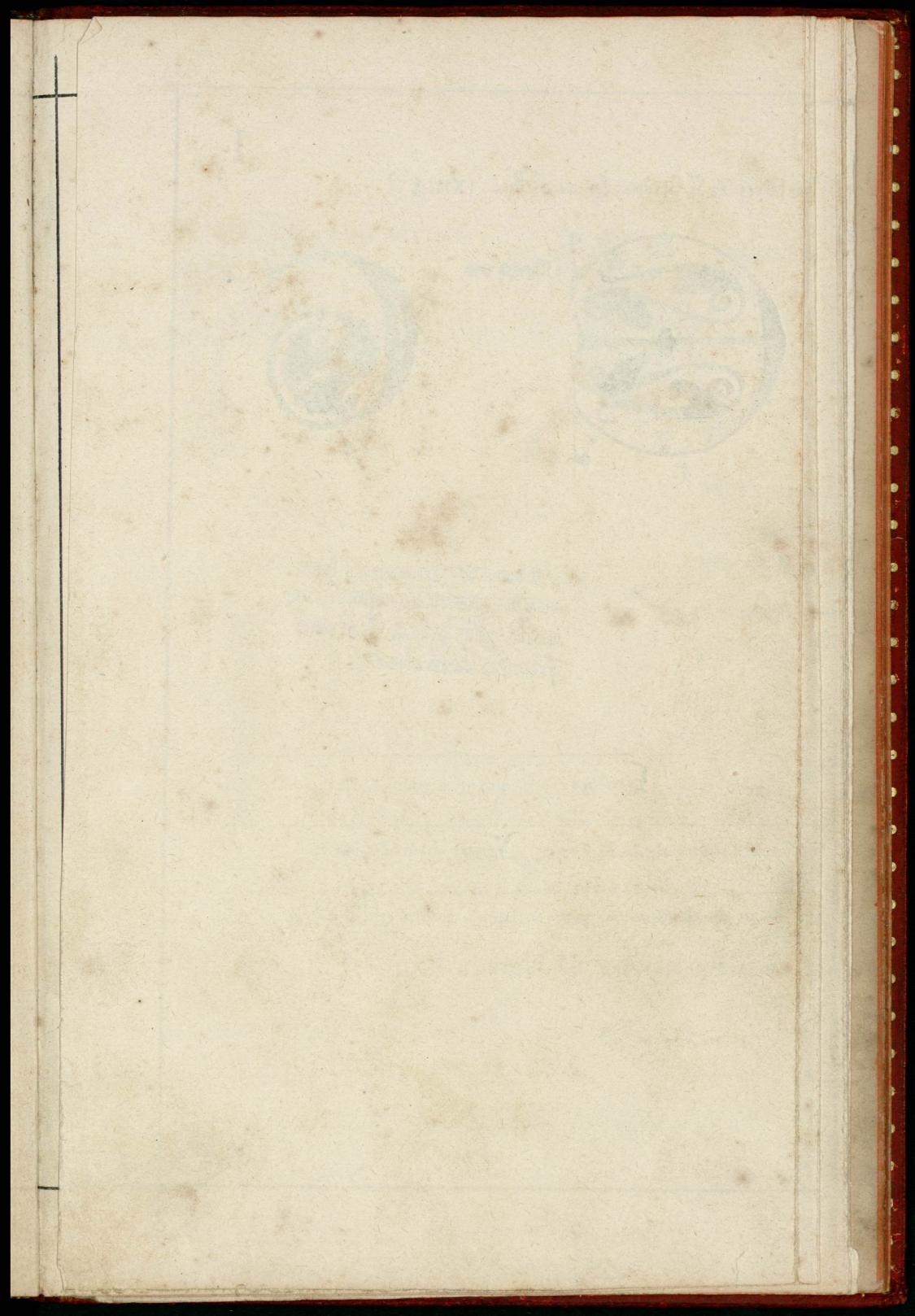
La tâche est terminée. Nous n'avons pas eu la préten-  
tion d'approfondir la matière. Notre intention était simple-  
ment de déposer dans ces quelques pages l'énumération  
des trésors cachés dans ces vénérables manuscrits. En  
jetant les yeux sur cette ébauche imparfaite, nous pourrons  
nous figurer les richesses incomparables que devait abri-  
ter le monastère de Cadouin, aux jours de sa prospérité :  
tout en regrettant une perte si préjudiciable aux intérêts  
de l'art, nous payerons notre tribut d'admiration à ces  
moines laborieux qui firent atteindre à ces œuvres merveil-  
leuses un si haut degré de splendeur, et, dans l'intime de  
notre âme, nous aimerons à redire le grand mot de Lacor-  
daire : " Les moines sont immortels comme les chênes."





---

Société S. Jean l'Evangéliste, Desclée, Lefebvre et Cie. — Tournay.





---

Société S. Jean l'Evangéliste, Desclée, Lefébvre et Cie. — Tournay.

I.

5. 6. 7. 8. Commentaires de St Jérôme; Ep. de St Paul. (XIII<sup>e</sup>.)



aulus seruus.



Protev



Phes



8

Protev. now

¶ fide laborans et  
fuit resolutione  
pum infideli impie  
alent:

2.

descendit. Dicamus bne  
miser. quare sanguis abel  
misericordia ad mahaniam  
filium barachinat.

# PiURES

1.

¶ quam pmi et super iunctis pmi des on  
miseriam pacem annus cunctum  
no na 3.

1.2.3.4. Comment. sur l'Evang. selon St Mathieu (XII<sup>e</sup>.)

¶ quis oratione pietate a querenti uiuentium

que flunt impetu delubant. Evang. **Veniat** dilectus meus in  
omni fru<sup>o</sup> ut comedat fructum porroru<sup>o</sup> suorum Evangae **B.P.** 4.

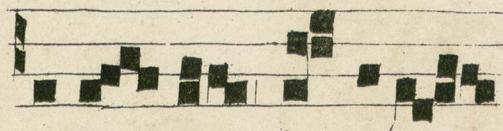


Prose tirée des Comment. de St Jérôme. (Ep. de St Paul - XIII<sup>e</sup>.)

Vnde dilecta tabernacula domini uincula - atra. Quia electi archistarum uita ecclesiarum. Quia non monachus uouet. uentus pluvia pluvia  
 us decora fiducia et uirum sacramenta unib[re] p[re]currens. Latus sed dormientis suam subit in matrem copule primordia. A realingrid  
 fabrata: iuxta lermat gubernia. ea mudi p[er] diftumum. Prole fera tandem fera annasara in se terra. nostru lactans gaudium.  
 Servus uobis qui legatur et canelus aspergatur ex rebecca iheria. Nec in aures et armillas aptor sibi ut p[er] illas  
 uero fuit iheria. Sinagoga supplancatur a iacob dum euagatur natus fratre latere. Iuppam nam latente multa quibus rachel  
 in se fulta p[er] nubens federe. In diuino regem nuda gemmol p[er] exiu da canam deu muda. Hic magister  
 a p[er]uia. Nisi lauac. in fucella reportur turpia. Hic uix signis inuolatur quo israel sociatur. eis tunc sanguine  
 Hic transiit iusserit muda egipciis sub p[er]uia obruens uoragine. Hic e[st] urna manna plena h[ab]it mansa legi de[n]a. s. in  
 area federis. Hic sicut edit ornamenti. hu aaron muda a que precedit poteris. Hic uirias uibuantur. bensib[us] sublimantur. sed  
 n[on] regie. Hoc regi uirietate uestris atq[ue] deu[r]are. si et regu filie. Hic uenit autri regina salomonis quae diuina  
 sapientia. Hoc uiria e[st] si formosa mirra et ure funesta. uirgo p[re]gnataria. Sic figura que figura obrumpanet.  
 dico. reterauit nobis dies praece tam in lecto et quiescamus. et pallamus adhuc omni rugiente. Quia non uouet  
 principium in tubo et epula uicu et tunc p[er] psalteriu  
 Ap[osto]li millena milia una laudat melodia sine fine sicut et uerba. Alle luia. (B.PX)



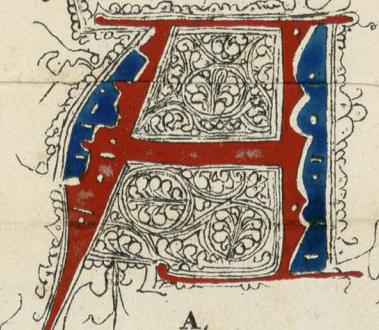
## III.

Grand-Graduel in-folio-(XV<sup>me</sup>.)

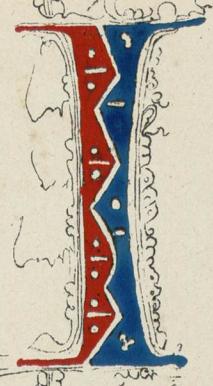
Quare-mus do mino



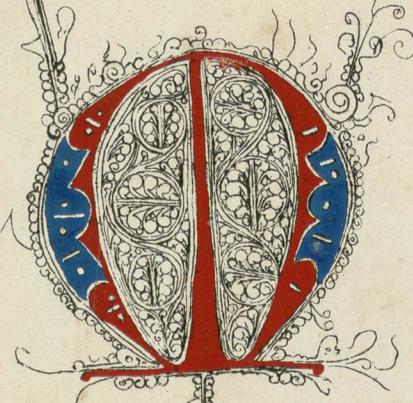
D.



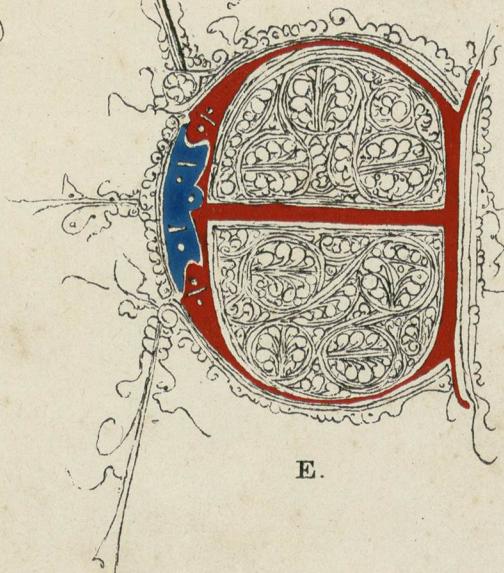
A.



I.



M.



E.

B.PX



IV.

ANTIPHONAIRES. (Fin du XIV<sup>e</sup> s.)

**S**

**N**ostreas in a del gemitus int' go

Et primo erat uerbum

**S**icut dicitur

Quia uis

**H**oc

**P**

**Q**

**V**

B.PX



# Grand Graduel in-Folio.

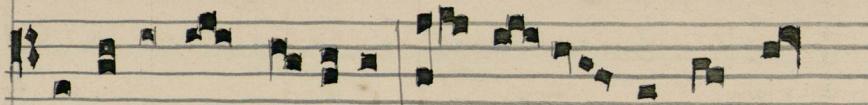
96

Au retour de la Procession des Rameaux, avant le Gloria, laus, honor, etc., on chantait devant la porte de l'Eglise (ante hostium Ecclesiae) l'Antienne suivante:

## Ante hostium Ecclesiae.

III<sup>e</sup> Mode

A - ve, Rex no - ster, Fi - li Da - vid re -  
dempto - rem mun - di quem prophetæ pre - dixe - runt  
Salvato - rem do - mu - i Is - ra - hel esse ventu - rum:  
te e - nim ad salu - tā - rem victi - mam Pa - ter mi -  
sit in mundum quem expecta - bant omnes san -  
cti ab o - ri - - gi - ne mun - di. Et nunc:  
Hosanna Fi - li - o David: bene dictus qui ve - nit



in nomi-ne Do-mi-ni: Ho-sanna in ex-cel-



Bien que le sib ne soit pas indiqué,  
sa présence est évidemment nécessaire.

Le si doit toujours être modifié quand il est la  
note la plus élevée de son groupe mélodique.

Beaucoup de sib manquent dans les MSS. de Cadouin,  
peut-être dans le Popule meus, dans le Nos autem glo-  
riari: ces sont des oubliés du copiste. Tous les savants ne  
sont pas disposés à admettre la théorie de l'abbé Rail-  
lard et de certains Bénédictins qui prétendent que la  
relation de Triton se rencontre fréquemment sur-  
tout dans les 3- et 4- Modes. Loin de croire que l'intro-  
duction du bémol dans ces modes leur communiquerait  
un caractère mou, efféminé, incompatible avec  
la gravité et la male énergie du chant liturgique, les  
beaucoup partagent la répugnance très fondée qui ex-  
-prouvaient les Anciens pour l'intervalle de quarte juste.  
Admettre le Triton, c'est exclure le sib, dont l'em-  
ploi n'est plus explicable.



98

Grand Graduel - Propre des Saints. (Voyer - p 38 à 47.)

Décembre.

26. St Etienne, premier martyr.
27. St Jean l'évangéliste.
28. Sts. Innocents
29. St Thomas de Cantorbéry, martyr.
31. St Silvestre, pape.

Janvier.

10. Guillaume, archer de Bourges.
14. St Félix, martyr.
16. St Marcel, p. et m.
17. St Antoine, confesseur.
18. Ste Prisque, Vierge et Martyre.
20. St Fabien et St Sébastien, martyrs.
21. St Agnès, Vierge.
22. St Vincent, martyr.
25. Conversion de St Paul.
28. St Julien évêque

Février.

2. Purification = procession et messe.
3. St Blaise, " " évêque.
5. Ste Agathe, Vierge.
14. St Valentin, martyr.
22. Chaîne de St Pierre
24. St Mathias, apôtre

Mars.

7. St Thomas d'Aquin, Conf.
12. St Grégoire, pape.
21. St Benoît, abbé
25. Annonciation -

## Avril.

4. St Ambroise, évêque
14. St Liburce et S. Valérien et S. Maxime, mrs.
23. St Georges, martyr.
25. St Marc l'évangéliste.
28. St Vital, martyr. — St Hugues, abbé.
29. St Robert, abbé.
30. St Pierre, martyr.

## Mai.

1. St Philippe et St Jacques, martyrs apôtres.
2. S. Alexandre, Evence et Théodule, martyrs.
3. Invention de la Ste Croix.
6. St Jean devant la Porte latine.
8. St Pierre, évêque de Tarentaise et Cfr.
10. St Gordien et St Epimaque, martyrs.
11. St Mammert, év. et Conf.
12. St Nérée, Achille et Pancrace, mrs.
13. St Servais, évêque et Conf.
19. St Yves, confesseur. — St Pudentienne.
22. St Quitterie, vierge et martyre.
23. St Dizier, évêque et martyr.
24. St Donatien et Rogatien, mrs.
25. St Urbain, pape et m.
31. Ste Petronille, vierge.

## Juin.

1. St Nicomède, martyr.
2. St Marcellin et Pierre, mrs.
3. St Médard, év. et Cfr.
9. St Prime et Félicien, mrs.
11. St Barnabé, apôtre.
12. St Basileide, Cyrin, Nabor et Nazaire, mrs.
15. St Vite, martyr.
16. St Cyriaque et St Juliette, mrs.
18. St Marc et St Marcellien, mrs.



19. S. Gervais et S. Protais, mrs.
22. S. Albin, martyr.
23. Ville de St Jean Baptiste
24. S. Jean Baptiste. Ad 1<sup>am</sup> Missam. = Ad majoram Missam.
26. S. Jean et S. Paul, martyrs.
28. Vigile. — St. Lion, pape. — St. Irenée et ses Compagnons, mrs.
29. S. Pierre et S. Paul, apôtres
30. Commémoration de St Paul.

### Juillet.

- Octave de St. Jean Baptiste. — (ajouté postérieurement)
2. SS. Processe et Martinien, mrs. — Visitation. — Ecriture cursive
4. Translation de S. Martin.
6. Octave des SS. Apôtres.
7. St. Martial, év. et cfr.
10. Les 7 Frères martyrs.
11. Translation de St. Benoît.
20. St. Marguerite, Vierge.
21. St. Praxède, Vierge.
22. St. Marie Madeleine.
23. St. Théllinaire, évêque et Martyr.
24. St. Christine, vierge et martyre.
25. St. Jacques, apôtre. — St. Christophe et St. Cucuphas, mrs.
26. St. Anne. — (V. page 45.)
28. SS. Nazaire, Celse et Pantaleon, mrs. / Béatrix, mrs.
29. St. Félix, év. et mart. — SS. Simplice, Faustin et
30. SS. Abdou et Sennen, mrs.
31. St. Germain, év. et cfr.

### Août.

1. S. Pierre d'Ariens. — Les Machabées — St. Eusèbe, év. et mrs.
2. S. Etienne, pape et mrs.
3. Invention de S. Etienne.

101

5. S. Dominique, Confesseur-
6. S. Sixte, pape et Martyr - SS. Felicissime et Agapit <sup>mrs.</sup>
7. S. Donat, év. et m̄r.
8. S. Cyriaque et ses Compagnons, mrs.
9. Vigile. — S. Romain, martyr.
10. S. Laurent, m̄r.
11. La Couronne d'Epines. — S. Liburey m̄r.
12. S. Hippolyte et ses Compagnons, mrs. — S. Radegonde, Reine
13. Vigile — S. Eusebe, prêtre et Chr.
14. Assomption —
15. Rochi, cfr. — Addition postérieure (V. p. 45.)
16. 8<sup>ve</sup> de S. Laurent. — S. Mamet, m̄r.
17. S. Agapit, m̄r.
18. S. Magne, m̄r.
19. S. Bernard, abbé et cfr. (V. p. 45-46.)
20. 8<sup>ve</sup> de l'Assomption — SS. Chimonthe et Symphorien, mrs.
21. S. Barthélémy, apôtre.
22. S. Louis, cfr. — S. Genet, m̄r.
23. 8<sup>ve</sup> de S. Bernard — S. Rufe, m̄r.
24. S. Augustin, év. et cfr. — S. Hermès, m̄r.
25. Décollation de S. Jean Baptiste — S. Sabine, vierge.
26. SS. Félix et Adaucte, mrs.

### Septembre -

1. S. Gilles, abbé — S. Brisque, martyr.
2. S. Marcel, martyr.
3. S. Eusebe, év. et cfr.
4. Nativité de la St<sup>e</sup> Vierge

Nota : Apres la messe de la Nativité, lacune des 10 folios. (p. 47)

### (V. p. 12.) Adamus a Sancto Victore-

(Ex notitia ab auctore perantiquo scripta.)

Magister Adam ecclesie ejusdem S. Victoris pariensis canonicus professus, natione Brito.

(Adami a S. Victore sequentia) — Clichtorius, — Euclidarium ecclesiasticum, Basileae 1517.



XIII. In Dedicacione Ecclesie Prosa. = Hlde Prosa,

rythmicae compositionis variam praese fert speciem.  
 Nam, in principio et circa finem, singulare versum clausula consonantiam habet, et similem syllabarum dissidentiam in sui ipsarum medio et fine. In ceteris autem versibus, tres ponuntur clausulae rhythmitae, duae quidem inter se consonantes, et tertia unius versus respondens tertiae clausulae proximi versus, quod rhythmi genus in prosis est frequentissimum. Auctor ejus Adamus de S. Victore. — Explicantur in ea praeconia, laudes et mysteria sancte matris Ecclesiae multis modis per veteris Testamenti figuram presignata, in Psalmis quoque et Evangelio mirifice predicata, ut annotationes subjuncte declarabunt.

Variantes. (Chictorens.)

- Quam dilecta tabernacula Domini virtutum . . .
- ... Latus A de dormientis. (Prima figura Ecclesiae fuit Eva.)
- ... A Jacob dum divagatur (an lieu de: evagatur) . . .
- ... Nimirum freta littere (an lieu de latere) . . .
- ... Quibus videns Rachel fulta Pari nubit fridere . . .
- ... Tinctus ejus sanguine (an lieu de: Ejus tutus Sanguine) . . .
- ... Hic urias viduatur (an lieu de: Hic Urias viduatur.)
- ... Sicut regum filiae (an lieu de: Sic et regum filiae.)
- ... Myrrha et thuris fumosa (an lieu de: Myrra et thura fumosa) . . .
- ... Quarum tonet initium (an lieu de: Quarum Sonet . . .)

Psalterium, instrumentum musicum, decachordum . . .

Initium harum nuptiarum XI: et Ecclesiae fuit in Vet. Testamento: finis vero illarum ad novum Testamentum.

(P.80.) Capitules et Répons du S. Suaire  
 copiés dans un Ms. de Cadouin. — Ce manuscrit  
 (fin-<sup>14<sup>e</sup> — paraissant dater du <sup>14<sup>e</sup> siècle) contient les Collectes et les Capitules de l' office. — A la fin, il  
 y a un Rituel, diverses bénédictions. (Format =  
 0,23 x 0,18) — Beau parchemin, beaux caractères, belles  
 lettres initiales, au minium et à l' orfèverez, représentant  
 parfois des profils bizarres. — Titres au minium. — Pas  
 de couverture — Les fragments qui suivent sont placés  
 après la Conversion de St Paul: Ils sont écrits sur pa-  
 pier ordinaire:</sup></sup>

### Office du Saint Suaire

Ad Sextam: Ant. Alleluia. — Cap. Ligans ad vineam  
 pullum suum: (\*) ad vitam, o fili mi, asinam suam.  
 lavae stolam suam vino et sanguine rite passum  
 suum. V. Accessit Joseph ad Pilatum et petit corpus Ihesu.

R. Et depositum involvit in Syndone.

Omnipotens, sempiterne Deus, qui sacro corpore  
 filii tui Domini nostri Iesu Christi cuius sanctam  
 Syndonem conservasti tribue, quiescimus, ut eam  
 temporaliter venerari quatenus mereamur perse-  
 nire ad gaudia eterna. Per eundem.

Ad Nonam. — Cap. In die illa erit radix  
 Jesse qui stat in signum populorum et Ipsi reges  
 deprecabuntur (\*) et erit Sepulchrum ejus gloriosum.

V. Joseph involvit Iesum in Syndone munda, atta.

R. Et posuit in monumento suo novò, atta.

Da, quiescimus, omnipotens Deus ut qui ad adoran-  
 dam sanctam Syndonem filii tui Domini nostri devoti ad-  
 veniunt suorum peccatorum veniam et sospitatem corporum  
 percipere mereantur. Per D. N. I. Ch.





Note de la p. 2. Il y a actuellement, dans la Bibliothèque du presbytère de Cassini, un autre manuscrit, peut-être le plus précieux de tous. Il avait disparu à l'époque où M<sup>e</sup> Martial Delpit publia l'Essai sur les Pèlerinages à Jérusalem.

Vers 1898, ce ms. fut retrouvé à Castang, au milieu des papiers de M<sup>e</sup> Martial Delpit, par sa fille M<sup>me</sup> Henri de Monferrand, et remis à Mgr l'Évêque par M<sup>e</sup> Le Marquis Ladrill de Monferrand, beau-frère de M<sup>me</sup> H<sup>2</sup>i de Monferrand.

[Voir mon article : Un manuscrit retrouvé (Sem. relig. Nov. 1898).]

Petit in-f°, sans reliure, 128 f°, fin du XIII<sup>e</sup> s. - Il renferme :

1. De Corpus et Sanguine Christi; de Paschase Rabbott
2. Vie de St Jean l'Aumônier, patriarche d'Alexandrie
3. Traité de St Jérôme
4. Vie des Pères du Desert
5. Gesta Eporum Hierosolimitanorum
6. 3 Lettres de St Jérôme

ymo Iter Bi; Antonini (de Plisana) in locis sanctis.

88 Incipit iter Arculphi Ep[iscopu]s de gente Gallorum.

Luydet, prior de Chancelade, conjecturait que cet Arculphe fut évêque de Térigny (de 680 à 702). Mais qu'il en soit, Arculphe y fait la description du Sudarium capi-  
tis, description qui peut très bien à notre  
S<sup>t</sup>. Suaire de Cadouin. Et à la marge,  
écriture de l'époque (XII<sup>e</sup> s.) on raconte  
Comment ce Sudarium fut porté à  
Cadouin.



Longueur 0,765  
Largeur 0,415  
Hauteur des lettres 0,09  
Bihore 1/1

ANNO: MDY: M: CC: XL  
VII: VI: KE: MAIL: OBIT  
WMIMETI: SACER  
DOS: ET: SACRISTA  
RFA: EIUS: REQUIES  
CAT: IN: PACG: AMEN:

(B.Px) 21 Mai - 1895

ANNO: D: M:CC: LX  
III: XII: K: OCTUB: OBIT  
ADEM: AR: 9: DE MALET  
ARCHIB: ACH: & S: A: R  
DOS: AT: A: ET: 9: R: Q: I: G: S: O: T  
IN: P: A: Q: E: A: M: E: N: +

long - 0.54  
baut - 0.32

Pierre enfouie depuis 1820  
et retrouvée en janvier 1897  
à Ste Martre, Périgueux

B.PX

In quifione  
sec pauli.  
Ante

athalem sancti  
rohis fr̄es Rm̄i  
celebramus

athalem sancti  
rohis.....

p. 400

L

p. 357.

P

357. Paul.

D

Feria 111.  
Asalmus = Dixi custodi.  
Ad Matutinum. Cam  
p. 277.

b

E

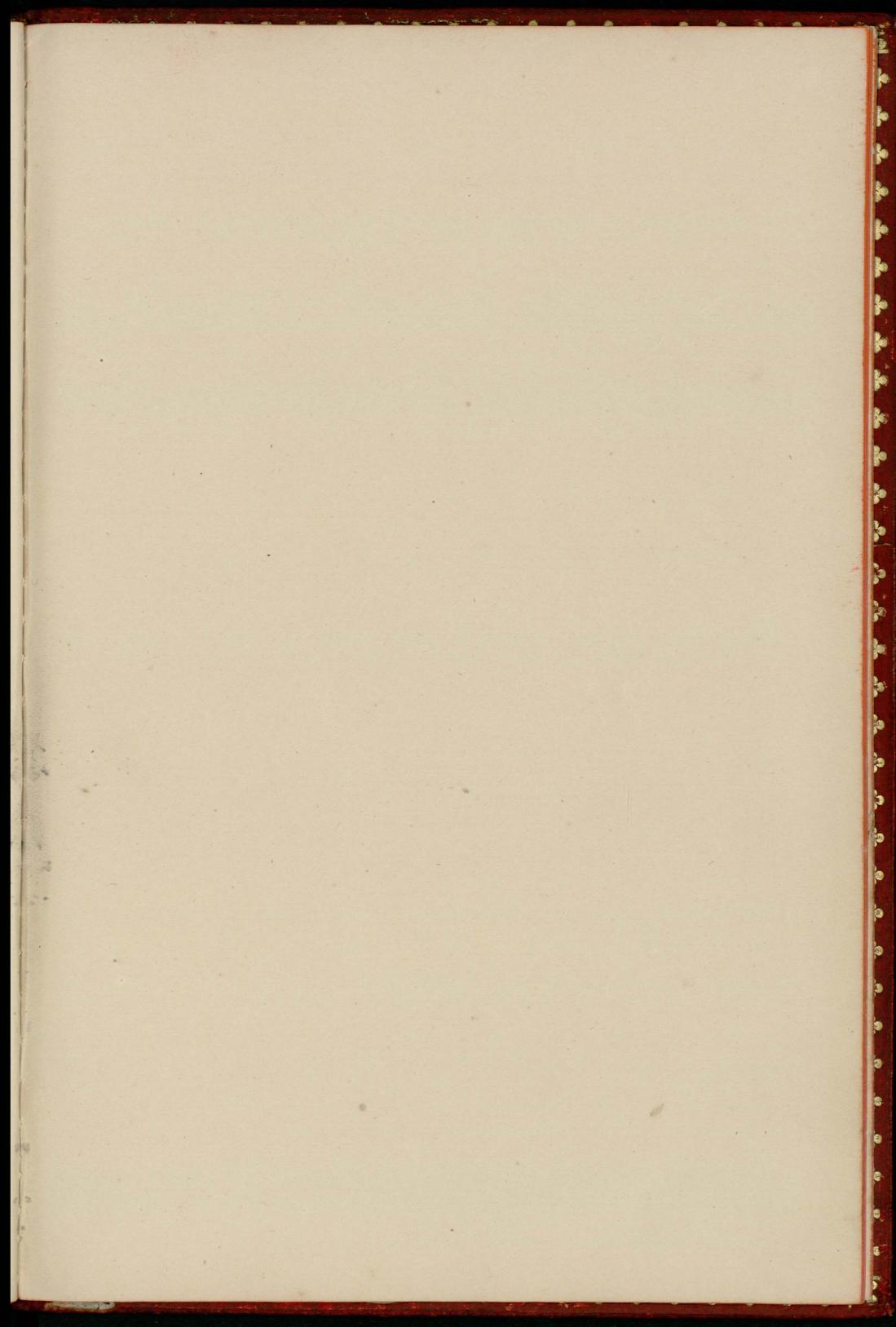
E

J

Breviarium Santonense  
(Bibl. nat. fonds latin. 16.309)

13. S.

B.PX



Vie de s. Géri, p. Matthieu Masi, vers '70	589	Table c
Vie du béat Géraud de Sales. Après '77	1b.	Chron.
Passionnaire de l'abbaye de Hautvillers, '82	590	Chron.
Vie du béat Torphime, par Walter de Muda, '83	1b.	Chron.
Vie du béat Roger, par Raymond Pétri, '87	591	Chron.
Vie de la vén. Ida de Louvain, vers 1300	592	histe
Vie de sainte Hélène, vierge, vers 1300	593	Catal.
<i>Statuts synodaux et autres actes ecclésiastiques.</i>		Suite
Avis	595	Hist. d
Navarre d'Acqs, év. de Conserans, '15	597	Fragm.
Thibault, arch. de Rouen, '22-'29	598	Rappo.
Geoffroi d'Eu, év. d'Amiens, '22-'36	1b.	Chron.
Thierry de Weda, arch. de Trèves, '12-'42	599	Histo
Raymond II, év. de Fréjus, '34-'47	601	Ann.
Mém. en faveur de St-Jean de Besançon, v. '50	601	Chron.
Guillaume ou Gillon, év. de Coutances, '46-'50	603	Chron.
Conciles à l'occasion de l'hérésie des Albigeois,	ib.	Séné
Bernard de Rodez, moine St-Victor de Mar-	605	Chro
seille, '56	605	Petit
Gilon et Henri de Cornut, arch. de Sens, '41-'57	ib.	Frag.
Pierre de Lamballe, arch. de Tours, '52-'67	607	Nécr.
Zoën Tencarari, évêque d'Avignon, '40-'63	608	Chro
Pierre de Roncevaux, archevêque de Bordeaux,	ib.	Hist.
'61-'69	611	Jou
Raoul de Chevri, év. d'Evreux, '63-'69	612	Seco
Racul l'Angevin, chan. de Bayeux, vers '69	613	M
Le cardinal Gui, 1274	614	Mén.
Eudes Rigaud, arch. de Rouen, '48-'75	616	Chr.
Bertrand Armandi, évêque d'Uzés, '49-'83	629	Cat.
Jean de Monsoreau, arch. de Tours, '70-'85	630	Poë
Gui de la Tour du Pin, év. de Clermont, '50-'86	632	Cou
Pierre de Montbrun, arch. de Narbonne, '72-'86	634	Ch
Jacques Serène, arch. d'Embrun, '75-'86	ib.	Co
Pierre de Rodez ; Thomas, doyen de Pontoise ;	635	Ch
Jean de Saint-Benoît, '86	635	Ch

## HISTOIRE DE LA FRANCE

Table chronologique, 1-24	674
Chron. de l'abbaye de Gastines, 1-26	675
Chron. de l'abbaye d'Anchin, 1463-26	Ib.
Chron. de Tours, 1-27	676
Chron. franç. d'Outre-mer (1100-1227), et autres histoires des croisades	679
Catal. des archev. de Cologne, 94-30	683
Suite de la chron. de Maillezais, vers '30	686
Hist. de l'abbaye de Fontaines-les-Blanches ('31)	687
Fragm. d'une chron. de l'égl. de Rouen, '27-'34	Ib.
Rapport d'un prévôt de Neumoutier, '34	688
Chronique de Jean Codagnello, 0-'35	Ib.
Histoire de l'abbaye d'Ebersmunster, 1-'35	689
Ann. de l'abbaye de Ste-Colombe de Sens, 708-'35	690
Chronique de l'abbaye de Mortemer, 1115-'35	Ib.
Chronique de St-Florent de Saumur, 799-'36	692
Généal. des rois de France de la 3 <sup>e</sup> race, 978-'37	Ib.
Chronique de Godfrid de Cologne, 1162-'38	Ib.
Petite chronique de Cluny, 1183-'38	693
Fragment de chronique, 1087-'39	693
Nécrologe de l'église de Carcassonne, 1120-'39	Ib.
Chronique des archevêques de Vienne, '39	Ib.
Histoire de l'abbaye de Villers, 1146-'40	Ib.
Journal de Bérard, abbé de Tournus, '23-'42	697
Seconde partie de la chronique rimée de Pierre Mouskés, 814-'43	698
Mémorial de Vincent de Beauvais, 0-'44	702
Chronique de l'abbaye de Wasor, 910-'44	703
Catalogue des abbés de Savigni, 1112-'44	704
Poème sur la guerre de Verdun, '46	Ib.
Courte hist. des comtes de Provence, 1090-'46	Ib.
Chronique de l'abbaye de Braine, '04-'46	Ib.
Continuation de la chronique d'André de Mar- chiennes, 1194-'48	705
Chronique de l'abbaye de Lire, 814-'49	Ib.
Chronique des évêques de Verdun, 1144-'50	Ib.
Chron. de Ste-Colombe de Bordeaux, 1176-'50	706
Chronique des comtes de Flandre, v. '50	Ib.

